

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

MOYEN-ORIENT  
ET ASIE CENTRALE

Les arbitrages d'aujourd'hui portent  
les transformations de demain

OCT  
2021



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Moyen-orient  
et Asie Centrale**

.....

**OCT 21**

©2021 International Monetary Fund

### Cataloging-in-Publication Data

Names: International Monetary Fund. Middle East and Central Asia Department, issuing body. | International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Middle East and Central Asia.

Other titles: Middle East and Central Asia. | MCD REO. | World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2021. | World economic and financial surveys, 0258-7440. | Oct. 21. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9781513592770 (English, paper)

9781513593319 (French, paper)

9781557755483 (French, ePub)

9781557756169 (French, Web PDF)

Subjects: LCSH: Economic forecasting—Middle East. | Economic forecasting—Asia, Central. | Economic development—Middle East. | Economic development—Asia, Central. | Middle East—Economic conditions. | Asia, Central—Economic conditions.

Classification: LCC HC415.15.A1 R445 2021

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* est publié deux fois par an en anglais, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les estimations, projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (USA)

Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201

[publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)

[www.imfbookstore.org](http://www.imfbookstore.org)

[www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

# Table des matières

<b>Remerciements</b>	<b>v</b>
<b>Groupes de pays</b>	<b>vii</b>
<b>Hypothèses et conventions</b>	<b>ix</b>
<b>1. Évolutions régionales et perspectives : de la gestion de crise à une reprise transformatrice</b>	<b>1</b>
Conjoncture mondiale : une dichotomie entre les riches et les pauvres	1
La région n'est pas encore sortie d'affaire	1
Reprise inégale et accélération de l'inflation	3
Perspectives : une reprise timide et fragile	5
Montée des risques et des vulnérabilités	8
Des arbitrages de politique publique plus difficiles sur la voie d'une reprise transformatrice	10
Investir dans l'avenir pour renaître plus forts	12
Bibliographie	13
<b>2. Marchés du travail : les difficultés pendant la pandémie, le rôle du secteur informel et la voie à suivre</b>	<b>19</b>
Les problèmes déjà anciens des marchés du travail à la veille de la pandémie	19
Les effets sans précédent de la pandémie sur les marchés du travail	19
Les effets contrastés de la pandémie dans la région	21
Quelles sont les perspectives de redressement des marchés du travail à court terme ?	24
La voie à suivre : des mesures propices à une reprise inclusive	30
Bibliographie	33
<b>3. La COVID-19 et les perspectives du secteur des entreprises</b>	<b>34</b>
Une reprise inégale après une crise sans précédent	34
Les perspectives des entreprises dans un contexte d'incertitude élevée	42
Des mesures pour la reprise et au-delà	45
Bibliographie	48
<b>Graphiques</b>	
1.1 Nombre moyen de contaminations et de décès par jour par rapport au nombre de personnes vaccinées	2
1.2 Des taux de vaccination plus élevés dans les pays plus riches	2
1.3 MOAC : taux directeurs	3
1.4 Inflation en hausse	4
1.5 Vents contraires et vents favorables : divers facteurs influant sur les perspectives pour 2022	5
1.6 Les pertes de production devraient persister dans certains pays	7
1.7 MOAC : Dette publique	7
1.8 MOAC : flux cumulés de capitaux	9
1.9 Tendances récentes en matière de troubles sociaux	9
1.10 MOAC : Entreprises publiques	13

2.1	Résultats du marché du travail : 2018–19	20
2.2	Marché du travail pendant la pandémie : résultats selon les régions	20
2.3	Évolution trimestrielle de l’emploi dans plusieurs pays lors de précédents épisodes de fléchissement de l’activité et du choc de la COVID-19	21
2.4	Le marché du travail pendant les fléchissements et le choc lié à la COVID-19	22
2.5	Incidences de la pandémie sur les résultats du marché du travail selon divers groupes démographiques	23
2.6	Emploi par nationalité des travailleurs	23
2.7	Impact de la pandémie sur l’emploi public et privé	24
2.8	Marché du travail : réponse des pouvoirs publics pendant la pandémie dans la région MOAC	24
2.9	Coefficients d’Okun estimés par régression sur données de panel par groupes économiques de la région MOAC et par groupes de revenus à l’échelle mondiale	25
2.10	Distribution des coefficients d’Okun par pays	26
2.11	Distribution de la variation du chômage induite par les projections de croissance du PIB pour 2021–22 figurant dans les PEM d’avril 2021	26
2.12	Croissance du PIB permettant de stabiliser le chômage et écart par rapport aux projections des <i>Perspectives de l’économie mondiale</i>	27
2.13	Coefficients d’Okun et variables structurelles	29
2.14	Avantages salariaux dans le secteur public et coefficient d’Okun	32
3.1	Croissance des recettes et rentabilité par rapport à des crises précédentes	35
3.2	Performances en matière de croissance des recettes selon des groupes d’entreprises	36
3.3	Performances des entreprises par taille et par secteur au plus fort de la crise	37
3.4	Numérisation et résilience des entreprises	38
3.5	Les PME ont reçu moins d’aides publiques que les grandes entreprises	38
3.6	Les mesures d’aide publique ont contribué à alléger les pressions sur les liquidités en 2020	39
3.7	La réduction des coûts de production a contribué à limiter les pressions sur les liquidités en 2020	39
3.8	Poches de vulnérabilité selon des groupes d’entreprises	40
3.9	Tendances récentes en ce qui concerne les prêts non performants et le provisionnement des pertes sur prêts	41
3.10	Volants de fonds propres et provisionnement selon le niveau d’exposition des entreprises	42
3.11	Entreprise à risque : proportion des entreprises connaissant des besoins de liquidité (solde de trésorerie en dessous de zéro)	43
3.12	Dettes à risque : proportion de la dette détenue par des entreprises connaissant des problèmes de liquidité	43
3.13	Entreprise à risque : proportion des entreprises connaissant des problèmes de solvabilité (fonds propres en dessous de zéro)	44
3.14	Évaluer la viabilité des entreprises	45
<b>Tableaux</b>		
2.1	Situation sur le marché du travail durant la crise de la COVID-19 et d’autres chocs d’envergure mondiale	21
	Principaux indicateurs économiques, 2000–22	49

## Remerciements

Les *Perspectives économiques régionales* pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale sont élaborées chaque année par le département Moyen-Orient et Asie centrale (MCD) du FMI. Les analyses et projections figurant dans le présent rapport relèvent pleinement des activités de surveillance de l'évolution et des politiques économiques des pays membres que mène le département. Elles s'appuient principalement sur les informations recueillies par les services du département au cours de leurs consultations avec les pays membres.

Les analyses figurant dans le présent rapport ont été coordonnées sous la supervision de Jihad Azour (directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale). Le projet a été dirigé par Taline Koranchelian (directrice adjointe du département), S. Pelin Berkmen (cheffe de la division analyse et stratégie régionales du département), Yasser Abdih (chef adjoint de la division analyse et stratégie régionales du département) et Cesar Serra (chef adjoint de la division analyse et stratégie régionales du département).

Les principaux collaborateurs de la présente édition étaient Nordine Abidi, Mohamed Belkhir, Olivier Bizimana, Rodrigo Garcia-Verdu, Troy Matheson, Jeta Menkulasi et Sahra Sakha. Ali Abbas, Gareth Anderson, Carol Baker, Mehdi El-Herradi, Mohamed Jaber, Tannous Kass-Hanna, Geoffrey Keim, Armine Khachatryan, Moheb Malak, Futoshi Narita, Lawrence Norton, Monica Petrescu, Sidra Rehman, Azim Sadikov, Jesus Sanchez, Suchanan Tambunlertchai et Atticus Weller ont également collaboré à sa préparation.

Gohar Abajyan, Azhin Ihsan Abdulkarim, Oluremi Akin-Olugbade, Shant Arzoumanian, Vizhdan Boranova, Bashar Hlayhel, Kate Nguyen, Roy Randen et Ahmad Jawed Sakhi ont géré la base de données et fait fonction d'assistants de recherche. Jonathan Saalfeld a également contribué à ces travaux.

Haya Abu Sharar et Gintare Gedrimaite ont assuré un appui à la production du rapport. Cheryl Toksoz, du département de la communication, a coordonné la mise en forme et la production des *Perspectives économiques régionales*, en collaboration avec Lorraine Coffey. Ramdane Abdoun, Nordine Abidi, Ali Jassim H Al-Sadiq, Mohamed Belkhir, Shafiq Samir Ghawi, Vahram Janvelyan, Nia Sharashidze et Robert Tchaidze ont revu les traductions. Pour ce travail, ils ont collaboré avec Sherif Helmy et Baya Kourdali pour la version arabe, Jean-Yves Lestienne et Monica Nepote-Cit pour la version française, ainsi qu'avec Alexandra Akchurin et Svetlana Andryunina pour la version russe, avec l'appui de Xiaochen Wang du centre de coordination des traductions. Cooper Allen a revu la version anglaise du document.



## Groupes de pays

L'édition d'octobre 2021 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* couvre les pays et territoires du département Moyen-Orient et Asie centrale (MCD) du Fonds monétaire international (FMI) ; ils sont désignés par l'expression « pays et territoires MOAC ». Le rapport présente un aperçu global de l'évolution récente de l'économie, et des perspectives et questions de politique économique à moyen terme. Pour faciliter l'analyse, les 32 pays et territoires MOAC couverts par le présent rapport sont divisés en trois groupes distincts, en fonction de leurs recettes d'exportation et de leur niveau de développement : 1) pays exportateurs de pétrole (PEP MOAC) ; 2) pays émergents et pays à revenu intermédiaire (PE&PRI MOAC) ; 3) pays en développement à faible revenu (PDFR MOAC). D'autres regroupements régionaux ou analytiques permettent une ventilation plus détaillée aux fins d'analyse et de continuité. Les sigles et abréviations utilisés pour désigner les pays ou groupes de pays dans certains tableaux et graphiques sont indiqués entre parenthèses.

Les pays du groupe PEP MOAC sont les suivants : Algérie (ALG), Arabie saoudite (SAU), Azerbaïdjan (AZE), Bahreïn (BHR), Émirats arabes unis (UAE), Iran (IRN), Iraq (IRQ), Kazakhstan (KAZ), Koweït (KWT), Libye (LBY), Oman (OMN), Qatar (QAT) et Turkménistan (TKM).

Les pays du groupe PE&PRI MOAC sont les suivants : Arménie (ARM), Cisjordanie et Gaza (WBG), Égypte (EGY), Géorgie (GEO), Jordanie (JOR), Liban (LBN), Maroc (MAR), Pakistan (PAK), République arabe syrienne (SYR) et Tunisie (TUN).

Les pays du groupe PDFR MOAC sont les suivants : Afghanistan (AFG), Djibouti (DJI), Mauritanie (MRT), Ouzbékistan (UZB), République kirghize (KGZ), Somalie (SOM), Soudan (SDN), Tadjikistan (TJK) et Yémen (YEM).

Les pays de la région Caucase et Asie centrale (CAC) sont les suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan et Turkménistan.

Les pays exportateurs de pétrole de la région CAC (PEP CAC) sont les suivants : Azerbaïdjan, Kazakhstan, Ouzbékistan et Turkménistan.

Les pays importateurs de pétrole de la région CAC (PIP CAC) sont les suivants : Arménie, Géorgie, République kirghize et Tadjikistan.

Les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

Les pays exportateurs de pétrole de la région MOAN (PEP MOAN) sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Koweït, Libye, Oman, Qatar et Yémen.

Les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP sont les suivants : Afghanistan, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, Pakistan, République arabe syrienne, Somalie, Soudan et Tunisie.

Note : Les groupes de pays PEP MOAC, PE&PRI MOAC et PDFR MOAC ont été introduits pour la première fois dans l'édition d'avril 2021 des *Perspectives économiques régionales* sous les sigles PEP MCD, PE&PRI MCD et PDFR MCD, respectivement.

Pour l'Afghanistan, les projections pour 2021–22 n'ont pas été prises en compte et ont donc été exclues des agrégats, en raison de leur degré d'incertitude inhabituellement élevé.

Pour le Liban, les projections pour 2021–22 n'ont pas été prises en compte, en raison de leur degré d'incertitude inhabituellement élevé.

La Somalie est comprise dans tous les agrégats de la région à partir de l'édition d'octobre 2017 des *Perspectives économiques régionales*.

Pour le Soudan, les données à partir de 2012 ne comprennent pas le Soudan du Sud.

Pour la République arabe syrienne, les données n'ont pas été prises en compte, et ont donc été exclues des agrégats à compter de 2011, en raison de l'incertitude de la situation économique.



Les pays importateurs de pétrole de la région MOAN sont les suivants : Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, République arabe syrienne, Somalie, Soudan et Tunisie.

Le monde arabe comprend les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont les suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

Les pays exportateurs de pétrole non membres du CCG sont les suivants : Algérie, Iran, Iraq, Libye et Yémen.

Les États fragiles et pays affectés par des conflits sont les suivants : Afghanistan, Djibouti, Iraq, Liban, Libye, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tadjikistan et Yémen.

L'Afrique du Nord comprend les pays suivants : Algérie, Djibouti, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

Les pays affectés par des conflits sont les suivants : Libye, République arabe syrienne et Yémen.

## Hypothèses et conventions

Les projections de l'édition d'octobre 2021 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale* reposent sur un certain nombre d'hypothèses. Il a été supposé que les politiques économiques nationales actuelles seraient maintenues ; que le cours moyen du baril de pétrole<sup>1</sup> serait de 65,68 dollars en 2021 et de 64,52 dollars en 2022 ; et que le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) sur les dépôts à six mois en dollars s'établirait en moyenne à 0,2 % en 2021 et à 0,4 % en 2022. Il s'agit évidemment d'hypothèses de travail plutôt que de prévisions, et l'incertitude qui les entoure s'ajoute aux marges d'erreur inhérentes à toute projection. Les données relatives aux années 2021 et 2022 qui figurent dans les graphiques et les tableaux sont des projections. Ces dernières sont basées sur les données statistiques disponibles pour la période se terminant fin septembre 2021.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente publication :

- Dans les tableaux, les points de suspension (...) signifient « données non disponibles » et 0 ou 0,0 signifie « zéro » ou « négligeable ». Les légères différences entre les totaux et la somme de leurs composantes sont dues aux arrondis.
- Un tiret (–) entre des années ou des mois (par exemple 2011–12 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois, inclus ; la barre oblique (/) entre deux années ou mois (par exemple 2011/12) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Par « points de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à  $\frac{1}{4}$  de point (de pourcentage).

Dans la présente publication, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière séparée et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du Fonds monétaire international, ni jugement de valeur sur le statut juridique d'un territoire, ni reconnaissance ou approbation de ces frontières.

<sup>1</sup>Moyenne simple des cours U.K. Brent, Dubai Fateh et West Texas Intermediate.



# 1. Évolutions régionales et perspectives : de la gestion de crise à une reprise transformatrice

*Étant donné l'avancement inégal des campagnes de vaccination, la région Moyen-Orient et Asie centrale (MOAC) devrait connaître une reprise à plusieurs vitesses et fragile, et les pays doivent rester concentrés sur la gestion de la pandémie. La timide reprise en cours devrait se consolider en 2022 au fur et à mesure de la progression des campagnes de vaccination. Pendant ce temps, l'accélération de l'inflation due aux pénuries d'approvisionnement liées à la pandémie et à l'augmentation des prix des produits de base pose de nouvelles difficultés. Les facteurs défavorables aux perspectives et l'incertitude relative au délai de résorption de la pandémie se sont donc accrus. La crise pourrait laisser de lourdes séquelles pour l'économie en raison de la faiblesse de l'emploi, du creusement des inégalités et de la pauvreté, des vulnérabilités du secteur des entreprises et des risques pour la viabilité de la dette. Les arbitrages de politique publique à court terme se sont aiguisés sous l'effet conjugué d'un espace budgétaire déjà érodé et de la réduction des marges de manœuvre monétaires, doublés de risques de troubles géopolitiques et sociaux grandissants. Alors que la région se prépare pour un nouveau voyage dans le monde postpandémie, la crise présente des opportunités qui pourraient permettre une reprise transformatrice, caractérisée par des économies plus résilientes, inclusives et plus vertes. Mais pour que cette transformation puisse s'opérer, les politiques nationales doivent être globales et exploiter les synergies. La coopération mondiale et régionale sera également cruciale pour le déploiement de la vaccination, l'exploitation du numérique, l'adaptation au changement climatique et la transition vers une moindre dépendance au carbone afin de renforcer les perspectives de croissance à moyen terme de la région.*

## Conjoncture mondiale : une dichotomie entre les riches et les pauvres

Une reprise à plusieurs vitesses de l'économie mondiale se poursuit dans un contexte de résurgence

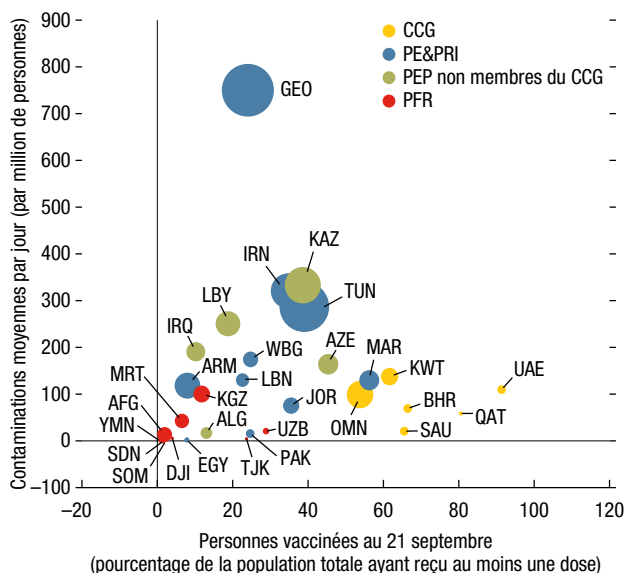
Préparé par Troy Matheson sous la direction générale de S. Pelin Berkmen, avec la participation de Rodrigo Garcia-Verdu et Jeta Menkulasi, et l'excellente assistance aux recherches de Azhin Ihsan Abdulkarim, Oluremi Akin-Olugbade, Vizhdan Boranova et Roy Randen.

de la pandémie, les contrastes dans les rythmes de vaccination et les mesures de soutien apparaissant comme les principaux facteurs à l'origine des trajectoires de reprise divergentes selon les pays et régions (*Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2021). La normalisation de l'activité se poursuit dans la plupart des pays avancés, tandis que de nombreux autres pays enregistrent une reprise plus fragile. L'incertitude relative à l'évolution de la pandémie s'est accrue. Les conditions financières mondiales sont restées favorables, mais une hausse de l'inflation mondiale est en cours, due en partie à des pénuries d'approvisionnement liées à la pandémie, tandis que l'emploi est en berne. Une hausse inattendue des cours des produits de base est observée depuis avril, le cours moyen au comptant du pétrole devant atteindre 65,7 dollars en 2021 avant de revenir à 56,3 dollars à moyen terme, un niveau supérieur au cours moyen de 41,3 dollars enregistré en 2020 mais inférieur à celui de 61,4 dollars observé en 2019. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres grands producteurs de pétrole (OPEP+) ont convenu de supprimer progressivement, d'ici septembre 2022, les plafonds de production actuels, qui réduisent la production journalière de 5,8 millions de barils. Les prix alimentaires ont atteint leur plus haut niveau depuis 2014 (hausse attendue de 27,8 % en 2021 contre 13,9 % en avril) et devraient encore augmenter de 1,9 % en 2022.

## La région n'est pas encore sortie d'affaire

La région MOAC doit affronter une nouvelle vague, environ deux tiers des pays de la région enregistrant une nouvelle flambée épidémique. Cependant, les taux d'infection et de mortalité sont relativement maîtrisés dans les pays qui ont commencé à vacciner tôt leur population (graphique 1.1). Les restrictions économiques et sociales, quoique moins fortes qu'au début de 2020, sont généralement restées en place, mais les taux de mobilité se sont quelque peu dissociés des mesures d'endiguement.

**Graphique 1.1. Nombre moyen de contaminations et de décès par jour par rapport au nombre de personnes vaccinées**  
(Taux de contamination et de décès<sup>1</sup> entre le 30 juin et le 21 septembre)

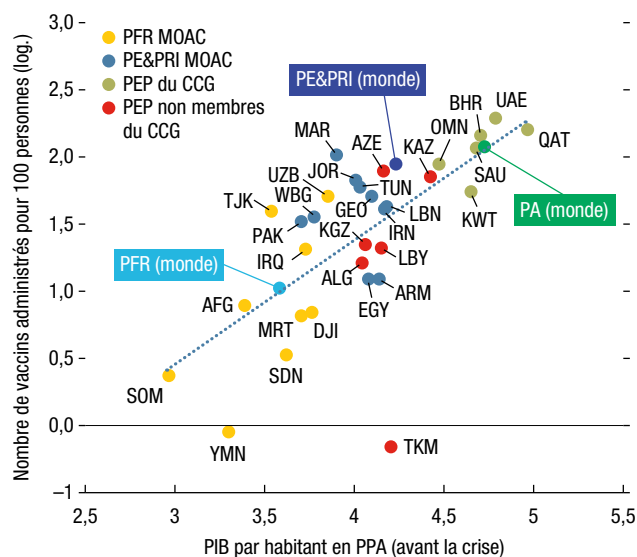


Sources : Airfinity ; Our World in Data ; UNICEF ; calculs des services du FMI.  
Note : PEP = pays exportateurs de pétrole. Le faible taux de contamination dans certains pays pourrait s'expliquer par une sous-déclaration du nombre de cas en raison des faibles capacités de dépistage. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

<sup>1</sup> Les taux de décès sont représentés par la taille des cercles.

Bien que les campagnes de vaccination progressent, les taux de vaccination demeurent faibles dans l'ensemble en comparaison mondiale, ce qui reflète une combinaison de problèmes d'approvisionnement et d'obstacles logistiques. En septembre 2021, les pays de la région se classaient en trois catégories : 1) cinq pays où plus de 60 % de la population avait reçu au moins une dose ; 2) 17 pays ayant bien avancé, dont 13 avec une couverture supérieure à 20 % ; et 3) les 10 pays restants, qui avaient vacciné moins de 10 % de leur population. Comme ailleurs dans le monde, les pays les plus aisés de la région — certains exportateurs de pétrole ainsi que des pays émergents et des pays à revenu intermédiaire — se sont procurés des vaccins auprès de sources plus diversifiées et ont mieux avancé dans leurs campagnes que les pays à faible revenu, qui ont dû jusqu'ici composer avec des livraisons inégales et tardives (graphique 1.2). Cependant, des dons récents — couvrant des doses suffisantes pour vacciner en moyenne 7 % de la population des pays à faible revenu de la région — ont permis de tripler le nombre de doses

**Graphique 1.2. Des taux de vaccination plus élevés dans les pays plus riches**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). CAC = Caucase et Asie centrale ; CCG = Conseil de coopération du Golfe ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PA = pays avancés ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu ; PPA = parités de pouvoir d'achat. Doses de vaccins administrées en date du 21/09/2021.

quotidiennes moyennes administrées dans ces pays depuis le mois d'août.

**Aides publiques.** Le large ensemble de mesures pris par les pouvoirs publics a joué un rôle essentiel dans la protection des moyens d'existence et des populations vulnérables ainsi que dans l'atténuation des risques économiques et bancaires et des risques du secteur des entreprises (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, octobre 2020).

- **Mesures budgétaires.** La plupart des pays touchés par une résurgence de la pandémie en 2021 ont élargi les mesures d'urgence, conformément à l'espace budgétaire dont ils disposaient (exemples : Algérie, Bahreïn, Émirats arabes unis, Géorgie, Kazakhstan et Maroc). Certains pays ont introduit de nouvelles mesures en 2021 (par exemple aides aux petites et moyennes entreprises et aux ménages vulnérables à Oman, et nouveaux transferts monétaires au Soudan). Dans d'autres pays, les dépenses d'urgence sont restées stables, ont été réduites ou ont expiré tandis que certaines mesures au-dessous de la

ligne visant à soutenir la liquidité, sans coût budgétaire direct, ont été maintenues (l'Égypte et le Pakistan, par exemple, ont maintenu certains allègements fiscaux).

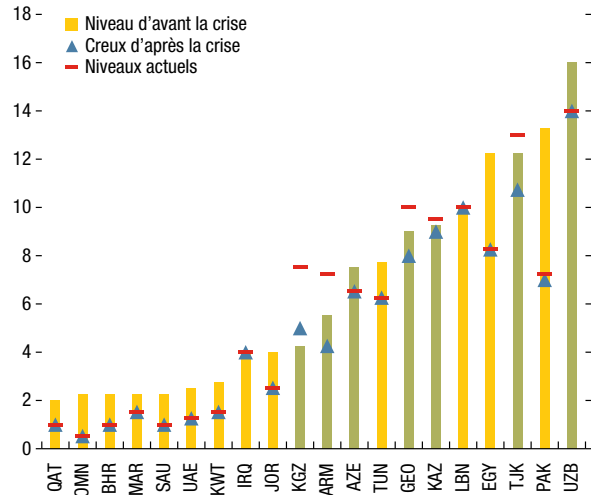
- *Mesures monétaires et macrofinancières.* Bien que les taux directeurs restent faibles dans de nombreux pays, certains pays du Caucase et de l'Asie centrale (CAC) ainsi que le Pakistan ont entrepris de durcir leur politique monétaire (graphique 1.3). Certaines des mesures macrofinancières introduites en 2020 ont expiré (par exemple le programme de garantie des emprunts et l'exonération des frais pour les transactions électroniques en Arabie saoudite). D'autres mesures ont été prolongées (par exemple constatation différée des dépréciations sur prêts et diminution des coussins de fonds propres et des pondérations de risques au Kazakhstan ; et prêts aidés, prêts garantis, et différés d'amortissement des prêts dans les pays du Conseil de coopération du Golfe), tandis que certains pays ont pris de nouvelles mesures (par exemple, le programme de garantie de l'État pour les prêts bancaires et les petites et moyennes entreprises au Koweït).

## Reprise inégale et accélération de l'inflation

La reprise est en cours, mais elle est inégale et incomplète, avec l'apparition de nouvelles vagues épidémiques. La croissance du PIB a augmenté au premier semestre 2021 et les indices des directeurs d'achats signalent une poursuite de la reprise de l'activité des entreprises, mais à un rythme quelque peu modéré depuis le mois de juillet.

**Redressement des échanges.** Comme ailleurs dans le monde, le commerce de marchandises a retrouvé son niveau pré-pandémie. La demande hôtelière a elle aussi augmenté sans toutefois retrouver ses niveaux antérieurs à la pandémie dans la quasi-totalité des pays. Dans certains pays, les envois de fonds des travailleurs à l'étranger continuent d'apporter un soutien crucial (Géorgie, République kirghize et Tadjikistan, par exemple). Dans l'ensemble, les soldes des comptes courants des pays exportateurs de pétrole amorcent un redressement lié à la hausse des cours

**Graphique 1.3. MOAC : taux directeurs**  
(En pourcentage)



Source : Haver Analytics.

Note : Les barres jaunes indiquent les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, les vertes ceux du Caucase et de l'Asie centrale. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale.

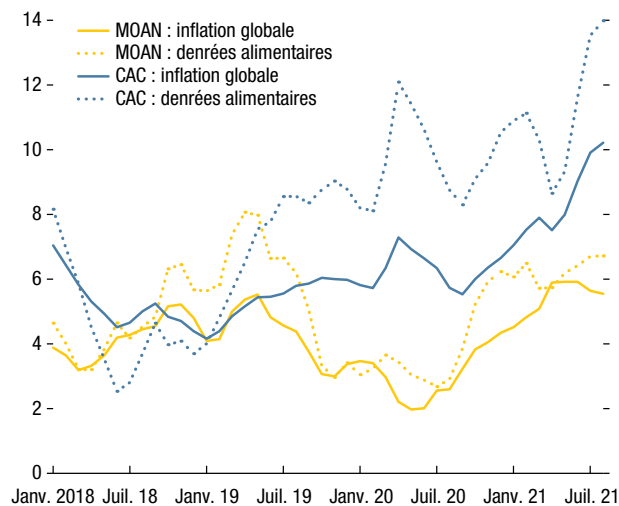
du pétrole et à la reprise mondiale, après de lourds déficits enregistrés dans la plupart des pays en 2020.

### Conditions financières mondiales favorables.

Les pays émergents et les pays en développement ont connu, début 2021, un bref épisode de sortie de capitaux dû à des craintes d'inflation aux États-Unis, mais ces flux se sont inversés en mai lorsque ces préoccupations se sont dissipées. À fin août, la région avait enregistré depuis le début de l'année des entrées nettes de capitaux cumulées de 2,9 milliards de dollars. Les écarts de taux souverains se sont réduits depuis 2020 et les pays de la région ont continué de faire appel aux marchés internationaux, bénéficiant de ces conditions de financement favorables, avec 19 émissions d'euro-obligations totalisant 19,8 milliards de dollars depuis le début de l'année. Par rapport à la même période de 2020, la valeur totale des émissions a été divisée par deux, en raison de la diminution des émissions par l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Qatar (due à une baisse des besoins de financement résultant de la hausse des cours du pétrole et de la reprise en cours), qui a plus qu'annulé les augmentations enregistrées en Arménie, en Géorgie et à Oman.

**Hausse de l'inflation** (graphique 1.4). Dans l'intervalle, l'inflation globale a augmenté sous

**Graphique 1.4. Inflation en hausse**  
(Variation en pourcentage sur un an ; moyenne simple)



Sources : Haver Analytics ; autorités nationales ; FMI, base de données sur l'IPC ; calculs des services du FMI.

Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le groupe MOAN comprend : ALG, BHR, EGY, IRN, IRQ, JOR, KWT, MAR, OMN, QAT, SAU, SOM, TUN, UAE et WBG. Le groupe CAC comprend : ARM, AZE, GEO, KAZ, KGZ, TJK et UZB. Les données remontent à août 2021, sauf pour TUN (mars 2021), KWT (avril 2021), ALG (juin 2021), BHR, OMN, TJK et UAE (juillet 2021). Les données ont été extrapolées sur la base des derniers chiffres disponibles sur la croissance de l'inflation, comme indiqué.

l'effet de facteurs internationaux et nationaux tels que la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et de l'énergie ainsi que des coûts de transport, la répercussion des dépréciations antérieures, la reprise en cours dans certains pays et le financement monétaire dans d'autres. L'inflation des prix alimentaires nourrit l'inflation globale, en particulier dans les pays à faible revenu (comme la République kirghize et le Tadjikistan) et dans ceux où les produits alimentaires importés tiennent une place importante dans la consommation (comme l'Algérie et l'Arménie). Hors produits alimentaires et énergie, l'inflation sous-jacente augmente en Jordanie, au Maroc, au Qatar (où elle était basse précédemment), en Iraq et au Pakistan.

**Faiblesse de l'emploi.** L'emploi demeure inférieur aux niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des pays (notamment en Arabie saoudite, en Arménie, au Bahreïn, en Iran et en Tunisie). Les marchés du travail semblent en moyenne peu sensibles aux conditions économiques générales dans de nombreux pays de la région, en particulier dans les phases d'expansion, ce qui reflète la forte prévalence de la sphère informelle, d'autres goulets d'étranglement

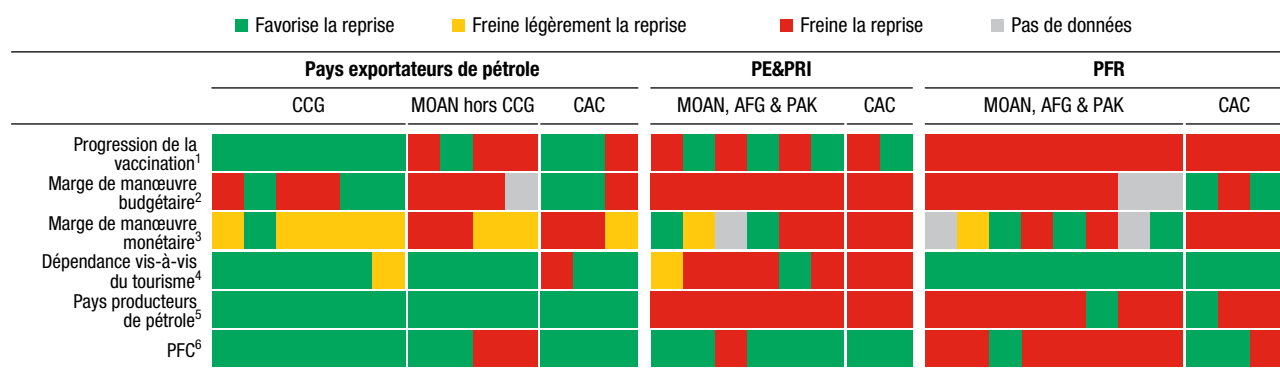
structurels et de moindres perspectives d'emploi après une période de chômage prolongée (chapitre 2).

Ce constat laisse à penser qu'il faudra sans doute un certain temps pour observer un rattrapage des emplois perdus pendant la pandémie.

**Inégalités croissantes.** La pandémie a eu des conséquences différenciées d'un groupe à l'autre. Les travailleurs peu qualifiés, les jeunes, les femmes et les travailleurs migrants ont été les plus touchés, l'emploi des femmes et des jeunes reculant respectivement de 6 et 10 % en 2020, plus que celui des hommes et du total des adultes (environ 4 % chacun). Contrairement aux crises précédentes, les travailleurs informels n'ont pas été épargnés. De même, de nombreux travailleurs des secteurs des services reposant sur les contacts physiques (comme les voyages et le tourisme) seront confrontés à des reprises plus lentes et plus inégales tant que la pandémie n'est pas maîtrisée (chapitre 2). En outre, les entreprises de plus petite taille, celles des secteurs où les contacts physiques sont nombreux et celles qui présentaient déjà des vulnérabilités s'en sont moins bien sorties que les autres (chapitre 3). Côté positif, les entreprises ayant une meilleure connectivité numérique ont pu atténuer partiellement les conséquences de la pandémie.

**Les systèmes bancaires** ont été résilients jusqu'ici, mais les risques s'accroissent de manière inégale. Bien que la rentabilité ait diminué, les prêts non performants sont restés globalement stables et les banques ont augmenté leurs coussins de réserves contre les risques de crédit et de liquidité, cette évolution tenant en partie à des politiques macrofinancières favorables. Toutefois, les banques les plus exposées au secteur des entreprises ont des ratios d'adéquation des fonds propres plus faibles, une moindre liquidité et davantage de prêts non performants, tandis que celles qui sont exposées aux secteurs aux contacts physiques élevés, qui ont été fortement touchés, ont constaté une augmentation de leurs prêts non performants. L'augmentation des provisions pour pertes sur prêts, qui résulte pour partie des exigences réglementaires, laisse à penser que les banques anticipent les risques et sont en train de constituer des coussins de fonds propres pour se prémunir d'une possible dégradation de la qualité de leurs actifs lorsque les mesures de soutien seront supprimées (chapitre 3).

Graphique 1.5. Vents contraires et vents favorables : divers facteurs influant sur les perspectives pour 2022



Sources : autorités nationales ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Progression de la vaccination : la couleur verte représente un taux de vaccination de 40 % de la population d'ici fin 2021 ; sinon la couleur est rouge.

<sup>2</sup>Marge de manœuvre budgétaire : la couleur rouge indique une absence d'accès aux marchés et/ou un ratio dette/PIB égal ou supérieur à la médiane ; sinon la couleur est verte.

<sup>3</sup>Marge de manœuvre monétaire : la couleur est rouge si les projections d'inflation des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI pour 2021 sont égales ou supérieures à la médiane ou à la cible d'inflation, et verte si elles sont inférieures ; la couleur orange représente les pays à parité fixe ou à caisse d'émission (*currency boards*).

<sup>4</sup>Dépendance vis-à-vis du tourisme : la couleur est rouge si le tourisme représente une part de plus de 10 % du PIB ainsi que de l'emploi total, orange s'il remplit ce critère pour l'un ou l'autre, et verte dans les autres cas.

<sup>5</sup>Les pays producteurs de pétrole sont indiqués en vert, les autres en rouge.

<sup>6</sup>PFC = pays fragiles ou en proie à un conflit. Ceux-ci sont indiqués en rouge, les autres pays en vert.

## Perspectives : une reprise timide et fragile

Après s'être contracté de 3,2 % en 2020, le PIB réel de la région **Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN)** devrait progresser de 4,1 % en 2021 et en 2022, ce qui représente des révisions à la hausse de respectivement 0,1 et 0,4 point de pourcentage depuis avril. Dans l'intervalle, l'inflation dans la région devrait augmenter pour atteindre 12,9 % en 2021 sous l'effet de la hausse des prix des aliments et de l'énergie et de la politique monétaire accommodante menée dans certains pays, avant de retomber à 8,8 % en 2022. L'augmentation de la dette publique brute des pays importateurs de pétrole de la région (qui devrait dépasser 100 % du PIB en 2021 selon les projections) a accru les besoins bruts de financement de près de 50 % en 2021–22 par rapport à 2018–19, les portant à 390 milliards de dollars.

Une reprise de l'activité économique est également en cours dans la région **CAC**, avec une augmentation attendue du PIB réel de 4,3 % en 2021 (soit une révision à la hausse de 0,7 point de pourcentage) et de 4,1 % en 2022, après une contraction de 2,2 % en 2020. L'inflation devrait s'accroître pour atteindre 8,5 % en 2021 (une révision à la hausse de 1,6 point de pourcentage) sous l'effet conjugué de la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires

et des produits de base, des dépréciations passées et du redressement en cours de la demande, avant de progressivement décliner pour passer au-dessous des bandes cibles à compter de 2022 à la faveur de la dissipation des facteurs temporaires et de l'augmentation des taux directeurs.

## Facteurs influençant les perspectives

L'année 2021 reste sous l'influence de la pandémie de COVID-19 en cours et des plafonds de production décidés par l'OPEP+ pour les pays exportateurs de pétrole. Par la suite, cinq facteurs définiront la reprise dans la région (graphique 1.5). En premier lieu, **les campagnes de vaccination** : les pays où la vaccination de la population est la plus avancée (pays du Conseil de coopération du Golfe et certains pays émergents et pays à revenu intermédiaire) seront plus résilients face à l'apparition de nouveaux variants du virus. En second lieu, **la marge de manœuvre des pouvoirs publics** : seuls quelques pays de la région, où l'endettement est faible et l'inflation modérée, ont une marge de manœuvre macroéconomique pour soutenir la reprise (certains pays exportateurs de pétrole et quelques pays peu endettés de la région Caucase et Asie centrale). En troisième lieu, **la dépendance vis-à-vis du tourisme** : la



conjoncture restera défavorable pour les pays plus tributaires du tourisme. En quatrième lieu, **l'évolution du marché pétrolier** : la hausse des cours du pétrole et la baisse des plafonds de production décidée par l'OPEP+ soutiendront l'activité économique des pays exportateurs de pétrole, avec des retombées pour le reste de la région ; en revanche, les cours plus élevés du pétrole freinent la croissance et exerceront des pressions inflationnistes dans les pays importateurs de pétrole. Enfin, **des difficultés politiques et humanitaires** : la croissance dans les pays fragiles ou en proie à des conflits dépendra de la résolution des conflits en cours, des incertitudes politiques et d'autres difficultés humanitaires.

### Pays exportateurs de pétrole

Les pays exportateurs de pétrole, notamment les membres du Conseil de coopération du Golfe, bénéficieront de la reprise de la demande mondiale, de la hausse des cours du pétrole et d'une couverture vaccinale plus élevée que la plupart des autres pays (graphique 1.2). Le taux de vaccination, qui est déjà de 40 % de la population dans tous les pays du Conseil de coopération du Golfe, devrait atteindre 70 % à la fin de 2021. Cependant, les restrictions économiques et sociales qui subsistent dans de nombreux pays pèseront sur les perspectives tant que la pandémie ne sera pas endiguée. Le PIB réel devrait croître de 4,5 % en 2021 (2,8 % hors Libye) et de 4,0 % en 2022, grâce à un rebond du PIB pétrolier et non pétrolier. L'activité pétrolière devrait progresser de respectivement 5,3 % et 4,4 % en 2021 et 2022 sous l'effet conjugué d'une forte hausse de la production pétrolière en Libye et d'une expansion progressive de l'offre dans les pays de l'OPEP+ après le mois d'août 2021. Les campagnes de vaccination et les cours du pétrole plus élevés favoriseront également la confiance et l'activité dans le secteur non pétrolier, où une expansion de 3,9 % et 3,4 % est anticipée respectivement en 2021 et 2022. À moyen terme, les pertes de PIB réel devraient être plus modérées pour les pays exportateurs de pétrole que pour les autres groupes (graphique 1.6).

L'inflation devrait atteindre 10,5 % en 2021 avant de retomber à 8,0 % en 2022 (soit une révision à la hausse de 0,3 point de pourcentage sur les deux années). L'inflation élevée est principalement due

aux pays exportateurs de pétrole non membres du Conseil de coopération du Golfe, car l'inflation dans les pays qui en sont membres ne dépassera pas 2,8 % en 2021.

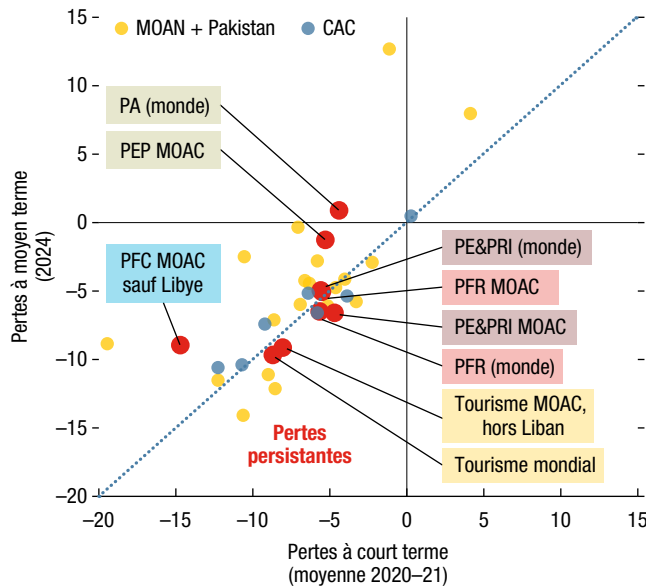
La position extérieure des pays exportateurs de pétrole devrait bénéficier de la hausse des cours du pétrole et de l'expansion des exportations, leur solde courant, déficitaire de 1,9 % du PIB en 2020, devant enregistrer un excédent de 3,6 % du PIB en 2021 (supérieur au niveau pré-pandémie). Cet excédent devrait diminuer progressivement à moyen terme parallèlement à la stabilisation anticipée des cours du pétrole. Les réserves officielles brutes devraient augmenter de 95 milliards de dollars et avoisiner 1 000 milliards de dollars en 2021, soit une révision à la hausse de plus de 100 milliards de dollars depuis avril.

Les déficits budgétaires devraient diminuer à partir de 2021, grâce à la reprise en cours, à l'augmentation des cours du pétrole, à l'expiration des mesures de soutien et aux efforts d'assainissement. Cela dit, la dette publique en pourcentage du PIB, tout en diminuant par rapport aux pics atteints pendant la crise, restera à moyen terme probablement supérieure à son niveau d'avant la crise. Les besoins bruts de financement devraient donc rester élevés, à 473 milliards de dollars en 2021–22 contre 310 milliards de dollars sur la période 2018–19.

### Pays émergents et pays à revenu intermédiaire

La reprise dans les pays émergents et dans les pays à revenu intermédiaire sera inégale. Concernant les taux de vaccination, certains pays ont enregistré des progrès notables depuis avril (comme la Jordanie, le Maroc et la Tunisie), tandis que d'autres ont pris du retard (graphique 1.2). Au vu du rythme actuel des injections, la couverture vaccinale moyenne devrait avoisiner 40 % de la population d'ici mi-2022 et 70 % d'ici fin 2022. Les pays les plus dépendants des voyages et du tourisme bénéficieront moins de la reprise mondiale en cours. La croissance du PIB réel devrait atteindre 3,6 % en 2021, puis 4,2 % en 2022, des chiffres inférieurs aux taux de croissance prévus pour l'ensemble des pays émergents et des pays à revenu intermédiaire en 2021 et 2022 (6,7 % et 5,1 % respectivement). À moyen terme,

**Graphique 1.6. Les pertes de production devraient persister dans certains pays**  
(Différence en pourcentage par rapport aux projections d'avant-crise)



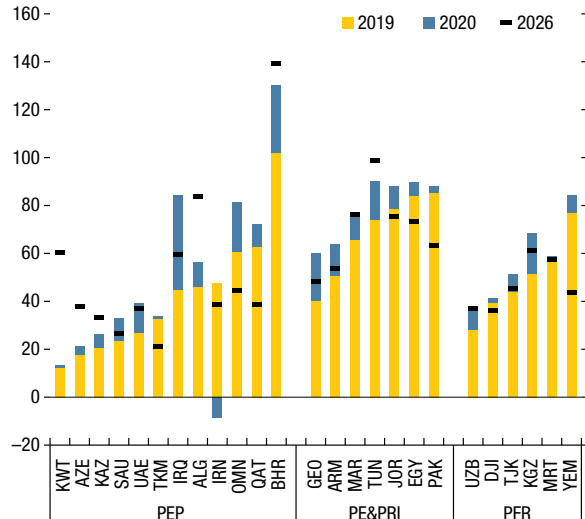
Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PA = pays avancés ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFC = pays fragiles ou en proie à un conflit ; PFR = pays à faible revenu.

le PIB réel devrait rester inférieur d'environ 6,6 % aux prévisions antérieures à la crise, un écart globalement conforme à celui attendu dans les pays comparables du monde (graphique 1.6).

L'inflation devrait augmenter dans tous les pays émergents et pays à revenu intermédiaire hormis le Pakistan. Globalement, l'inflation dans ce groupe devrait demeurer supérieure à 7,5 % en 2021–22, avant de décliner progressivement à 6,0 % à moyen terme. Outre les prix internationaux des produits alimentaires, l'évolution des taux de change et celle des cours du pétrole auront une influence sensible sur la dynamique de l'inflation dans les pays ayant un régime de change flexible, car traditionnellement ces deux facteurs expliquent en moyenne environ un quart de la volatilité de l'inflation.

Avec la poursuite de la reprise, les équilibres budgétaires devraient progressivement s'améliorer sous l'effet conjugué d'un redressement cyclique des recettes, de l'expiration des mesures liées à la pandémie et des perspectives d'ajustement budgétaire à moyen terme dans les pays dont la charge de la dette est élevée (comme l'Égypte et le

**Graphique 1.7. MOAC : Dette publique**  
(En pourcentage du PIB)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.  
Note : Le Soudan n'est pas pris en compte dans le groupe des PFR. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).  
MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PE&PRI = pays émergents et pays à revenu intermédiaire ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

Pakistan). La dette totale, qui représentait 86,8 % du PIB en 2020, devrait atteindre 91,7 % du PIB en 2021 et diminuer progressivement entre 2022 et 2026, retrouvant son niveau d'avant la crise en 2023. Cette baisse masque toutefois des évolutions divergentes à moyen terme d'un pays à l'autre, avec un ratio d'endettement prévisionnel supérieur aux niveaux antérieurs à la pandémie en Arménie, en Géorgie et en Tunisie, mais inférieur en Égypte, en Jordanie et au Pakistan (graphique 1.7).

La dette accumulée en 2020 a sensiblement accru les besoins bruts de financement, qui devraient atteindre 564 milliards de dollars sur la période 2021–22, soit 20 % de plus que sur la période 2018–19. En outre, l'augmentation de la dette et des passifs conditionnels (découlant des mesures hors budget telles que l'octroi de prêts ou de garanties ainsi que de nombreuses autres formes d'opérations quasi budgétaires, y compris par le truchement d'entreprises publiques) a fragilisé les comptes publics, compromettant ainsi les perspectives de stabilisation de la dette (encadré 1.1).

Après s'être contracté sous l'effet de l'effondrement de la demande intérieure et des cours du pétrole en 2020, le déficit courant global devrait se creuser par rapport à son niveau de 2020 (3,4 % du PIB), pour atteindre

3,9 % du PIB en 2022. Cette évolution serait le résultat conjugué d'un effet positif de la reprise mondiale sur les exportations de marchandises, de l'effet de la hausse des cours du pétrole et du redressement de la demande intérieure sur les importations, ainsi que d'une reprise plus lente des voyages et du tourisme (par exemple en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Liban et au Maroc).

### Pays à faible revenu et pays fragiles et en proie à des conflits

Les pays à faible revenu, dont beaucoup sont aussi des pays fragiles ou en proie à des conflits, ont des taux de vaccination relativement faibles et sont très dépendants des initiatives multilatérales pour acquérir des vaccins. Ces pays, en particulier les pays fragiles ou affectés par des conflits, ont aussi des capacités de soins de santé et de test limitées, ce qui rend très difficile le suivi des tendances clés de la pandémie. À moins d'une action multilatérale renforcée pour augmenter les stocks de vaccins, il faudra sans doute attendre 2024 pour que les taux de vaccination atteignent 70 %, ce qui aggraverait les difficultés économiques et sociales déjà présentes. L'activité devrait progresser de 3,4 % en 2021 et de 4,4 % en 2022, avec une hausse graduelle de la croissance à moyen terme parallèlement à l'évolution des taux de vaccination. Comme ailleurs dans le monde, la pandémie devrait avoir des effets durables, le PIB réel restant à moyen terme inférieur de 4,8 % aux prévisions déjà faibles d'avant la crise (graphique 1.6).

Au-delà de l'évolution de la pandémie, une reprise plus nourrie dans les pays fragiles ou affectés par des conflits reste compromise par les conflits (Cisjordanie et Gaza, Libye, Syrie, Yémen), les urgences humanitaires (Afghanistan, Somalie, Syrie, Yémen) et les risques d'instabilité économique et politique persistante (Afghanistan, Liban, Libye, Soudan). Les perspectives de Djibouti sont elles aussi obscurcies par le conflit dans l'Éthiopie voisine. Le Liban est aux prises avec une très grave crise économique, accentuée par la pandémie, et doit de toute urgence régler un large éventail de difficultés économiques et sociales complexes. De même, les bouleversements survenus en Afghanistan ont précipité l'économie fragile du pays, déjà sous le choc de la pandémie et de la sécheresse, dans une

grave crise économique marquée par une chute de la production, la paralysie des banques et une pauvreté grandissante (encadré 1.2).

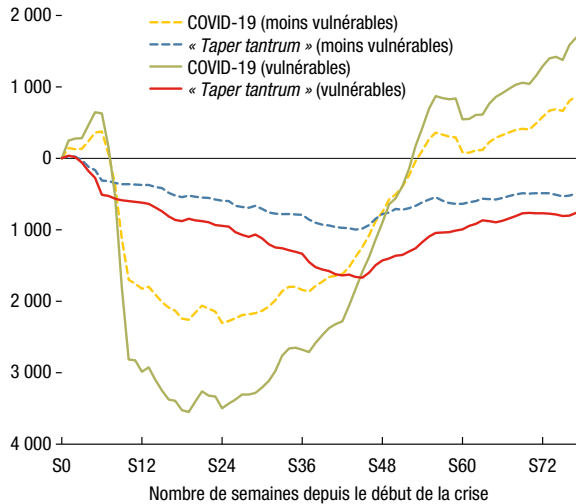
Côté positif, le Soudan, avec le concours de la communauté internationale et du FMI, a pris des mesures énergiques en vue d'adopter un taux de change déterminé par le marché, d'accroître ses recettes et de réduire les subventions, et de commencer à s'attaquer à des carences de gouvernance profondément enracinées, ce qui améliore ses perspectives à long terme et ses conditions sociales. En conséquence, c'est aujourd'hui le 38<sup>e</sup> pays à atteindre le point de décision de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), avec une réduction immédiate de la dette publique extérieure de 28 milliards de dollars, qui sera ramenée à 6 milliards de dollars (14 % du PIB) au point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE.

### Montée des risques et des vulnérabilités

**Pandémie et campagne de vaccination.** La propagation rapide du variant delta et la menace de variants plus virulents rendent plus incertain le délai nécessaire pour surmonter la pandémie. Une montée en puissance de la vaccination sauverait des vies et accélérerait la reprise, mais des retards d'approvisionnement en vaccins et de nouvelles flambées épidémiques constituent des risques élevés qui pourraient retarder la reprise et compromettre la viabilité de la dette.

**Conditions financières mondiales plus strictes et risques financiers.** Étant donné leurs besoins de financement élevés, les pays émergents et les pays à revenu intermédiaire demeurent vulnérables à une hausse des rendements obligataires mondiaux si les pressions inflationnistes mondiales persistent plus que prévu. Un resserrement des conditions financières mondiales pourrait entraîner des sorties de capitaux et creuser les écarts sur les taux souverains, exposant particulièrement les pays qui ont le moins de réserves et des comptes extérieurs plus fragiles (graphique 1.8). Une telle situation entraînerait une augmentation des taux d'intérêt dans la région et réduirait le soutien à la demande, poserait des difficultés aux entreprises très

**Graphique 1.8. MOAC : flux cumulés de capitaux**  
(En millions de dollars)



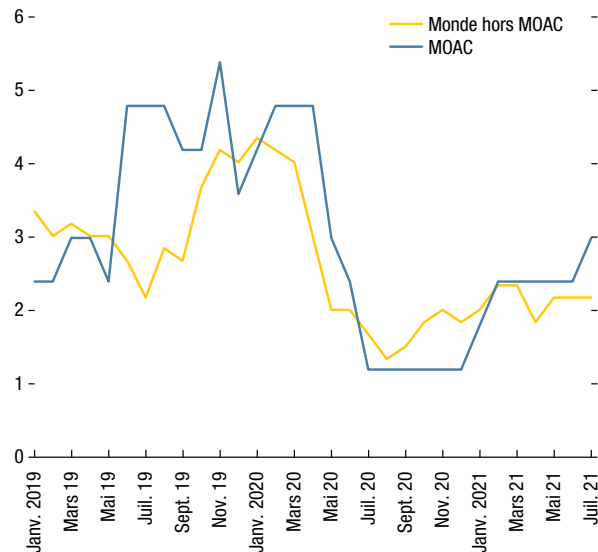
Sources : base de données EPFR ; calculs des services du FMI.  
Note : Au temps  $t$ , si le pays se trouve en deçà de la valeur médiane (des réserves de change), il est caractérisé comme vulnérable. Pour le « *taper tantrum* » (épisode de panique à la suite d'une annonce de la Fed), S1 est la semaine du 22 mai 2013 ; pour la COVID-19, c'est celle du 22 janvier 2020. MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale.

endettées, accroîtrait les risques de financement, de refinancement et de non-stabilisation de la dette, et exacerberait l'interdépendance des banques et des emprunteurs souverains, ce qui pourrait à son tour peser davantage sur le crédit au secteur privé et menacer la reprise et la stabilité financière (encadré 1.1 ; *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, avril 2021).

**Augmentation persistante de l'inflation.** Cette évolution de l'inflation pourrait être due à des contraintes persistantes sur les approvisionnements mondiaux, à la hausse des prix alimentaires et à une perte d'ancrage des anticipations inflationnistes dans les pays dont le cadre monétaire est fragile. L'accélération de l'inflation pénaliserait davantage les segments les plus pauvres de la société, aggravant les inégalités existantes, et déclencherait aussi de nouvelles hausses des taux directeurs, ce qui réduirait les mesures de soutien à une reprise déjà fragile.

**Retrait prématuré des mesures de soutien.** Plus généralement, des niveaux élevés de dette et d'inflation accentuent le risque de retrait prématuré des mesures de soutien. Au vu des faibles taux de vaccination, les économies seraient alors sans défense face à l'apparition de nouveaux variants, ce qui aurait des conséquences sur les entreprises des secteurs les plus touchés et sur les

**Graphique 1.9. Tendances récentes en matière de troubles sociaux**  
(En pourcentage du nombre de pays, moyenne mobile sur six mois)



Source : Barrett *et al.* (2020).  
Note : On déduit la survenue de troubles sociaux de hausses exceptionnelles, dans les médias nationaux, de la fréquence de mots-clés relatifs à des manifestations, des émeutes et d'autres formes de troubles à l'ordre public. MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale.

ménages vulnérables. Il pourrait en résulter une augmentation des faillites, des défauts de paiement et des prêts non performants, qui conduirait à la concrétisation des risques pour les entreprises et le secteur bancaire (chapitre 3), ainsi qu'à une élévation du taux de chômage et à un creusement des inégalités (chapitre 2).

**Montée des risques de troubles sociaux, géopolitiques et sécuritaires.** Quoique plus faibles qu'en 2019, les troubles sociaux ont augmenté en 2021 et pourraient encore s'aggraver sous l'effet des vagues d'infection répétées, des conditions économiques difficiles, d'un fort taux de chômage et des prix élevés des produits alimentaires, notamment pour les pays à faible revenu et les pays fragiles ou en proie à des conflits (graphique 1.9). Ce risque est accentué par l'incertitude politique accrue et les tensions géopolitiques présentes dans certains pays (par exemple en Iraq, au Liban, en Libye, en Tunisie et au Yémen). La crise en Afghanistan appauvrit des millions de personnes, surtout les femmes et les groupes vulnérables, et a déjà déplacé des milliers d'Afghans à l'intérieur du pays. Ceci pourrait engendrer une vague de réfugiés, principal vecteur de retombées dans la région (encadré 1.2).

**Conséquences de la crise, creusement des inégalités, pauvreté et séquelles.** Le risque à plus long terme pour la région est qu'une reprise inégale après la pandémie aboutisse à un creusement permanent des écarts de richesse et de revenu et des disparités sociales et, à terme, à une croissance plus faible et à des sociétés moins inclusives. En outre, on estime que, dans la région, environ 7 millions de personnes de plus ont basculé dans l'extrême pauvreté sur la période 2020–21 par rapport aux prévisions antérieures à la crise. Dans l'ensemble, les conséquences de la crise et les vulnérabilités préexistantes — poids de la dette, chômage structurel élevé, prévalence d'entreprises publiques inefficaces qui freinent l'innovation du secteur privé et posent des risques budgétaires, et dépendance vis-à-vis des produits de base — pourraient, si elles ne sont pas traitées, peser sur les perspectives de croissance régionales après la COVID-19.

**Chocs climatiques.** Le changement climatique, un des principaux facteurs à l'origine de la multiplication et de l'intensification des catastrophes liées au climat, pose des défis considérables pour la région MOAC, notamment en raison de ses importants besoins d'adaptation et de sa dépendance à l'égard des hydrocarbures (encadré 1.3).

## Des arbitrages de politique publique plus difficiles sur la voie d'une reprise transformatrice

La poursuite de la pandémie de COVID-19 réserve de difficiles arbitrages au niveau des politiques publiques. De nombreux pays de la région vont connaître une reprise lente. De plus, outre leur peu d'espace budgétaire, les pays sont aujourd'hui confrontés à la difficulté supplémentaire d'une marge de manœuvre monétaire diminuée, compte tenu de l'inflation. À ce titre, ils devront relever de multiples défis : concilier la protection des vies et des moyens d'existence, favoriser une reprise autonome, inclusive et plus verte, préserver la viabilité des finances publiques et la stabilité financière, et investir dans l'avenir. Pour préparer les économies au monde d'après la pandémie, il est nécessaire d'exploiter les synergies en menant des politiques publiques nationales de grande ampleur. La coopération régionale pourrait accompagner ces

efforts en aidant au déploiement des vaccins et en exploitant les tendances mondiales qui s'accroissent.

**Une montée en puissance des campagnes de vaccination** est indispensable pour sauver des vies, soutenir la reprise et réduire les divergences. La vigueur et la durée de la reprise mondiale et régionale sont étroitement liées à un endiguement satisfaisant du virus partout dans le monde. À défaut d'action coordonnée, des taux de vaccination inégaux exposeront la région à de nouvelles menaces pour les vies et les moyens d'existence, en particulier pour les pays à faible revenu, les pays fragiles ou en proie à des conflits et les pays à revenu intermédiaire disposant d'une faible marge de manœuvre en matière de politiques publiques. La priorité à court terme est donc de vacciner rapidement les populations, ce qui implique de redoubler d'efforts pour obtenir et administrer les doses vaccinales tout en s'assurant que les systèmes de santé disposent de ressources suffisantes. Une coopération forte à l'échelle mondiale et régionale est nécessaire pour atteindre l'objectif de vacciner au moins 40 % de la population avant la fin de l'année et 70 % mi-2022. Jusqu'ici, la région s'est assurée l'obtention de 576 millions de doses (dont 52 % ont été promis par le mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 et par le Fonds africain pour l'acquisition des vaccins, rattaché à l'Union africaine) ; il lui manque donc environ 66 millions de doses (24 millions pour la région MOAN, 7 millions pour l'Afghanistan, 21 millions pour le Pakistan et 14 millions pour la région CAC)<sup>1</sup>.

**La politique budgétaire requiert un exercice délicat d'équilibre** pour préserver la viabilité de la dette tout en soutenant la reprise. Les pays où la vaccination progresse lentement et où les taux d'infection augmentent doivent continuer à soutenir les vies et les moyens d'existence. Toute nouvelle aide budgétaire doit être bien ciblée sur les plus vulnérables et tenir compte de l'espace budgétaire. Dans les pays qui disposent d'espace budgétaire, le retrait à terme des mesures de soutien doit être

<sup>1</sup>Les doses de vaccins obtenues proviennent d'accords bilatéraux, de dons reçus et de vaccins promis dans le cadre d'initiatives mondiales et régionales. Elles ne représentent pas les doses livrées. Le déficit estimé représente le nombre de doses supplémentaires (au-delà des doses obtenues) nécessaires pour vacciner 60 % de la population, ce qui était initialement l'objectif ; cet objectif a récemment été porté à 70 % pour parer au risque d'apparition de nouveaux variants.

clairement annoncé et progressif afin d'éviter des ajustements inutilement brutaux qui pourraient compromettre la reprise. Les pays sans espace budgétaire devront procéder à des ajustements malgré la fragilité de la reprise, ce qui souligne l'importance de la qualité et de la composition de l'ajustement. Pour que celui-ci favorise la croissance, les mesures pourraient s'appuyer sur une redistribution des dépenses et l'accroissement de leur efficacité, l'élimination des subventions qui profitent aux riches, la maîtrise des masses salariales élevées et la mobilisation des recettes (Moniteur des finances publiques, octobre 2021). Il faudra soigneusement gérer les risques pour la stabilisation de la dette, notamment en suivant de près les passifs conditionnels accumulés pendant la pandémie (encadré 1.1). Les pays exportateurs de pétrole auraient intérêt à profiter de l'augmentation des recettes pétrolières pour reconstituer leurs marges de manœuvre, s'efforcer d'éviter les dépenses procycliques si la reprise est à l'arrêt et axer toute dépense supplémentaire sur les défis porteurs de transformation à plus long terme.

#### **Déliçats arbitrages pour la politique monétaire.**

Les banques centrales ont la difficile tâche de maîtriser l'inflation croissante sans étouffer la fragile reprise. Si les anticipations d'inflation demeurent ancrées, les banques centrales pourront se permettre d'ignorer les pressions inflationnistes transitoires et attendre que la reprise soit solidement amorcée pour durcir la politique monétaire. Cependant, l'ancrage des anticipations d'inflation pourrait être difficile et malaisé à juger en temps réel. Par conséquent, si l'inflation s'avère plus persistante, les banques centrales devront peut-être relever les taux d'intérêt (comme cela a été fait dans certains pays) afin de prévenir une perte d'ancrage des anticipations d'inflation. Dans les pays ayant un régime de parité fixe, il est probable que la politique monétaire sera de moins en moins accommodante au fur et à mesure de la normalisation des politiques monétaires des pays avancés.

**Améliorer le cadre de l'action publique pour faciliter les arbitrages.** La marge de manœuvre dépend du cadre général de l'action publique, et des mesures crédibles pour l'améliorer peuvent faciliter certains arbitrages. En premier lieu, les ajustements budgétaires doivent se baser sur un plan budgétaire à

moyen terme qui démontre clairement la viabilité de la dette à moyen terme, ce qui pourrait alors renforcer la confiance et réduire les besoins d'ajustement (Moniteur des finances publiques, octobre 2021, chapitre 2). En second lieu, les pays dont le cadre monétaire est plus fragile ont moins de marge de manœuvre quant aux mesures d'assouplissement monétaire qu'ils peuvent prendre sans risquer de déstabiliser l'inflation. Une amélioration des cadres monétaires (notamment en évitant le financement monétaire des budgets) et des stratégies de communication claires contribueraient à faciliter cet arbitrage. Enfin, compte tenu de l'élévation des risques liés à la dette et au financement, les pays devraient consolider leur stratégie de gestion de la dette, notamment en profitant des conditions favorables actuelles pour reprofiler la dette, élargir la base d'investisseurs et développer les marchés de capitaux nationaux (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, avril 2021).

**Calibrage prudent des politiques financières.** En fonction de la vigueur de la reprise économique et de la portée des mesures de soutien, il se pourrait que 15 à 25 % des entreprises de la région doivent être restructurées ou liquidées (chapitre 3). Il demeure donc indispensable que le retrait des aides au secteur financier se fasse progressivement, afin de prévenir les défauts de paiement qui nuiraient à la reprise du secteur privé, à l'emploi et à la stabilité financière. L'espace budgétaire étant limité, il est souhaitable que les mesures d'urgence ciblent de plus en plus les entreprises et les secteurs en difficulté mais viables. Des filets de sécurité financière appropriés, comprenant des cadres de résolution bancaire et d'assurance des dépôts, contribueront à prévenir les risques pour la stabilité financière. D'autre part, il conviendrait de continuer à soutenir le crédit au secteur privé et de surveiller l'exposition des banques aux emprunteurs souverains (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, avril 2021). À plus long terme, le renforcement des régimes d'insolvabilité et le développement des marchés de capitaux et des marchés obligataires intérieurs faciliteraient l'ajustement du secteur des entreprises.

**Politiques du marché du travail tournées vers l'avenir.** De meilleures opportunités d'éducation et de formation doublées d'incitations à l'embauche

faciliteraient la mobilité des travailleurs vers les secteurs porteurs ainsi que la transition vers l'économie post-COVID-19 (chapitre 2). Les pays qui ont instauré des dispositifs de rétention de la main-d'œuvre (tels l'Azerbaïdjan, l'Égypte et la Jordanie) ont aidé à prévenir de plus fortes hausses du chômage pendant la crise ; lorsque la reprise se confirmera, ces pays devraient à mettre fin à ces dispositifs, promouvoir un retour à la recherche active d'un emploi et remobiliser les travailleurs délaissés. Les pays qui disposent d'espace budgétaire pourraient prendre des mesures d'aide à la création d'emplois, comme des aides à l'embauche soigneusement pensées, temporaires et ciblées. Les pays doivent également conduire des réformes structurelles afin d'encourager l'emploi formel, celui des jeunes et celui des femmes, et de renforcer la mobilité des travailleurs migrants.

**Aide du FMI et allocation de droits de tirage spéciaux (DTS).** Le FMI, qui a, depuis le début de la pandémie, déjà soutenu ses pays membres dans la région à hauteur de 20 milliards de dollars, continue de coordonner ses interventions avec d'autres institutions régionales et internationales afin d'aider les pays à établir un plan d'action pour une reprise plus vigoureuse et plus durable. En outre, en parallèle avec la Banque mondiale, le FMI a contribué à la mise en place d'une initiative de suspension du service de la dette par le G20 et les créanciers du Club de Paris, et il a soutenu le cadre commun pour le traitement de la dette, qui contribue à la résolution des situations difficiles en matière de dette souveraine. Le FMI revoit actuellement sa stratégie générale pour les pays fragiles ou en proie à des conflits, en vue d'explicitier comment ses compétences centrales, sa mission et ses instruments peuvent être mis à profit pour apporter une aide couvrant tout le spectre des fragilités et des conflits. La stratégie précisera en outre comment mieux adapter les modalités de dialogue aux caractéristiques particulières des pays fragiles ou affectés par des conflits et indiquera précisément comment le FMI peut contribuer et coopérer avec d'autres partenaires.

L'allocation générale de DTS réalisée par le FMI en 2021 — la plus conséquente de son histoire — a pris effet en août ; elle a augmenté les avoirs de réserve de la région de 49,3 milliards de dollars. À un moment où de nombreux pays doivent faire des choix difficiles

entre couvrir les besoins essentiels en matière de santé et de dépenses sociales, soutenir plus largement leur économie et honorer leurs obligations au titre de leurs emprunts extérieurs, cette allocation de DTS devrait atténuer une partie des contraintes et les aider à mieux gérer les arbitrages. Pour que les DTS apportent un maximum de bénéfices, les décisions relatives à leur utilisation devront être prudentes, éclairées et conformes à la viabilité macroéconomique et à la transparence.

## Investir dans l'avenir pour renaître plus forts

La région connaît depuis longtemps des problèmes structurels, qui ont pris un relief particulier au début de la pandémie. S'ils ne sont pas résolus, les vulnérabilités qu'ils représentent persisteront dans le monde d'après la pandémie. Cependant, la crise a également ouvert la voie à une reprise transformatrice susceptible d'aboutir à un nouveau modèle de développement qui contribue à une croissance plus soutenue et place la région sur une trajectoire économique plus durable et plus inclusive.

**Repenser le rôle de l'État, promouvoir un secteur privé dynamique et renforcer la protection sociale.** Les interventions de l'État pendant la pandémie ont atténué les conséquences sanitaires et sociales de la crise. Ce serait un moment opportun pour prendre appui sur ces réussites et revoir les contrats sociaux afin de les réorienter vers la santé et l'éducation, d'améliorer la qualité et la couverture des filets de sécurité et de réexaminer le rôle et l'efficacité des subventions existantes. Parallèlement, il est indispensable de procéder à une réévaluation approfondie des finalités des entreprises publiques, très nombreuses dans la région (graphique 1.10), et de leur gouvernance, associée à une réforme de la réglementation visant à stimuler la concurrence, afin de diagnostiquer et de réduire les risques budgétaires tout en encourageant l'innovation et la croissance du secteur privé (voir *Rigo et al.*, 2021). Des réformes du marché du travail pourraient faciliter ce processus en réduisant la protection excessive des emplois du secteur public et en soutenant la création d'emplois de qualité dans le secteur privé (voir chapitre 2). Une amélioration des dispositifs de lutte contre

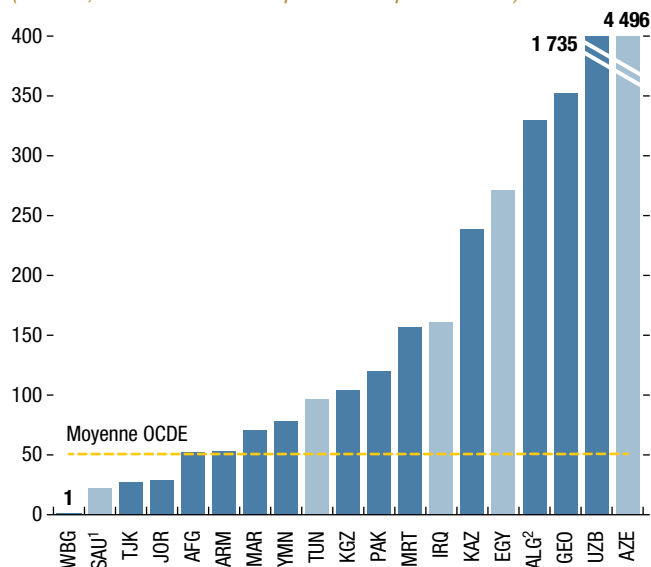
la corruption aiderait aussi à jeter les bases d'une croissance plus vigoureuse (voir Jarvis *et al.*, 2021).

### Mettre les nouvelles tendances mondiales à profit.

Il est important de veiller à ce que la région ne se laisse pas distancer par les tendances mondiales et qu'elle se saisisse des nouvelles opportunités de croissance. De nombreux pays de la région ont profité de la crise pour accélérer ces tendances. Ainsi, le Maroc a instauré un système centralisé d'enregistrement numérique des personnes vaccinées et a créé un portail Internet unifié afin de mieux adapter la fourniture des services publics aux besoins des citoyens, d'améliorer la transparence et de faciliter les gains d'efficience. Des solutions numériques ont également été utilisées pour atteindre les travailleurs informels en Égypte. En juillet, la Banque centrale de Tunisie a mené avec la Banque de France un essai de transfert international de monnaie numérique de banque centrale de gros, tandis que les banques centrales des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite ont entrepris ensemble une initiative similaire dans le cadre du projet Aber. Ces circuits alternatifs pour les virements internationaux peuvent accroître la transparence, accélérer et abaisser le coût des transactions internationales, avec des effets boule de neige sur l'activité économique des pays et une plus grande participation de leurs diasporas respectives. S'appuyant sur leur réponse à la crise, les pays devraient investir dans les technologies et infrastructures numériques pour mieux détecter les groupes vulnérables, les aider, promouvoir l'inclusion financière et catalyser de nouvelles opportunités de croissance et d'emploi.

**S'adapter au changement climatique, atténuer les émissions et diversifier l'économie.** Alors que plusieurs pays de la région se sont dotés d'une stratégie nationale pour le climat (tels l'Arabie saoudite, l'Égypte et les Émirats arabes unis), de nombreux autres pays commencent à peine à établir leur plan national d'adaptation, et ces efforts doivent être accélérés. La coopération régionale pourrait accompagner les efforts nationaux d'adaptation au changement climatique, d'atténuation des émissions et de gestion des risques de transition, ce qui créerait des opportunités d'investissement vert et de création d'emplois (encadré 1.3).

**Graphique 1.10. MOAC : Entreprises publiques**  
(Nombre, 2019 ou données disponibles les plus récentes)



Sources : OCDE ; autorités nationales ; calculs des services du FMI.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. Les barres de couleur plus claire indiquent que les données proviennent d'autres sources.

<sup>1</sup>Pour l'Arabie saoudite, les données communiquées se limitant au portefeuille d'entités relevant des institutions déclarantes, elles ne peuvent être considérées comme une représentation complète du secteur des entreprises publiques du pays.

<sup>2</sup>Le nombre d'entreprises publiques en Algérie englobe celles dont la part détenue par l'État varie entre 90 et 100 %.

## Bibliographie

- Camarota, S. 2015. "The High Cost of Resettling Middle Eastern Refugees." Center for Immigration Studies (CIS), Washington, DC.
- Jarvis, C., G. Pierre, and others. 2021. "Economic Governance Reforms to Support Inclusive Growth in the Middle East, North Africa, and Central Asia." IMF Departmental Paper No. 2021/001, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Mirzoev, T.N., L. Zhu, Y. Yang, M.T. Zhang, M.E. Roos, M.A. Pescatori, and M.A. Matsumoto. and Matsumoto, M.A. 2020. "The future of oil and fiscal sustainability in the GCC Region." IMF Departmental Paper No. 2020/001, International Monetary Fund. Washington, DC.
- Richwine, J., S. Camarota, and K. Zeigler. 2020. "The fiscal costs of refugee resettlement, no free lunch for taxpayers." CIS, Washington, DC, March.
- Rigo, E. C. Richmond and others. 2021. "State-Owned Enterprises in Middle East, North Africa, and Central Asia; Size, Costs, and Challenges." IMF Departmental Paper No. 2021/019, International Monetary Fund, Washington, DC.



### Encadré 1.1. MOAC : risques pour la stabilisation de la dette à moyen terme

Le choc de la COVID-19 a creusé les déficits budgétaires et élevé les ratios dette publique/PIB dans toute la région, dégradant ainsi les perspectives de stabilisation de la dette dans plusieurs pays<sup>1</sup>. Surtout, d'après une analyse utilisant le nouvel outil de visualisation de la dette sous forme de graphique en éventail, qui fait partie du nouveau cadre de viabilité de la dette et du risque souverain, élaboré par le FMI, la probabilité est plus forte (qu'avant la COVID-19) pour la plupart des pays de la région que la dette ne se stabilise pas à un horizon de trois ans (graphique 1.1.1 de l'encadré). Il est à noter que pour certains pays émergents, notamment ceux qui conduisent des programmes appuyés par le FMI, la probabilité de non-stabilisation de la dette devrait diminuer, bénéficiant des cadres à moyen terme fournis en vertu de ces programmes.

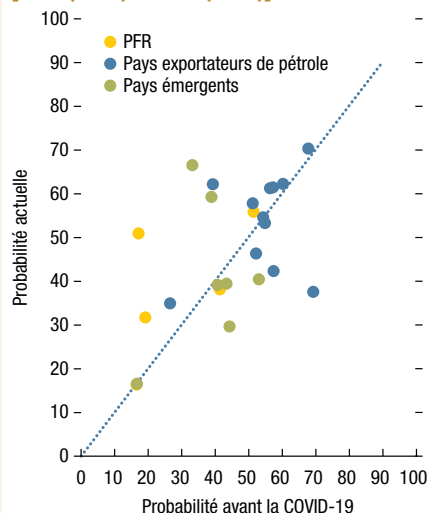
Ces projections soulignent l'impératif de prudence et d'urgence budgétaires. Même avant la COVID-19, la probabilité d'une non-stabilisation de la dette était forte (44 % en moyenne dans les pays de la région inclus dans notre échantillon) et elle a encore augmenté après la COVID-19, de sorte que les pays ne disposent plus de l'espace budgétaire dont ils auraient besoin pour absorber de nouveaux chocs. La décomposition des flux de dette prévisionnels à moyen terme montre que ramener la dette aux niveaux antérieurs à la COVID-19 nécessite des ajustements budgétaires beaucoup plus radicaux (que ce qui était envisagé avant la COVID-19) pendant plus de dix ans (voir *Moniteur des finances publiques*, octobre 2021, chapitre 2). Cependant, même ces projections pourraient s'avérer optimistes, car elles reposent sur plusieurs hypothèses favorables du scénario de référence (graphique 1.1.2 de l'encadré). En particulier :

1. Dans le scénario de référence, les pays de la région MOAC devraient bénéficier de différentiels taux d'intérêt-taux de croissance fortement négatifs, similaires, et dans certains cas supérieurs, à leur moyenne d'avant la COVID-19 (graphique 1.1.3). Il est clair toutefois que les risques de croissance plus faible sont aujourd'hui accrus en raison des nouvelles vagues de COVID-19 et des séquelles qu'elles laisseront à moyen terme, et d'une augmentation soudaine des taux d'intérêt mondiaux et des besoins de financement conséquents qui s'ensuivront.
2. Les fortes réductions de dettes ciblées pour les pays émergents reposent sur des efforts d'ajustement budgétaire relativement vigoureux à moyen terme. Toutefois, la faisabilité sociopolitique de ces efforts pourrait être compromise dans le contexte de reprises fragiles et minées par un chômage élevé (graphique 1.1.2 de l'encadré).
3. De nombreux pays ont fourni des aides financières exceptionnelles pendant la pandémie par le biais de mesures extrabudgétaires et d'opérations quasi budgétaires, y compris par le truchement d'entreprises publiques (voir Rigo *et al.*, 2021). Une réalisation de ces passifs conditionnels pourrait s'ajouter aux facteurs ci-dessus.

Préparé par Tannous Kass-Hanna, Lawrence Norton, Sidra Rehman et Suchanan Tambunlertchai, aidés, pour les recherches, par Kate Nguyen, Jonathan Saalfield et Ahmad Jawed Sakhi. Le projet a été dirigé par Ali Abbas.

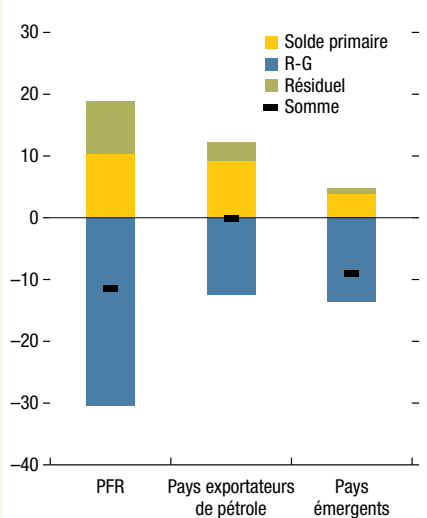
<sup>1</sup>Cet encadré exclut l'Afghanistan, la Cisjordanie et Gaza, le Liban, la Libye, l'Ouzbékistan, la Somalie, le Soudan et la Syrie.

**Graphique 1.1.1 de l'encadré. Probabilité de non-stabilisation de la dette [dette(2024) > dette(2023)]**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : PFR = pays à faible revenu.

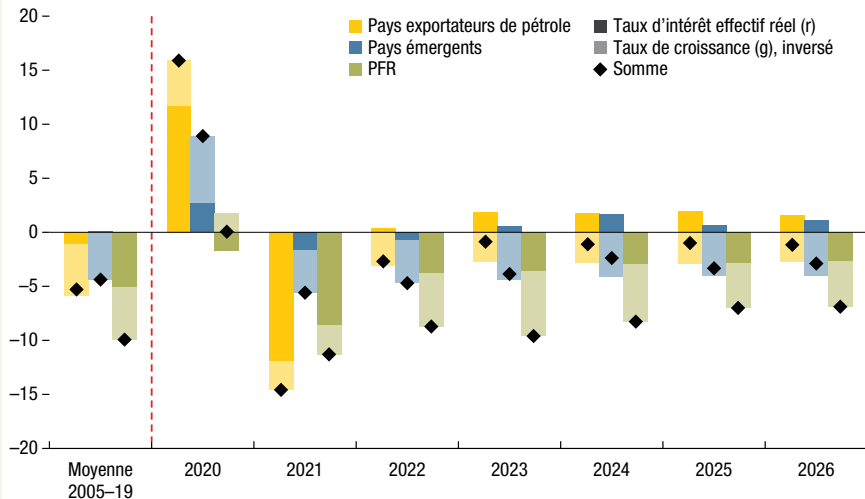
**Graphique 1.1.2 de l'encadré. Décomposition des variations cumulées de la dette entre fin 2020 et fin 2026**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : PFR = pays à faible revenu ; R-G = taux d'intérêt réel sur la dette moins taux de croissance réelle de l'économie.

Encadré 1.1 (fin)

**Graphique 1.1.3 de l'encadré. MOAC : différentiel entre les taux d'intérêt effectifs réels et la croissance réelle sur la période 2005–26**  
(Pays médian, en points de pourcentage)

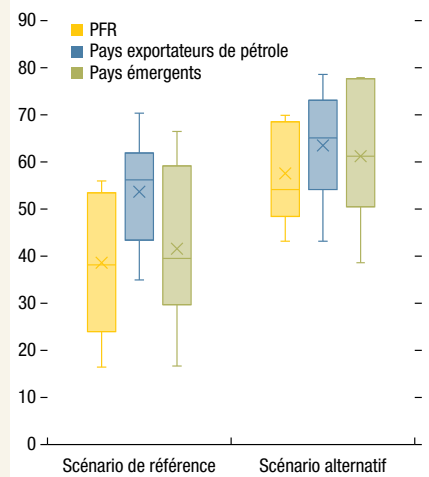


Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PFR = pays à faible revenu.

Un scénario défavorable, où les hypothèses du scénario de référence sont « mises à l'épreuve », accroît encore la probabilité de non-stabilisation de la dette. Les hypothèses du scénario alternatif (sur la période 2022–26) sont les suivantes : i) hausse de 150 points de base des taux d'intérêt réels effectifs ; ii) croissance annuelle prévisionnelle pour chaque pays plafonnée à la croissance réelle moyenne enregistrée sur la période 2001–19 ; iii) soldes primaires réduits de 1 % du PIB pour les pays émergents et les pays exportateurs de pétrole et de 0,5 % du PIB pour les pays à faible revenu, afin de tenir compte d'un possible optimisme des cadres budgétaires à moyen terme ; et iv) réalisation supplémentaire des passifs conditionnels équivalant à 1 % du PIB chaque année, pour tenir compte des garanties de la dette du secteur privé ou des entreprises publiques accordées implicitement ou explicitement par l'État. La probabilité d'une non-stabilisation de la dette augmente nettement dans le scénario alternatif, en particulier pour les pays émergents et les pays à faible revenu (graphique 1.1.4).

Il faut donc une vigilance continue et envisager, une fois la reprise amorcée, des mesures d'ajustement budgétaire ancrées dans un plan budgétaire à moyen terme crédible. Des mesures de renforcement des institutions conforteraient la crédibilité de l'ajustement à moyen terme, ce qui aiderait à ancrer les anticipations et signifierait une volonté de prudence budgétaire, y compris la budgétisation prudente des risques probables pour les comptes publics émanant des entreprises publiques et d'autres passifs conditionnels. Étant donné les niveaux d'endettement élevés, le maintien d'une marge de manœuvre pour les dépenses critiques nécessitera également des réformes structurelles accélérées pour stimuler la croissance, des stratégies de gestion de la dette visant à limiter les risques d'érosion de la confiance découlant des pressions de financement à court terme, ainsi que des financements sous forme de dons et de prêts concessionnels de la part des partenaires au développement.

**Graphique 1.1.4 de l'encadré. Comparaison des probabilités de non-stabilisation de la dette entre le scénario de référence et le scénario alternatif**



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : PFR = pays à faible revenu.

## Encadré 1.2. bouleversements en Afghanistan et retombées extérieures

*Les bouleversements survenus en Afghanistan pourraient avoir de fortes répercussions économiques et sécuritaires pour la région et au-delà. Ils ont provoqué des déplacements internes et pourraient déclencher une vague de réfugiés dans les pays voisins, la Turquie et l'Europe. Les retombées financières ont été limitées, mais les échanges transfrontaliers en espèces vont probablement se développer. La perturbation des exportations à destination de l'Afghanistan pourrait avoir des conséquences macroéconomiques et sociales sur certains de ses voisins. Au-delà des retombées économiques, les craintes d'implications défavorables pour la sécurité de la région pourraient peser sur la perception des risques et les perspectives de croissance.*

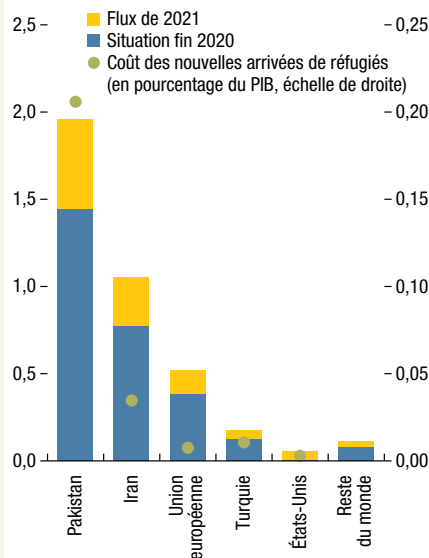
L'Afghanistan a subi de multiples chocs après le retour des Talibans au pouvoir. L'aide non humanitaire étant interrompue et les avoirs extérieurs en grande partie gelés, l'économie afghane, dépendante de l'aide extérieure, risque de connaître de graves crises budgétaires et de la balance des paiements. La pénurie de devises et la perte des relations de correspondants bancaires ont handicapé les banques du pays. Ces chocs pourraient entraîner une contraction allant jusqu'à 30 % de la production, avec une baisse des importations, une dépréciation de l'afghani et une accélération de l'inflation. La baisse de niveau de vie qui en résulte menace de faire basculer des millions d'individus dans la pauvreté et pourrait engendrer une crise humanitaire.

La situation politique provoque une montée en flèche du nombre de réfugiés afghans. Fin 2020, on comptait 3,5 millions de personnes déplacées en Afghanistan et près de 3 millions de réfugiés afghans dans le monde, dont la moitié au Pakistan. En supposant qu'un million d'Afghans fuient leur pays et s'installent dans d'autres pays en proportion du nombre actuel de réfugiés afghans, le coût d'accueil annuel des nouveaux réfugiés irait de 100 millions de dollars au Tadjikistan (1,3 % du PIB) à environ 300 millions de dollars en Iran (0,03 % du PIB) et à plus d'un demi-milliard de dollars au Pakistan (0,2 % du PIB)<sup>1</sup>. Un large afflux de réfugiés pourrait obérer les ressources publiques des pays qui les accueillent, aviver les pressions sur le marché du travail et entraîner des tensions sociales, ce qui souligne le besoin d'assistance de la communauté internationale.

Les exportations vers l'Afghanistan sont significatives sur le plan macroéconomique et social pour l'Iran, l'Ouzbékistan, le Pakistan et le Turkménistan. Elles représentent 4 à 8 % des exportations de ces pays, même si leur part dans l'économie intérieure est assez modeste. Bien que les conséquences macroéconomiques d'une chute des exportations à destination de l'Afghanistan semblent gérables, les implications sectorielles et sociales seront sans doute considérables. Les exportations sont concentrées sur les biens agricoles, les produits de consommation de base, les carburants et les matières premières, dont la production et la distribution emploient des populations vulnérables telles que les agriculteurs et les petits commerçants.

Bien que les retombées financières aient été limitées compte tenu de l'exposition négligeable des établissements financiers étrangers au modeste secteur bancaire afghan, les flux transfrontaliers en espèces pourraient augmenter. L'Afghanistan recevant un volume important de dons, un important flux international de billets de banque a été observé ces dernières

**Graphique 1.2.1 de l'encadré. Réfugiés et demandeurs d'asile afghans**  
(En millions de personnes)



Sources : UNHCR ; presse nationale ; calculs des services du FMI.

Note : Projections des services du FMI sur la base de données du HCR et de la presse nationale. À titre d'illustration, les projections supposent un million de nouveaux réfugiés en provenance de l'Afghanistan et les répartissent entre pays d'accueil en proportion du nombre existant de réfugiés afghans.

Préparé par Armine Khachatryan (département Europe, chef d'équipe), Mohamed Jaber et Jesus Sanchez (tous deux du département Moyen-Orient et Asie centrale), avec des orientations d'Azim Sadikov.

<sup>1</sup>Voir Camarota (2015) et Richwine *et al.* (2020).

**Encadré 1.2** *(fin)*

années, des dollars américains étant exportés depuis l'Afghanistan dans le cadre d'échanges commerciaux légitimes mais peut-être aussi de flux illicites. Il est probable que ce flux international de devises s'accroîtra, suscitant de nouvelles préoccupations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, mais son solde net pourrait s'inverser maintenant que l'Afghanistan connaît lui-même des pénuries de devises. En outre, dans les régions frontalières, le commerce pourrait se reporter sur la roupie pakistanaise et le rial iranien.

### Encadré 1.3. Défis du changement climatique au Moyen-Orient et en Asie centrale

**Changement climatique.** Les températures moyennes devraient augmenter dans tous les pays de la région MOAC d'ici 2050 (graphique 1.3.1 de l'encadré), même en cas de forte baisse des émissions mondiales. Des précipitations plus faibles et plus irrégulières aggraveront les difficultés dues à la rareté de l'eau. En outre, l'élévation du niveau de la mer et la fréquence accrue des catastrophes liées au climat auront des conséquences inégales, les communautés dépendant de l'agriculture étant particulièrement exposées. Les pays fragiles ou affectés par des conflits sont menacés en raison de faibles capacités institutionnelles, d'infrastructures inadéquates, de filets de sécurité sociale limités et d'autres facteurs.

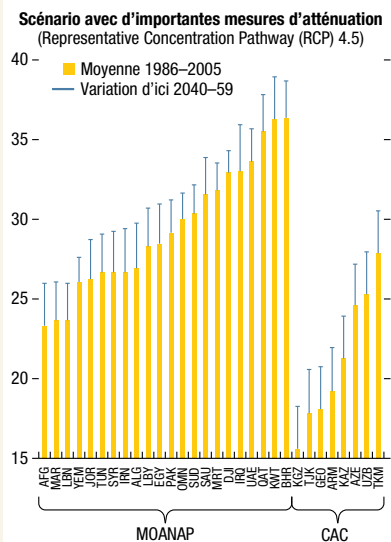
**Adaptation.** La plupart des pays n'ont pas encore estimé les coûts d'adaptation ni défini les priorités de l'action publique en la matière. Pour obtenir des financements pour l'adaptation, les pays devront compléter les données manquantes relatives aux coûts et avantages de l'investissement, mobiliser des ressources internes et solliciter l'aide de sources de financement bilatérales et multilatérales. Les obligations vertes, qui sont réservées à des projets spécifiques liés au climat et à l'environnement, pourraient aider à attirer des ressources pour l'adaptation.

**Atténuation.** La région représente une part modeste mais croissante des émissions mondiales de gaz à effet de serre (environ 10 %), quelques pays seulement étant de gros émetteurs. De nombreux pays ont indiqué des objectifs dans le cadre de l'accord de Paris de 2015, souvent en conditionnant de fortes réductions des émissions à une aide extérieure. Pour atteindre ces objectifs en 2030, des mesures et une coopération régionale sont nécessaires aujourd'hui. Des investissements de qualité dans des infrastructures vertes soutiendront aussi les emplois verts et apporteront d'autres avantages locaux sur le plan de la qualité de l'air et de la santé.

**Transition.** Les efforts d'atténuation mondiaux auront des effets sur les marchés de l'énergie, avec des répercussions pour les pays qui comptent sur les recettes d'hydrocarbures. La part des recettes non pétrolières dans les recettes totales de ces pays a augmenté (graphique 1.3.2 de l'encadré), mais des réformes accélérant la diversification économique et rationalisant les dépenses publiques seront indispensables pour réussir la transition (Mirzoev *et al.*, 2020). Un renforcement des cadres de divulgation des risques climatiques aidera à garantir que les entreprises et les établissements financiers soient bien positionnés pour gérer les risques de la transition.

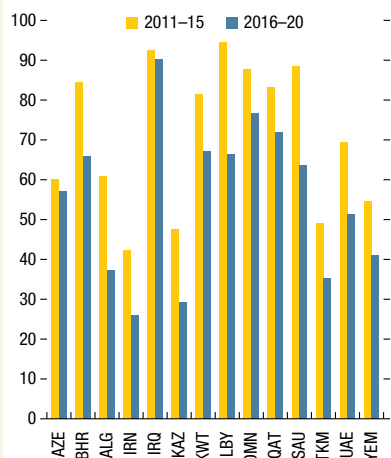
Préparé par Gareth Anderson, s'inspirant d'un article à paraître intitulé « Feeling the Heat—Adapting to Climate Change in the Middle East and Central Asia ».

**Graphique 1.3.1 de l'encadré. Températures estivales moyennes, 1986–2059**  
(En degrés Celsius)



Sources : Climate Impact Lab ; calculs des services du FMI.  
Note : Le RCP 4.5 est un des quatre scénarios envisagés par le GIEC pour la trajectoire de la concentration des gaz à effet de serre. Les barres jaunes représentent les températures estivales moyennes observées pendant la période 1986–2005. Les barres bleues sont des projections du changement de température pour la période 2040–59 basées sur les résultats médians d'un ensemble de modèles climatiques parmi les plus avancés (CMIP5).

**Graphique 1.3.2 de l'encadré. Part des recettes d'hydrocarbures dans les recettes totales des pays exportateurs de pétrole**  
(En pourcentage)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Les recettes sont celles des administrations publiques, excepté pour l'Algérie, l'Azerbaïdjan et le Bahreïn, où ce sont celles de l'administration centrale.

## 2. Marchés du travail : les difficultés pendant la pandémie, le rôle du secteur informel et la voie à suivre

*Le choc provoqué par la COVID-19 a exacerbé les problèmes déjà immenses des marchés du travail au Moyen-Orient et en Asie centrale (MOAC). Dans la plupart des pays, les destructions d'emploi enregistrées en 2020 ont été sans précédent par leur ampleur, leur envergure et leur rapidité. Les populations les plus vulnérables ont subi de façon disproportionnée les conséquences de la pandémie : les individus peu qualifiés, les jeunes, les femmes, les migrants et les travailleurs informels ont été parmi les plus durement touchés. L'analyse empirique montre que la sensibilité des marchés du travail aux variations de la production a généralement été très faible, mais même dans ce cas de figure, l'impact dévastateur de la pandémie sur la croissance du PIB dans la région a infligé de lourds dommages aux marchés du travail. Cette faible sensibilité tient au poids du secteur informel dans l'économie et à d'autres caractéristiques institutionnelles qui conduisent à penser qu'en l'absence de réformes, de nombreux pays auront besoin d'une croissance très vigoureuse pour faire reculer le chômage. Ces résultats soulignent la nécessité de mener des réformes structurelles pour renforcer le lien entre marchés du travail et croissance, telles que réduire la sphère informelle, rationaliser l'emploi dans le secteur public et supprimer des entraves réglementaires sur les marchés des produits et du travail. À mesure que la reprise se raffermira, le soutien apporté par l'État au maintien dans l'emploi devrait être réorienté vers la réaffectation des ressources, laquelle peut limiter les séquelles ou les effets d'hystérèse, les pertes de compétences et l'accroissement durable des inégalités.*

### Les problèmes déjà anciens des marchés du travail à la veille de la pandémie

La situation des marchés du travail dans la région était préoccupante avant la pandémie (graphique 2.1). En 2018–19, la région MOAC enregistrait le taux de chômage régional moyen le plus élevé à l'échelle mondiale (9,4 %) et le taux

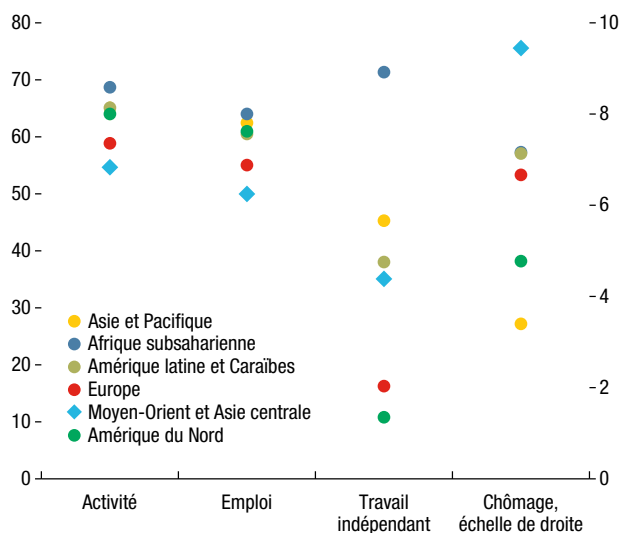
d'activité le plus bas (55 %), comme durant la majeure partie des deux dernières décennies. La région présente donc l'un des plus faibles ratios emploi/population en âge de travailler dans le monde. Bien que la tendance soit à l'augmentation du niveau d'études des femmes (Assaad *et al.*, 2018 ; Purfield *et al.*, 2018), le taux d'activité de ces dernières stagnait à environ 33 % en 2018–19, contre 53 % en Amérique latine et aux Caraïbes et 54 % dans la région Asie et Pacifique. Dans le même temps, les taux de chômage moyens des femmes et des jeunes, déjà à deux chiffres, ont encore empiré au cours de la dernière décennie, une évolution alarmante pour la région MOAC. L'emploi informel, mesuré indirectement par l'emploi non salarié, atteignait 35 % de l'emploi total en 2018–19 et près de 50 % dans les pays à faible revenu de la région (la Somalie, le Soudan et le Yémen affichant les taux les plus élevés). L'étendue du secteur informel signifie que de nombreux travailleurs ne peuvent pas ou presque pas bénéficier de protection sociale ou de prestations de chômage, ce qui rend le marché du travail peu inclusif. Cependant, ces chiffres masquent des différences notables au sein de la région MOAC. Ainsi, durant la période précédant la pandémie, la sous-région Caucase et Asie centrale (CAC) affichait un taux de chômage plus faible, en moyenne, que la sous-région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP) : le taux de chômage en 2018–19 s'élevait à 7,9 % dans la première contre 9,9 % dans la seconde (et 10,2 % dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MOAN)). En revanche, la part des travailleurs informels (dans l'emploi total) est plus importante, en moyenne, dans la sous-région CAC que dans la sous-région MOANAP.

### Les effets sans précédent de la pandémie sur les marchés du travail

La pandémie a considérablement fragilisé les marchés du travail dans le monde et dans la région MOAC. Cette dernière a vu son taux de chômage moyen

Ce chapitre a été préparé par Olivier Bizimana, Rodrigo Garcia-Verdu, Jeta Menkulasi et Sahra Sakha, avec le précieux concours d'Azhin Ihsan Abdulkarim, de Shant Arzoumanian, de Bashar Hlayhel et d'Ahmad Jawed Sakhi pour les recherches.

**Graphique 2.1. Résultats du marché du travail : 2018–19**  
(En pourcentage, échelle de gauche et échelle de droite)



Sources : base de données ILOSTAT ; estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

Note : « Chômage » désigne le taux de chômage ; « activité » désigne le taux d'activité de la population ; « emploi » désigne le ratio de l'emploi par rapport à la population en âge de travailler ; « travail indépendant » désigne la part du travail indépendant en pourcentage de l'emploi total.

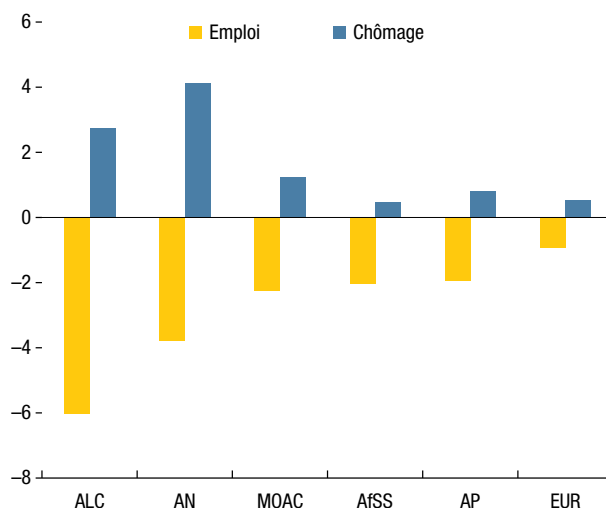
passer de 9,4 % avant la crise (sur la période 2018–19) à 10,7 % en 2020, soit la plus forte hausse à l'échelle régionale après celle observée dans les Amériques (graphique 2.2). La région a également subi la pire contraction de l'emploi, derrière les Amériques, lorsque nombre de travailleurs ont perdu leur emploi ou sont sortis de la population active : l'emploi a ainsi reculé d'environ 8 millions de personnes, soit de 2,2 points de pourcentage de la population en âge de travailler.

La pandémie a causé un impact d'une ampleur sans précédent sur les marchés du travail de la région MOAC (tableau 1)<sup>1</sup>. Pour le pays médian, l'augmentation du taux de chômage en 2020 est de très loin supérieure à celles observées lors de la crise financière mondiale et du choc pétrolier de 2014–15. En outre, le taux d'activité a chuté dans des proportions sans précédent probablement en raison de l'inanité des recherches d'emploi lorsque l'économie était paralysée par les confinements et les règles de distanciation sociale. La baisse du nombre d'heures travaillées et de l'emploi a été bien plus forte durant la crise en cours<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>Ce constat s'applique également à la sous-région MOAN lorsque l'on compare les conséquences de la pandémie à celles du Printemps arabe.

<sup>2</sup>Tous les résultats cités dans le texte sont globalement identiques si l'on utilise la moyenne régionale au lieu de la médiane.

**Graphique 2.2. Marché du travail pendant la pandémie : résultats selon les régions**  
(En points de pourcentage, variation par rapport à 2018–19)



Sources : base de données ILOSTAT ; estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

Note : « Emploi » désigne le ratio de l'emploi par rapport à la population en âge de travailler. L'emploi et le chômage désignent les variations moyennes des variables indiquées dans l'ensemble des pays de la région, calculées par rapport à leurs valeurs moyennes respectives en 2018–19. AfSS = Afrique subsaharienne ; ALC = Amérique latine et Caraïbes ; AN = Amérique du Nord ; AP = Asie et Pacifique ; EUR = Europe ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale.

L'analyse des données à haute fréquence confirme la nature exceptionnelle des effets de la pandémie et met en évidence la rapidité avec laquelle ils se sont manifestés (graphique 2.3). Dans presque tous les pays des sous-régions MOANAP et CAC sur lesquels on dispose de données trimestrielles sur le marché du travail, les destructions d'emplois au début de la pandémie ont été plus nombreuses que lors de précédents épisodes de récession ou de ralentissement de l'activité économique<sup>3</sup>. Bien que l'emploi semble avoir nettement rebondi au deuxième semestre 2020 et au premier trimestre 2021 dans quelques pays (tels que l'Égypte, l'Ouzbékistan et la République kirghize ; graphique 2.3, page 1), il reste inférieur à ses niveaux d'avant la pandémie dans la plupart des pays (graphique 2.3, pages 2 à 4).

La crise provoquée par la pandémie a également un caractère unique, car le secteur informel n'a pas joué son rôle habituel d'amortisseur (voir Loayza

<sup>3</sup>Dans un souci de robustesse, trois critères différents pour définir les termes récession et ralentissement de l'activité économique ont été utilisés. Les épisodes de récession ou de ralentissement de l'activité économique utilisés dans la comparaison avec l'année 2020 remplissent ces trois critères. Voir l'annexe en ligne 2.1 pour plus de détails.

**Tableau 2.1. Situation sur le marché du travail durant la crise de la COVID-19 et d'autres chocs d'envergure mondiale**

	Avant la CFM	CFM	Avant le choc pétrolier	Choc pétrolier	Avant la COVID	COVID
Taux de chômage	9,3	9,0	9,1	9,6	9,0	10,2
Taux de participation à la population active	50,3	49,9	49,5	49,6	49,7	48,1
Ratio emploi/population en âge de travailler	45,3	44,6	44,5	43,8	43,5	41,5
Ratio du nombre total d'heures travaillées par semaine <sup>1</sup>	42,1	42,2	42,1	42,1	41,6	40,3

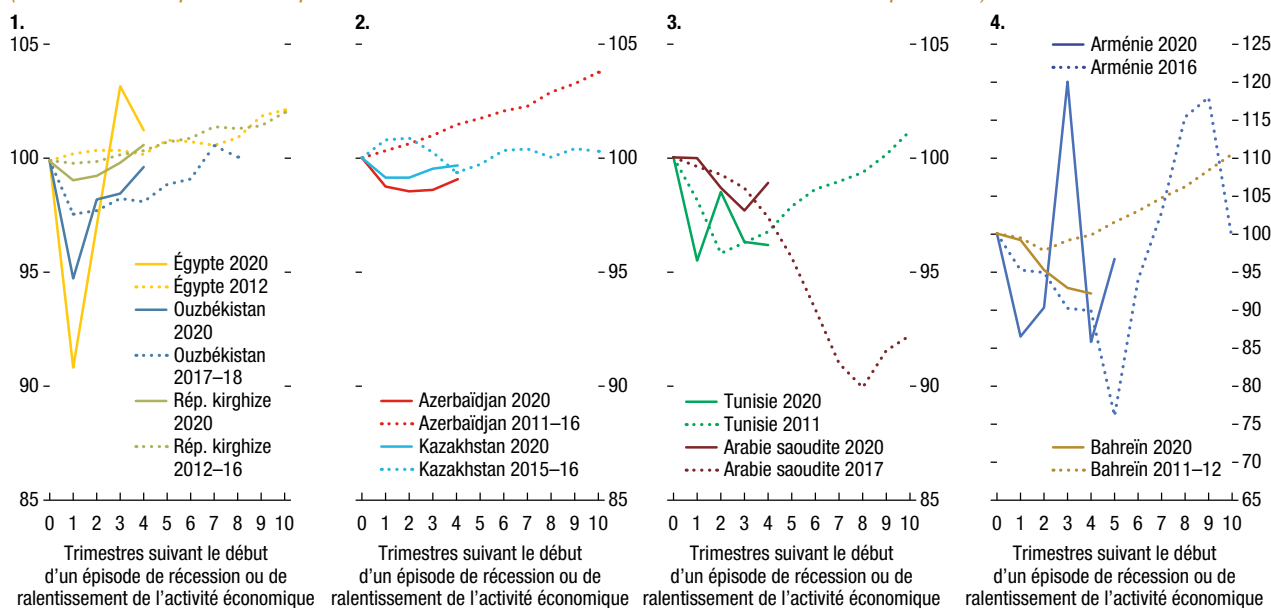
Sources : base de données ILOSTAT ; estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

Note : Toutes les valeurs sont médianes et exprimées en pourcentage, sauf indication contraire. La période d'avant-crise correspond aux deux années précédant chaque épisode de crise. La COVID englobe 2020, le choc pétrolier 2014 et 2015, et la CFM 2008 et 2009. CFM = crise financière mondiale.

<sup>1</sup>Ratio du nombre total d'heures travaillées par semaine par rapport à la population âgée de 15 à 64 ans.

### Graphique 2.3. Évolution trimestrielle de l'emploi dans plusieurs pays lors de précédents épisodes de fléchissement de l'activité et du choc de la COVID-19

(Indice : trimestre précédant l'épisode de récession ou de ralentissement de l'activité économique = 100)



Source : calculs des services du FMI sur la base de données des autorités nationales.

et Rigolini, 2011, sur les effets contracycliques du secteur informel). Alors que, par le passé, le secteur informel avait permis à des travailleurs qui avaient perdu leur emploi dans le secteur formel d'exercer une activité lors de phases de fléchissement économique, l'emploi non salarié s'est effondré dans les sous-régions MOANAP et CAC en 2020 (graphique 2.4)<sup>4</sup>. Cet effet singulier s'explique par la nature exceptionnelle du choc et par l'adoption de mesures drastiques pour freiner la circulation du virus. De fait, les confinements et les règles de distanciation sociale ont entraîné la fermeture de beaucoup d'entreprises, ce qui a également été préjudiciable aux travailleurs informels, nombreux dans les secteurs de services où les contacts sont très

fréquents. Dans les sous-régions MOANAP et CAC, l'emploi dans les services marchands (commerce, transports, hébergement et restauration, notamment), où l'emploi informel est courant, a chuté en 2020, alors qu'il avait bien résisté durant de précédentes périodes de contraction de l'activité. L'emploi dans l'agriculture, où le taux d'activité informelle est élevé, a reculé en 2020 dans les deux sous-régions MOANAP et CAC, tandis qu'il avait un effet contracyclique durant les phases de repli antérieures.

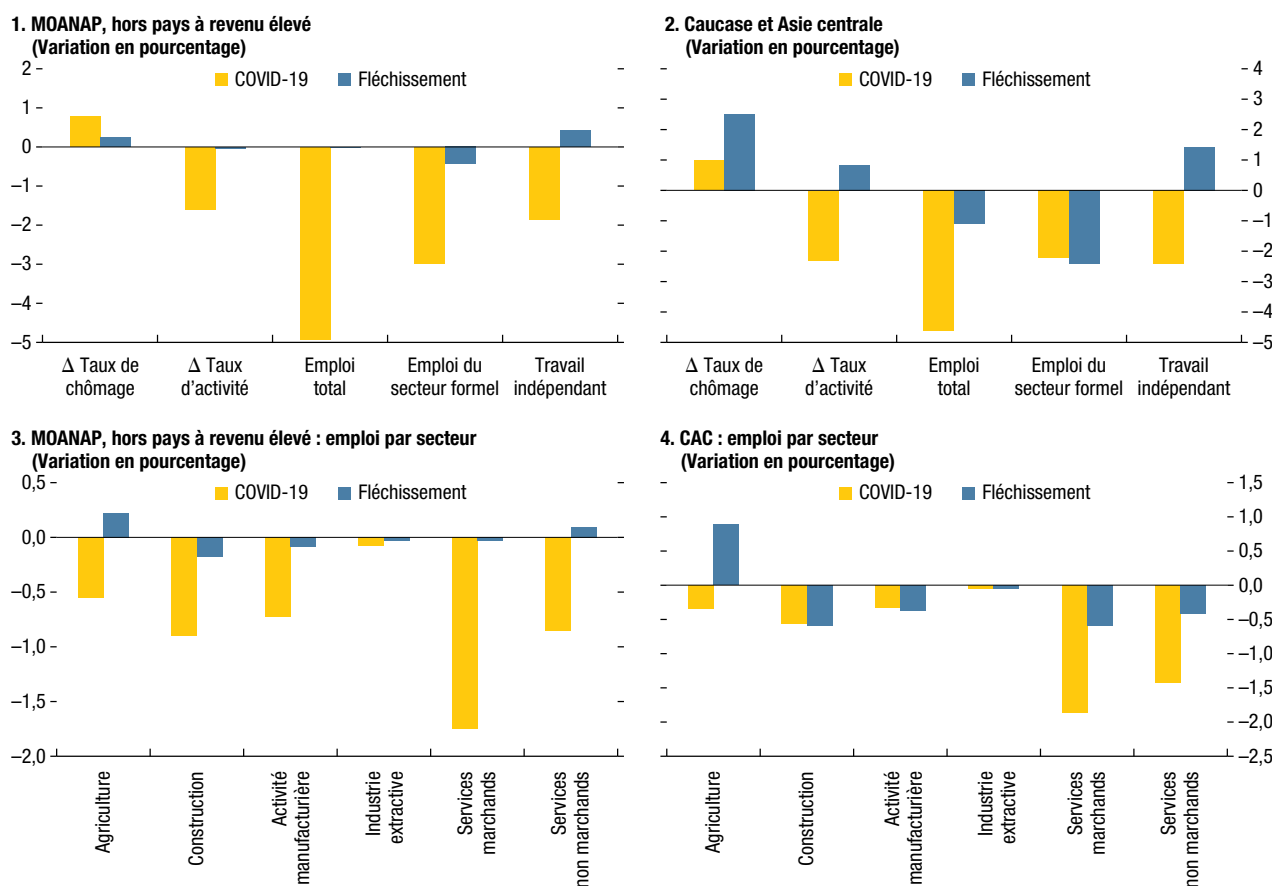
### Les effets contrastés de la pandémie dans la région

L'impact de la pandémie a été hétérogène selon les groupes de pays au sein de la région MOAC. Par exemple, par rapport aux taux observés en 2018–19, le

<sup>4</sup>Voir l'annexe en ligne 2.2 pour plus de détails sur les études d'événements qui ont permis la construction du graphique 2.4.



**Graphique 2.4. Le marché du travail pendant les fléchissements et le choc lié à la COVID-19**



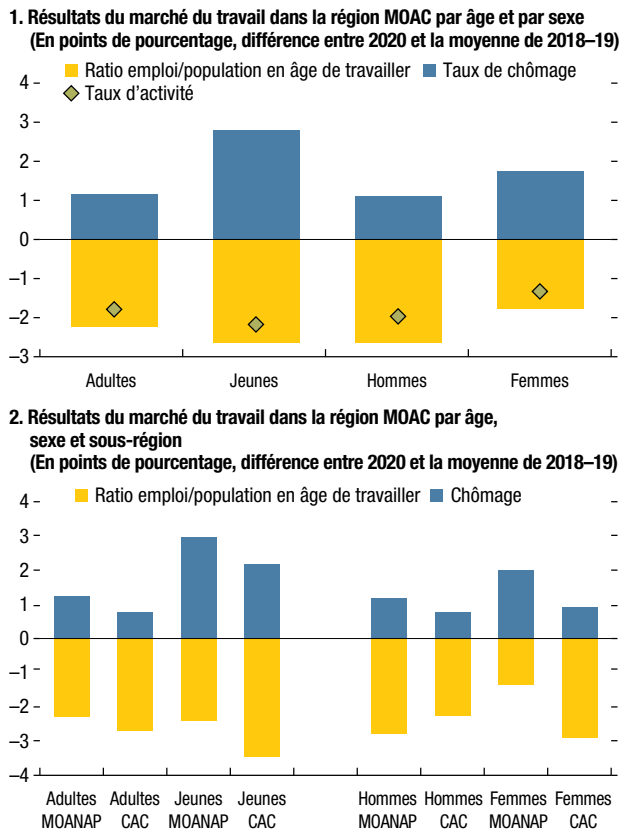
Sources : base de données ILOSTAT ; estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.  
 Note : Les données utilisées dans les études d'événements portent sur la période 1990–2019. Les phases de fléchissement et d'expansion de l'activité économique sont calculées à partir de toutes les années et de tous les pays sur lesquels on dispose de données sur le PIB. L'emploi informel est mesuré indirectement par l'emploi non salarié. L'emploi formel correspond à l'emploi total, hors emploi non salarié. Les statistiques sur l'emploi correspondent à la croissance centrée et aux contributions à la croissance par statut (emploi formel et informel) et par secteur, respectivement. Les données sur 2020 proviennent de l'OIT (2021). CAC = Caucase et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; Δ = variation.

taux de chômage moyen a davantage augmenté dans la sous-région MOANAP (1,3 point de pourcentage, et 1,4 dans la sous-région MOAN) que dans la sous-région région CAC (0,8 point de pourcentage). Au sein de la sous-région MOANAP, les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont enregistré une hausse inédite de 3 points de pourcentage du taux de chômage, qui a atteint 5,4 % en 2020, un niveau record pour ces pays, d'après les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT, 2021).

La pandémie a eu des conséquences radicalement différentes selon les groupes socioéconomiques et les secteurs. Certains ont subi l'essentiel des répercussions tandis que d'autres ont été moins durement touchés et devraient se relever plus rapidement.

- En règle générale, les *femmes* ont davantage pâti de cette crise que les hommes, ce qui s'explique par la distribution sectorielle de l'emploi selon le genre et la surreprésentation des femmes dans les services de soins non rémunérés. Par rapport à la moyenne enregistrée en 2018–19, les femmes ont subi une augmentation du taux de chômage plus élevée que les hommes en 2020 (graphique 2.5, page 1) et leur niveau d'emploi a reculé de 6,1 %, contre 3,9 % pour les hommes. En revanche, la diminution du ratio emploi/population en âge de travailler est plus marquée chez les hommes, très probablement en raison du faible taux d'activité des femmes dans la région, en particulier dans les pays de la sous-région MOANAP (graphique 2.5, page 2). De façon

**Graphique 2.5. Incidences de la pandémie sur les résultats du marché du travail selon divers groupes démographiques**



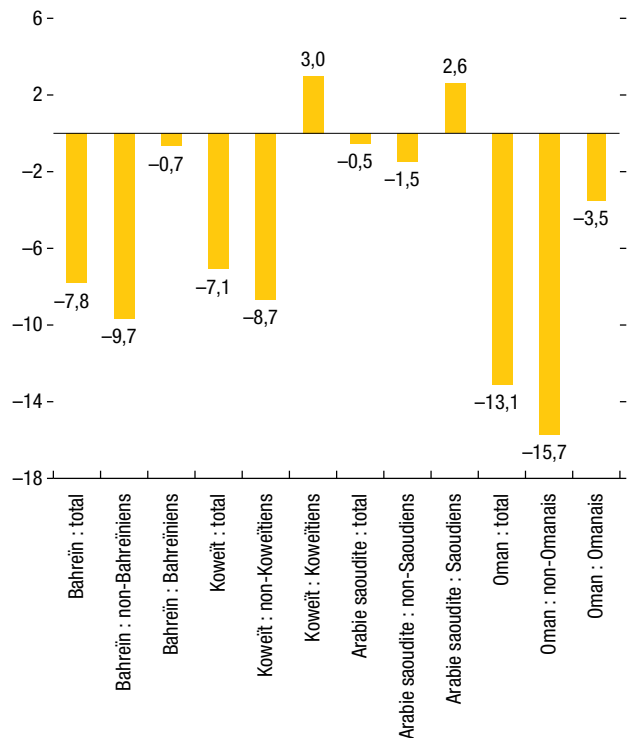
Sources : base de données ILOSTAT ; estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

Note : « Variation » désigne la variation de la moyenne de la variable indiquée dans l'ensemble des pays de la région par rapport à sa valeur moyenne en 2018–19. CAC = Caucase et Asie centrale ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan.

générale, la pandémie a accentué les inégalités femmes–hommes sur le marché du travail.

- La pandémie a frappé plus durement les *jeunes* que le reste de la population, leur situation sur le marché du travail s'étant davantage détériorée que celle des adultes (graphique 2.5, page 1). Dans l'ensemble, la hausse du taux de chômage des jeunes a été environ deux fois et demie plus forte que celle des adultes (graphique 2.5, page 2), voire davantage.
- Les *travailleurs peu qualifiés* n'ont pas été épargnés non plus. En effet, dans la région MOAC, ils ont connu une baisse presque deux fois plus importante de l'emploi que les travailleurs qualifiés. Cet écart pourrait tenir au fait que

**Graphique 2.6. Emploi par nationalité des travailleurs (En pourcentage, 4<sup>e</sup> trimestre 2020 par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre 2019)**



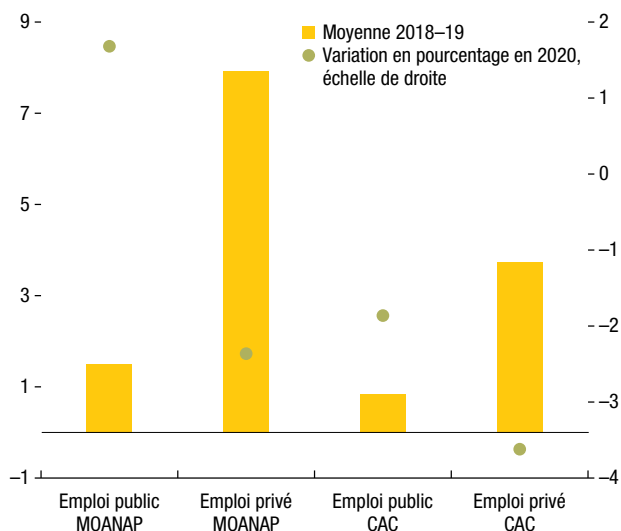
Source : calculs des services du FMI sur la base de données des autorités nationales.

ces derniers peuvent plus facilement exercer leur métier depuis leur domicile et qu'ils sont plus nombreux dans les zones bénéficiant d'un meilleur accès à Internet. Parmi les travailleurs peu qualifiés, les femmes ont pâti des conséquences de la pandémie de façon disproportionnée.

- Les *travailleurs migrants* ont été durement touchés (graphique 2.6). Les pays du CCG, dont les ratios travailleurs migrants/population active figurent parmi les plus élevés au monde, ont enregistré une brutale contraction de l'emploi des migrants, ce qui a pesé sur la consommation intérieure et les envois de fonds à l'étranger.
- En 2020, le recul de l'emploi a été trois fois plus important environ dans les *secteurs où les contacts sont très fréquents* que dans les autres. Les femmes sont plus nombreuses dans les premiers que dans les seconds, en particulier dans le secteur des services ; par conséquent, leur niveau d'emploi a davantage baissé que celui des hommes.

**Graphique 2.7. Impact de la pandémie sur l'emploi public et privé**

(En millions de travailleurs employés et variation en pourcentage)



Sources : base de données ILOSTAT ; estimations modélisées par l'Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

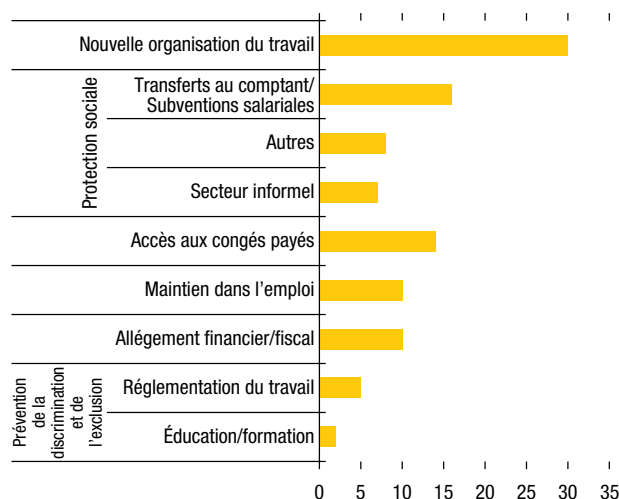
Note : L'emploi public comporte les secteurs suivants : administrations publiques et défense, soins de santé, services sociaux et éducation. L'emploi privé comporte les secteurs suivants : activité manufacturière, services, industries extractives, commerce de détail et de gros, transports, activités financières, agriculture, fourniture d'eau, de gaz et d'électricité, et immobilier. CAC = Caucase et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan.

- La pandémie a eu un profond impact sur l'emploi privé dans la région (-2,5 %) et, dans une moindre mesure, sur l'emploi public (-1,1 % ; graphique 2.7). Ces moyennes cachent, cependant, de fortes disparités entre pays et entre régions : l'emploi privé a ainsi reculé de 3,6 % dans la sous-région CAC contre 2,4 % dans la sous-région MOANAP. L'emploi public a en fait augmenté en 2020 dans les pays de la sous-région MOANAP.
- La pandémie a pesé sur les salaires. À quelques exceptions près, tous les pays ont connu une modération de la croissance des salaires réels en 2020 par rapport à la moyenne sur la période 2018-19.

De nombreux pays ont adopté des mesures dans un large éventail de domaines pour soutenir les entreprises et les travailleurs (graphique 2.8). Le bilan de la pandémie aurait été plus lourd si ces mesures n'avaient pas été prises. La plupart des pays ont facilité le déploiement du télétravail et nombre d'entre eux ont mis en place des subventions

**Graphique 2.8. Marché du travail : réponse des pouvoirs publics pendant la pandémie dans la région MOAC**

(Nombre de pays)



Sources : OIT, inventaire des réponses des pouvoirs publics ; calculs des services du FMI.

Note : Les mesures des pouvoirs publics prises en réponse à la pandémie sont présentées selon des catégories déterminées par l'OIT. OIT = Organisation internationale du travail ; MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale.

salariales versées aux entreprises ou directement aux travailleurs (Iran, Kazakhstan et Maroc, notamment), permis l'accès aux congés payés ou créé des programmes de maintien dans l'emploi (Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie et Jordanie, par exemple). Certains pays ont adopté des politiques de soutien, principalement sous forme de transferts monétaires, pour amortir l'impact de la pandémie sur les travailleurs informels (Azerbaïdjan, Égypte, Iran, Jordanie et Maroc) (Banque mondiale, 2021).

## Quelles sont les perspectives de redressement des marchés du travail à court terme ?

Une hausse de la croissance est nécessaire, mais pas suffisante, pour créer des emplois et faire baisser le chômage. En effet, la façon dont les marchés du travail réagissent aux fluctuations économiques joue un rôle tout aussi important. Pour mieux comprendre comment le chômage devrait évoluer à mesure que s'affirme la reprise, cette section s'appuie sur une estimation des coefficients d'Okun,

qui mesurent la sensibilité du chômage à une variation d'une unité (un dollar par exemple) de la production réelle<sup>5</sup>. Puis, elle examine les taux de croissance requis pour réduire le taux de chômage à court terme dans le modèle de référence. Elle analyse également l'impact de la pandémie sur la relation historique entre chômage et production et ses possibles effets d'hystérèse (qui font qu'une partie des emplois détruits ne seront pas recréés), ces deux éléments ayant une incidence sur la vitesse de la reprise. Enfin, elle met en évidence de façon empirique les facteurs à l'origine des différentes estimations du coefficient d'Okun selon les pays, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles le chômage est très sensible à la croissance dans certains pays et pas dans d'autres.

### Le lien entre marchés du travail et fluctuations de la production est traditionnellement tenu dans la région MOAC ...

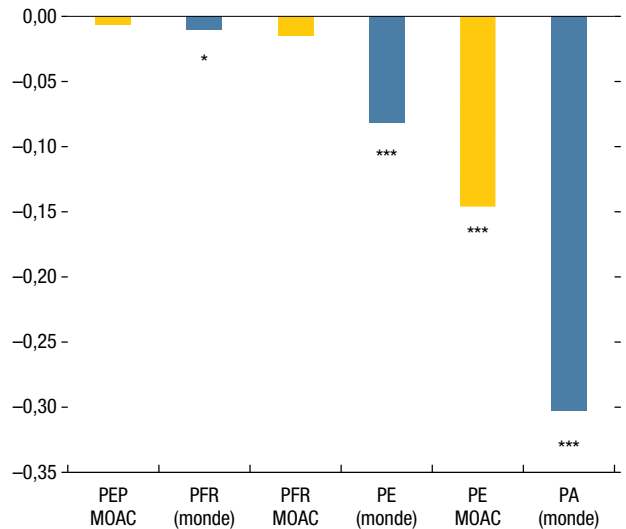
Comme dans d'autres pays en développement, les marchés du travail de la région MOAC sont généralement peu sensibles aux fluctuations de la croissance du PIB<sup>6</sup>. De fait, la sensibilité du chômage aux fluctuations de la production (coefficient d'Okun) est très faible dans la région (-0,035 en moyenne) et dans ses sous-groupes et s'avère globalement similaire à celle observée dans les pays émergents ou en développement et dans les pays à faible revenu (graphique 2.9)<sup>7</sup>. Par ailleurs, il existe de fortes disparités entre groupes de pays et entre sous-régions. Ainsi, le lien entre marchés du travail et fluctuations de la production est plus faible dans la sous-région MOANAP que dans la sous-région CAC, avec des coefficients d'Okun moyens de respectivement -0,013 et -0,075. Si l'on exclut les pays à revenu élevé de l'échantillon, le coefficient d'Okun de la sous-région MOANAP

<sup>5</sup>Pour plus d'informations, se référer à l'annexe en ligne 2.3.

<sup>6</sup>D'après Ball *et al.* (2019), le coefficient d'Okun est estimé en moyenne à -0,4 dans les pays avancés et -0,2 dans les pays en développement.

<sup>7</sup>Le graphique présente les résultats de régressions de panel réalisées sur chaque sous-groupe de pays défini selon des critères géographiques ou de revenu à partir d'un échantillon composé de 25 pays de la région MOAC. S'agissant du CCG, les estimations sont basées sur le PIB hors secteur pétrolier.

**Graphique 2.9. Coefficients d'Okun estimés par régression sur données de panel par groupes économiques de la région MOAC et par groupes de revenus à l'échelle mondiale**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les barres indiquent les coefficients d'Okun estimés, par rapport à la version en écart. MOAC = Moyen-Orient et Asie centrale ; PA = pays avancés ; PE = pays émergents ; PEP = pays exportateurs de pétrole ; PFR = pays à faible revenu.

\*p < 0,10 ; \*\*p < 0,05 ; \*\*\*p < 0,01.

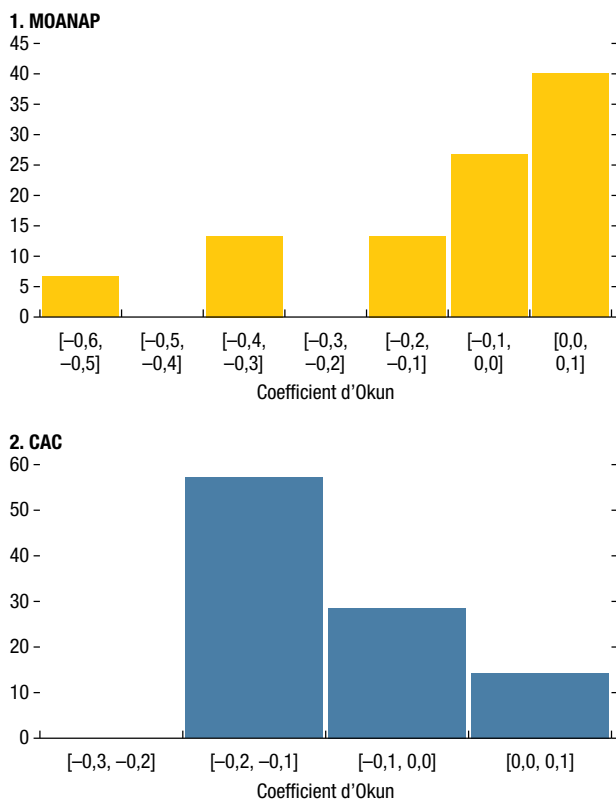
atteint -0,031, soit un chiffre supérieur en valeur absolue à celui de la sous-région MOANAP dans son ensemble, mais toujours inférieur à celui de la sous-région CAC. Ce résultat est principalement imputable aux pays du CCG, où le chômage est généralement très peu sensible à la croissance<sup>8</sup>, ce que confirment les régressions par groupe de revenus. À l'inverse, les marchés du travail des pays émergents et à revenu intermédiaire sont plus sensibles aux fluctuations de la production (leur coefficient d'Okun est plus élevé en valeur absolue) que ceux des pays exportateurs de pétrole de la région MOAC et des pays à faible revenu<sup>9</sup>.

La force du lien entre marchés du travail et fluctuations de la production varie considérablement d'un pays à l'autre (graphique 2.10). D'après les

<sup>8</sup>Cette faible sensibilité du chômage à la croissance dans les pays du CCG s'explique par la dualité du marché du travail. En effet, durant une grande partie des dernières décennies, les travailleurs expatriés devaient quitter leur pays d'accueil lorsqu'ils perdaient leur emploi et n'apparaissaient donc pas dans les statistiques du chômage, tandis que l'emploi des nationaux dans le secteur public était protégé, et variait donc peu durant les phases de fléchissement de l'activité.

<sup>9</sup>L'estimation d'une version de la loi d'Okun utilisant l'emploi (et non le chômage) aboutit qualitativement aux mêmes résultats.

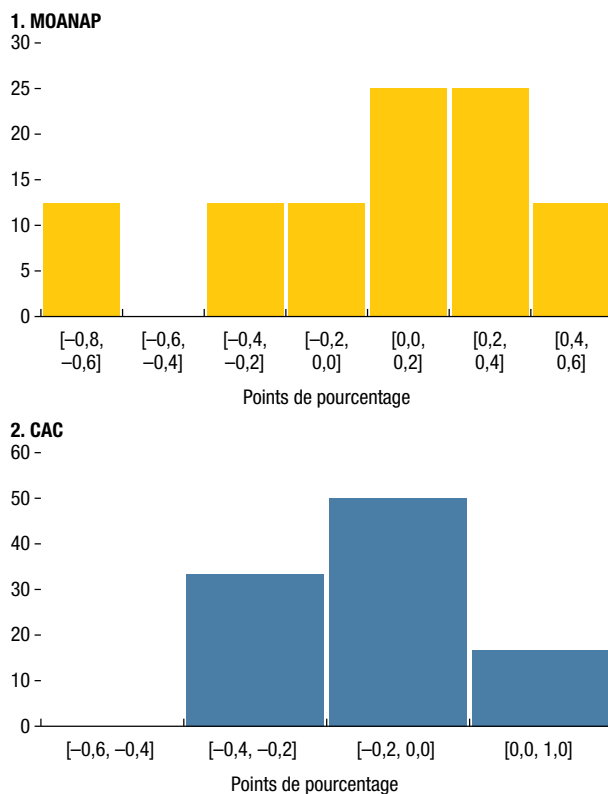
**Graphique 2.10. Distribution des coefficients d'Okun par pays**  
(En pourcentage)



Source : estimations des services du FMI.  
Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan.

régressions par pays, la loi d'Okun, qui établit une relation généralement inverse entre croissance et chômage, semble se vérifier dans de nombreux pays. La sensibilité du chômage à la croissance est relativement faible dans la plupart des pays de la sous-région MOANAP, mais elle semble plus forte en Afrique du Nord : dans certains pays, une hausse de 1 point de pourcentage de la croissance du PIB s'accompagne d'une baisse d'environ 0,4 point de pourcentage du taux de chômage (une relation similaire à celle observée dans les pays avancés). En revanche, dans la majeure partie des autres pays de la sous-région, les marchés du travail semblent être peu sensibles aux fluctuations de la production : le coefficient d'Okun est proche de zéro dans plusieurs pays et même positif (bien que statistiquement non significatif) dans d'autres (comme les pays du CCG). Dans la sous-région CAC, le lien entre chômage et croissance de la production est plus uniforme.

**Graphique 2.11. Distribution de la variation du chômage induite par les projections de croissance du PIB pour 2021–22 figurant dans les PEM d'avril 2021**  
(En pourcentage)



Source : estimations des services du FMI.  
Note : CAC = Caucase et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

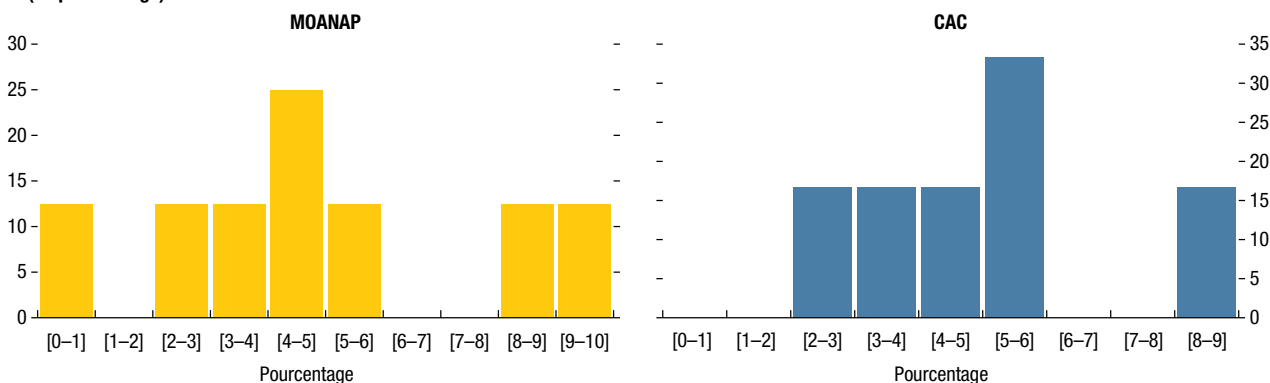
### ... ce qui pourrait influencer sur le rythme de redressement des marchés du travail à court terme ...

À en juger par les simulations réalisées à partir d'estimations de la relation entre chômage et croissance du PIB, le redressement des marchés du travail sera, à court terme, probablement lent et inégal dans la région (graphique 2.11)<sup>10</sup>. S'agissant de la sous-région MOANAP, les prévisions de croissance du PIB réel établies par le FMI

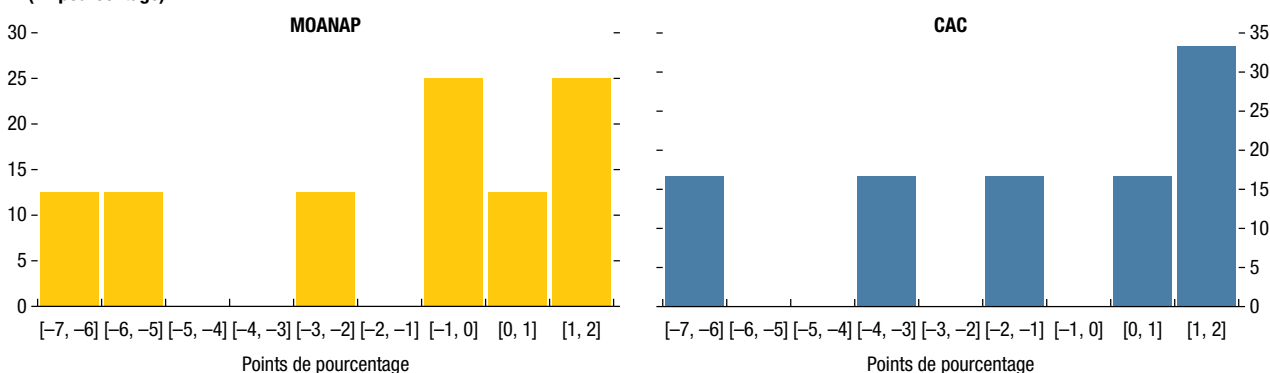
<sup>10</sup>Les prévisions de chômage durant la reprise (2021–22) sont calculées à partir des estimations de la loi d'Okun par pays et des prévisions de croissance moyenne du PIB en 2021 et 2022 issues de l'édition d'avril 2021 des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI. Le champ du graphique 2.10 compte plus de pays que celui du graphique 2.11, car l'analyse qui a permis de construire ce dernier porte sur des pays où la loi d'Okun est empiriquement validée tout au long de la période étudiée.

**Graphique 2.12. Croissance du PIB permettant de stabiliser le chômage et écart par rapport aux projections des *Perspectives de l'économie mondiale***

**1. Distribution de la croissance du PIB nécessaire pour stabiliser le chômage (En pourcentage)**



**2. Distribution des projections des PEM moins la croissance du PIB nécessaire pour stabiliser le chômage (En pourcentage)**



Source : estimations des services du FMI.

Note : Ces graphiques présentent la distribution de la croissance du PIB nécessaire pour stabiliser le taux de chômage. Cette distribution a été calculée à partir de la version en écart de la loi d'Okun et des écarts par rapport aux projections de croissance du PIB figurant dans l'édition d'avril 2021 des *Perspectives de l'économie mondiale*. CAC = Caucase et Asie centrale ; MOANAP = Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

indiquent que seuls certains pays enregistreraient une baisse du taux de chômage en moyenne sur la période 2021–22 : il s'agirait des pays où le chômage est plus sensible à la croissance et de ceux où les perspectives de croissance sont relativement positives (l'Afrique du Nord réunit ces deux conditions). En revanche, le chômage reculerait dans la plupart des pays de la sous-région CAC.

**... et la croissance devra vraisemblablement être très vigoureuse pour que le chômage recule.**

En l'absence de réformes, de nombreux pays devront générer un taux de croissance élevé s'ils veulent stabiliser le taux de chômage.<sup>11</sup> En effet,

<sup>11</sup>Le calcul de ces taux de croissance est présenté à l'annexe en ligne 2.3.

dans certains pays de la sous-région MOANAP (en particulier dans ceux où la croissance du PIB n'a pratiquement pas d'incidence sur le chômage, comme différents pays du CCG), la croissance devrait atteindre près de 10 % (graphique 2.12, page 1) pour stabiliser le taux de chômage et dépasser ce seuil pour que le chômage commence à refluer. Selon le même principe, dans certains pays du CAC, le taux de croissance requis pour stabiliser le taux de chômage doit excéder 8 %. De tels taux de croissance sont nettement supérieurs aux moyennes observées durant la période précédant la pandémie, mais aussi, dans de nombreux cas, aux prévisions de croissance du FMI, ce qui signifie que, si ces prévisions se réalisent, la croissance ne permettra pas de créer suffisamment d'emplois pour faire baisser le chômage (graphique 2.12, page 2).

Ces résultats reposent sur la sensibilité moyenne du chômage aux fluctuations de la production, calculée à partir de la relation généralement observée entre ces deux variables sur plusieurs cycles de récession et d'expansion économiques.

*Qu'en est-il si la relation traditionnelle a changé sous l'effet de la crise et des mesures de riposte des pouvoirs publics, dont les restrictions ?* Les restrictions liées à la pandémie ont pesé de façon disproportionnée sur certains secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, ce qui pourrait avoir fait davantage augmenter le chômage que lors de crises précédentes. Si tel est le cas, le chômage pourrait refluer plus rapidement que par le passé une fois les restrictions levées. Cependant, il est possible que certaines mesures prises en réponse à la crise aient freiné la montée du chômage, auquel cas, la reprise s'accompagnerait d'une faible décline du chômage. En premier lieu, la généralisation rapide du télétravail dans de nombreux secteurs a permis d'éviter des destructions d'emplois et par là de limiter la hausse du chômage. En second lieu, les mesures visant à préserver les emplois existants, comme les programmes de maintien dans l'emploi, ont ralenti la progression du chômage. Enfin, la transformation structurelle qui modifiera la composition sectorielle de l'emploi après la pandémie (apparition de nouveaux secteurs à forte intensité de capital et disparition d'autres secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, par exemple) pourrait également atténuer la sensibilité du chômage à l'augmentation de la production. De façon générale, rien ne permet d'avancer qu'une série de facteurs l'emporte sur l'autre. De fait, les simulations des taux de chômage en 2020, réalisées à partir de la loi d'Okun estimée sur des données jusqu'à fin 2019, ne révèlent aucun biais systématique. En d'autres termes, la contraction exceptionnelle de l'activité économique en 2020 (la plus forte de ces 25 dernières années) a entraîné un nombre exceptionnel de destructions d'emploi.

*Qu'en serait-il si le ralentissement de l'activité avait des effets durables sur le redressement des marchés du travail ?* Il est possible que la variation du chômage soit plus importante lors des phases de fléchissement de l'activité que lors des phases d'expansion. Une telle asymétrie signifie qu'une partie des emplois détruits lorsque l'économie ralentit ne sont pas recréés lorsqu'elle redémarre, ce qui suggère qu'une période de chômage (ou d'inactivité) prolongé a des effets d'hystérèse. Pour tester cette hypothèse,

nous avons estimé une régression sur données de panel asymétriques des pays émergents de la région MOAC et mis en évidence une sensibilité du chômage plus importante durant les phases de fléchissement dans le pays émergent moyen (voir graphique A.2.4 de l'annexe en ligne 2.4)<sup>12</sup>. Autrement dit, en moyenne, les coefficients d'Okun en période de reprise pourraient en réalité être encore plus faibles (en valeur absolue) que ceux utilisés dans les simulations présentées ici. Ces résultats concordent avec les observations empiriques qui révèlent que les récessions dans la région peuvent avoir des effets durables sur le chômage (voir l'édition d'octobre 2020 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*) et sur l'emploi (ce que montrent des analyses sur plusieurs pays pour lesquels on dispose de données à haute fréquence sur une période suffisamment longue).

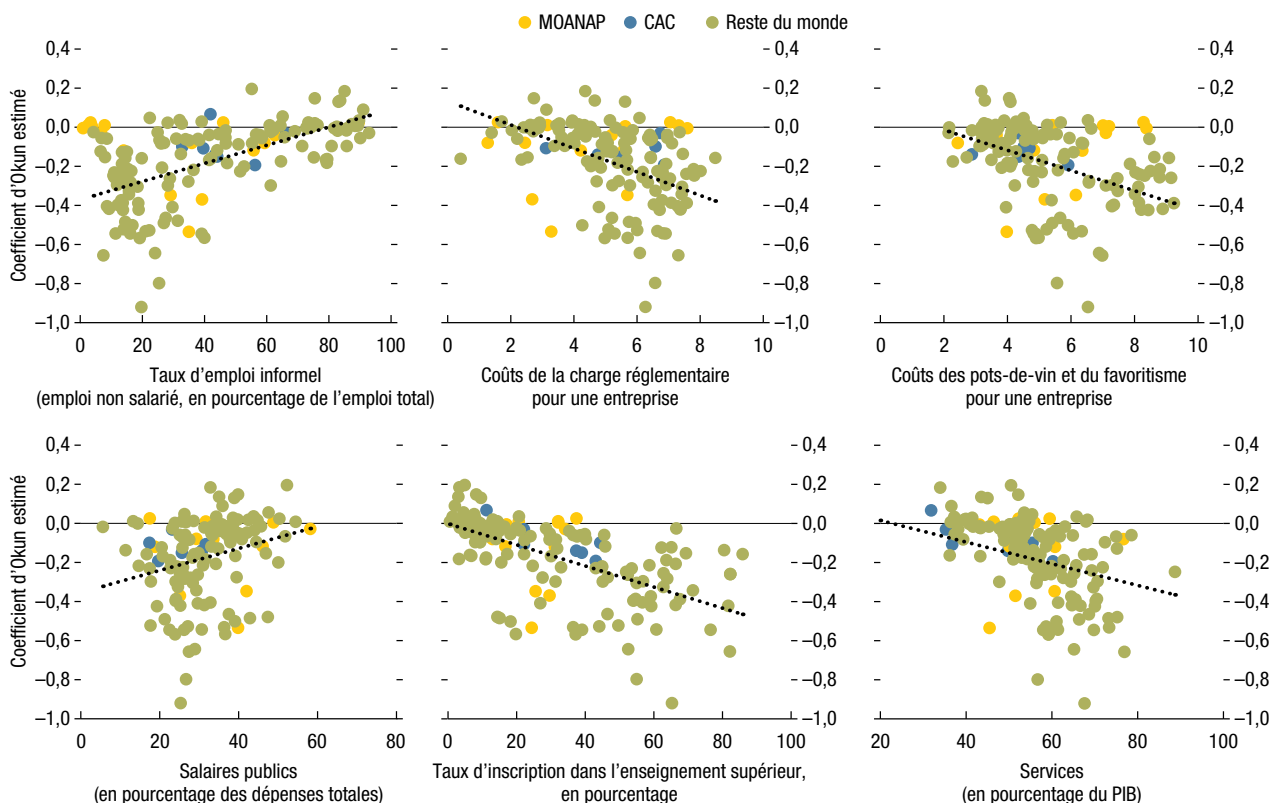
### **La faible sensibilité des marchés du travail aux fluctuations de la production s'explique par des facteurs structurels, comme l'ampleur du secteur informel ...**

Les différences nationales en matière de politiques du marché du travail, de structures économiques et d'institutions ont souvent une incidence sur la vitesse d'adaptation des marchés du travail aux fluctuations de la production. Outre les conclusions de précédents travaux qui montrent qu'une réglementation trop stricte du marché du travail pèse sur les performances du marché du travail (Abdih, 2011 ; Ahn *et al.*, 2019), les résultats empiriques de ce chapitre portant sur un échantillon mondial (obtenus par des régressions bivariées) montrent qu'un coefficient d'Okun plus petit (en valeur absolue) est associé aux facteurs suivants, y compris dans la région MOAC (graphique 2.13 et graphique A.2.5 de l'annexe en ligne 2.5) :

- *un vaste secteur informel*, car ce dernier joue le rôle d'un filet de sécurité, en permettant à des travailleurs qui ont perdu leur emploi durant une phase de ralentissement économique d'exercer des activités informelles plutôt que

<sup>12</sup>Cette hypothèse ne peut pas être testée par des régressions à l'échelle nationale faute de séries chronologiques suffisamment longues pour couvrir assez d'épisodes de ralentissement et d'expansion économiques dans de nombreux pays.

Graphique 2.13. Coefficients d'Okun et variables structurelles



Sources : IHS Markit ; Forum économique mondial, rapport sur la compétitivité mondiale, enquête « Executive Opinion Survey » ; ILOSTAT, estimations modélisées de l'OIT ; Institut de statistique de l'UNESCO ; Banque mondiale, indicateurs de développement dans le monde ; estimations des services du FMI.

Note : Plus les chiffres relatifs à la charge réglementaire et aux pots-de-vin sont élevés, plus les résultats/les notes sont favorables (c'est-à-dire que les coûts sont plus faibles). Tous les résultats sont statistiquement significatifs au seuil de 1 %, de 5 % ou de 10 %.

de se retrouver au chômage ou de sortir de la population active ;

- *un cadre réglementaire rigide pour les marchés de produits*, faisant peser sur les acteurs économiques des coûts élevés de conformité aux règles administratives et encourageant le favoritisme, ce qui accroît considérablement les frictions sur le marché du travail ;
- *une plus grande flexibilité en matière de fixation des salaires*, qui fait porter sur les salaires une part de l'ajustement des marchés du travail (et pas uniquement sur l'emploi) ;
- *un niveau de compétences plus faible*, car les travailleurs peu qualifiés ont une situation plus précaire sur le marché du travail formel ;
- *une part importante du secteur public dans l'emploi conjuguée à de généreux avantages salariaux dans ce secteur*, car l'emploi dans le secteur public est plus stable et donc moins

sensible à l'évolution de la croissance et que les avantages salariaux peuvent détourner la main-d'œuvre du secteur privé ;

- *une part élevée de l'agriculture et une faible part des services* dans la valeur ajoutée, qui pourraient être le signe d'un bas niveau de compétences et d'un fort taux d'activité informelle.

L'ampleur du secteur informel est l'un des déterminants du coefficient d'Okun les plus robustes (voir Ahn *et al.*, 2019). Lorsque toutes les variables sont incluses dans la régression, seuls le travail informel, la part de la valeur ajoutée des services dans le PIB et le niveau d'études ou de compétences restent statistiquement significatifs<sup>13</sup>.

<sup>13</sup>Ce résultat ne signifie pas nécessairement que les autres variables ne sont pas importantes. Il tient à la forte colinéarité des différents facteurs ; à l'absence d'effet direct une fois que l'on tient compte des effets du travail informel, du niveau d'études et de la part des services dans la valeur ajoutée (autrement dit, d'autres variables ont une incidence sur le coefficient d'Okun par le biais de ces trois variables) ; ou bien à ces deux éléments en même temps.



## ... qui aura des répercussions sur le redressement des marchés du travail après la pandémie.

L'ampleur du secteur informel va-t-elle entraver ou faciliter la reprise ? La trajectoire du redressement des marchés du travail à court terme reste incertaine, car les effets de la crise continuent de se faire sentir dans un contexte marqué par l'apparition de nouveaux variants et la lenteur de la vaccination dans de nombreux pays. Deux scénarios semblent plausibles, mais il est difficile de déterminer lequel est le plus probable en raison du manque de données à haute fréquence :

- Les pays caractérisés par un vaste secteur informel pourraient enregistrer un rebond de l'emploi à court terme plus rapide que lors de crises précédentes une fois que les risques sanitaires seront maîtrisés. Les mesures de confinement et les autres restrictions ont porté un coup dur à l'emploi dans les secteurs recourant fortement au travail informel (les services où les contacts sont très fréquents). Cette analyse laisse penser que l'emploi pourrait redémarrer rapidement dans ces secteurs dès que les restrictions seront totalement levées et que les conditions économiques seront revenues à la normale. Selon de récentes études sur les pays émergents et les pays en développement, l'emploi a davantage reculé dans le secteur informel que dans le secteur formel au début de la crise, mais il devrait repartir plus vite dans le premier lors de la reprise, car les coûts de recrutement et d'installation y sont minimales (Alfaro, Becerra et Eslava, 2020). Dans la région, ces résultats laissent présager un redressement plus vif de l'emploi dans le secteur informel en raison de la flexibilité des coûts de recrutement. Certes, un net rebond de l'emploi informel ferait augmenter l'emploi total à court terme, mais la reprise serait plus durable et plus vigoureuse si les travailleurs revenaient dans le secteur formel lors de la phase d'expansion du cycle économique.
- La persistance d'un taux élevé d'activité informelle serait un obstacle à une reprise dynamique et soutenue. Étant donné que de nombreux pays de la région peinent toujours

à obtenir des vaccins, la pandémie n'est pas près de disparaître et pourrait constituer un frein à la reprise. Dans ces pays, les travailleurs qui occupaient des emplois dans des secteurs frappés par la crise (comme le tourisme) courent le risque de perdre leurs compétences et de ne pouvoir exercer que des activités informelles lorsqu'ils finiront par retourner sur le marché du travail. Une telle situation pourrait avoir des séquelles durables — effets d'hystérèse — et peser sur la reprise, notamment en faisant baisser la productivité globale de l'économie.

## La voie à suivre : des mesures propices à une reprise inclusive

L'action publique doit protéger les populations vulnérables et créer des conditions favorables au dynamisme des marchés du travail. Réduire les disparités dans le système de sécurité sociale et aider les populations vulnérables que la pandémie a particulièrement touchées sont deux objectifs primordiaux. S'ils n'y parviennent pas, les pays seront confrontés à des risques d'hystérèse accrus et pâtiront à terme d'une croissance au potentiel plus faible et moins inclusive. Dans le même temps, les pouvoirs publics devraient s'attaquer aux causes de la faible sensibilité des marchés du travail à la croissance, ce qui permettrait d'accélérer la reprise du cycle économique et d'impulser une croissance plus vigoureuse et plus soutenue à long terme.

## Il conviendrait de recalibrer les mesures portant sur les marchés du travail prises en réponse à la crise

Une fois que la reprise s'affermira, la priorité de l'action publique ne devra plus être d'assurer le maintien dans l'emploi, mais de favoriser la réaffectation des ressources. Le retrait progressif des *programmes de maintien dans l'emploi* (mis en place en Azerbaïdjan, en Égypte et en Jordanie par exemple) parallèlement à l'accélération de la reprise permettrait d'éviter de financer des emplois qui pourraient devenir définitivement non viables. Les pays qui conjuguent fort redressement des

marchés du travail et vive reprise de l'activité (tels que l'Égypte et l'Ouzbékistan) peuvent réorienter le soutien apporté au maintien dans l'emploi vers la réaffectation des ressources (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2021) et commencer à encourager la recherche active d'emploi en veillant à remobiliser les travailleurs qui se sont éloignés du marché du travail pendant la crise. Les pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire pourraient promouvoir la création d'emplois par des *aides à l'embauche judicieusement conçues, temporaires et ciblées* (OCDE, 2021). La mise en place de mesures incitatives pourrait également favoriser la mobilité des travailleurs vers des activités offrant de nouveaux débouchés.

L'action publique devrait chercher à limiter autant que possible les séquelles chez ceux que la pandémie a durement touchés. Les *politiques actives du marché du travail* pourraient être étoffées de façon à soutenir la réaffectation des ressources, par exemple en modernisant et en renforçant les missions des services publics de l'emploi en vue d'améliorer l'employabilité des travailleurs et de faciliter leur placement, en particulier dans le cas des jeunes. La formation professionnelle, que peu de pays ont jugé prioritaire durant la pandémie, devrait être davantage encouragée afin d'accroître les possibilités d'emploi et de remédier aux problèmes d'asymétrie de compétences. Il faudra consacrer des moyens pour remédier aux retards d'apprentissage chez les enfants qui ont perdu du temps d'enseignement durant la pandémie et plus généralement réaliser des investissements pour améliorer la qualité du système d'enseignement. Ces mesures favoriseraient l'emploi des jeunes, en réduisant les problèmes d'inadéquation des compétences, et stimuleraient la productivité.

Il est important de repenser la protection sociale et les politiques publiques dans l'optique de régulariser des activités informelles afin de limiter les séquelles, surtout chez les travailleurs qui pourraient se retrouver piégés dans le secteur informel. La pandémie a été l'occasion de mettre à l'épreuve plusieurs manières d'étendre les systèmes de protection sociale aux travailleurs informels : plusieurs pays, tels que l'Égypte et le Maroc, ont créé des dispositifs de transferts monétaires ciblés s'appuyant sur l'innovation financière et l'essor du numérique. Les pouvoirs publics

devraient également encourager la régularisation des activités informelles, car les pays où le secteur informel occupe une place importante dans l'économie pâtissent souvent d'un bien-être, d'un revenu par habitant et d'une productivité plus faibles, ainsi que d'une pauvreté plus élevée. La régularisation des activités informelles passe par toute une série de mesures, y compris une judicieuse définition des salaires minimums et de la fiscalité du travail, car des coins fiscaux sur le travail importants peuvent désavantager l'emploi formel. Il serait envisageable de réduire la charge fiscale du travail en augmentant les impôts sur la consommation, qui ont généralement moins d'effets de distorsion sur la marge emploi formel/emploi informel, mais il faudrait compenser les éventuelles conséquences régressives de cette mesure sur les ménages à faible revenu par le biais de transferts monétaires<sup>14</sup>. Parallèlement à la régularisation des activités informelles, il sera nécessaire de protéger les travailleurs en mettant en place une assurance chômage bien conçue (voir Duval et Loungani, 2019). Combiné aux politiques décrites dans la section suivante, ce processus de régularisation peut également améliorer l'ajustement des marchés du travail au cycle économique.

### **Des politiques structurelles peuvent stimuler la reprise et dynamiser la croissance potentielle**

Les pouvoirs publics doivent accélérer la mise en œuvre de leurs réformes pour améliorer l'environnement économique. Pour cela, ils devront adopter une approche globale et dans ce cadre promouvoir la dématérialisation des services publics ; renforcer le contrôle indépendant et permettre aux organismes de vérification et au grand public d'exercer une surveillance efficace et encourager la responsabilité et la transparence budgétaire ; et favoriser l'autorité et l'indépendance du pouvoir judiciaire afin de garantir l'exécution des contrats et d'améliorer l'intégrité, notamment dans

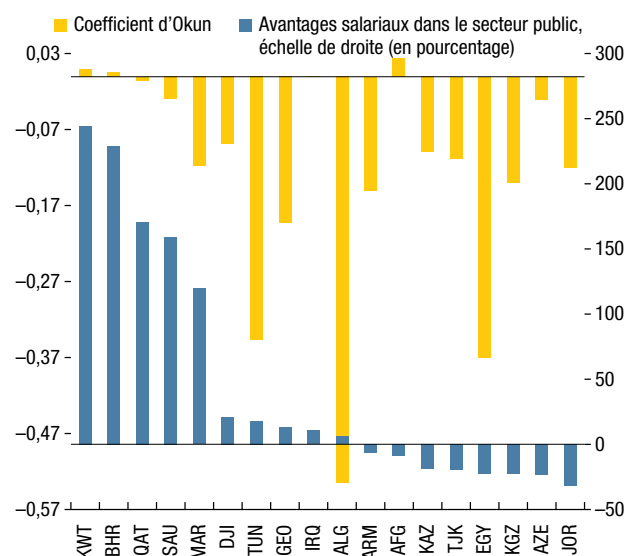
<sup>14</sup>Une autre manière de réduire les possibilités d'arbitrage entre emploi formel et emploi informel serait de rapprocher les taux d'imposition effectifs des indépendants (taux d'imposition en fonction du chiffre d'affaires ou simplifié) et des salariés (taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques).

la fonction publique. Par ailleurs, supprimer les obstacles à la concurrence pourrait resserrer le lien entre emploi et variation de la production et faire augmenter les taux d'emploi au-delà de leurs très bas niveaux observés avant la crise.

Il est également nécessaire de réformer le cadre réglementaire du marché du travail. D'après les indicateurs sur la flexibilité du marché du travail, la région est bien placée par rapport à d'autres pays émergents, en particulier dans la sous-région CAC, malgré une forte hétérogénéité entre pays. Cependant, d'importants obstacles doivent encore être éliminés, comme la rigidité des règles de recrutement et de licenciement en Algérie, au Maroc et en Tunisie, et la faible flexibilité dans la fixation des salaires au Pakistan et en Tunisie.

Il est possible de réduire le rôle du secteur public comme employeur de premier et de dernier recours. Utiliser l'emploi public comme outil contracyclique (ce qu'a fait le pays moyen de la sous-région MOANAP durant la pandémie) est une politique risquée, car il s'avère difficile de réduire le nombre d'agents publics une fois que l'économie redémarre. La protection excessive de l'emploi et les généreux avantages salariaux dans le secteur public (graphique 2.14) ont faussé les incitations et conduit à la segmentation du marché et à une mauvaise tarification du travail (FMI, 2016 et 2018). Il est nécessaire de contenir l'emploi dans le secteur public, de simplifier les exigences administratives en cas de licenciement et de réformer les indemnités de licenciement. Dans les pays du CCG, où la segmentation du marché du travail oppose ressortissants et étrangers, assouplir la réglementation de façon à faciliter la mobilité des travailleurs migrants d'un emploi à un autre (comme l'ont fait l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Qatar) permettrait à ces derniers d'obtenir des salaires plus élevés.

**Graphique 2.14. Avantages salariaux dans le secteur public et coefficient d'Okun**



Source : estimations des services du FMI.

Note : L'avantage salarial désigne un écart salarial entre secteurs public et privé, en pourcentage, et les données proviennent du FMI (2018). Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Enfin, il est indispensable de réduire les inégalités femmes-hommes qui durent depuis longtemps. Dans de nombreux pays, les tâches ménagères et les soins aux enfants et aux personnes âgées incombent en grande partie aux femmes. Il est possible d'accroître le taux d'activité des femmes en facilitant l'accès à des services de la petite enfance abordables. Plus généralement, il sera nécessaire de renforcer l'arsenal législatif pour lutter contre les discriminations à l'égard des femmes, d'encourager la transparence salariale et de mieux faire appliquer la législation sur l'égalité salariale. Par ailleurs, la transformation numérique peut améliorer la position des femmes sur le marché du travail, car elle crée des modalités de travail flexibles qui permettent de concilier plus aisément activité rémunérée et responsabilités familiales.

## Bibliographie

- Abdih, Yasser. 2011. "Closing the Jobs Gap." *Finance and Development* 48: 2.
- Ahn, JaeBin, Zidong An, John C. Bluedorn, Gabriele Ciminelli, Zsóka Kóczán, Davide Malacrino, Daniela Muhaj, and Patricia Neidlinger. 2019. "Work in Progress: Improving Youth Labor Market Outcomes in Emerging Market and Developing Economies." IMF Staff Discussion Note 19/02, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Alfaro, Laura, Oscar Becerra, and Marcela Eslava. 2020. "EMEs and COVID-19: Shutting Down in a World of Informal and Tiny Firms." NBER Working Paper 27360, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Assaad, Ragui, Rana Hendy, Moundir Lassassi, and Shaimaa Yassin. 2018. "Explaining the MENA Paradox: Rising Educational Attainment, Yet Stagnant Female Labor Force Participation." IZA Discussion Paper 11385, IZA Institute of Labor Economics, Bonn, Germany.
- Ball, Laurence, Davide Furceri, Daniel Leigh, and Prakash Loungani. 2019. "Does One Law Fit All? Cross-Country Evidence on Okun's Law." *Open Economies Review* 30 (5): 841–74.
- Duval, Romain, and Prakash Loungani. 2019. "Designing Labor Market Institutions in Emerging Market and Developing Economies: Evidence and Policy Options." IMF Staff Discussion Note 19/04, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Labour Organization (ILO). 2021. *World Employment and Social Outlook: Trends 2021*. Geneva: International Labour Organization.
- International Monetary Fund (IMF). 2016. "Managing Government Compensation and Employment— Institutions, Policies, and Reform Challenges." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2018. "Public Wage Bills in the Middle East and Central Asia." IMF Departmental Paper 18/01, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Loayza, Norman, and Jamele Rigolini. 2011. "Informal Employment: Safety Net or Growth Engine?" *World Development* 39 (9): 1503–15.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). 2021. *OECD Employment Outlook 2021: Navigating the COVID-19 Crisis and Recovery*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.
- Purfield, Catriona, Harald Finger, Karen Ongley, Benedicte Baduel, Carolina Castellanos, Gaelle Pierre, Vahram Stepanyan, and Erik Roos. 2018. "Opportunity for All: Promoting Growth and Inclusiveness in the Middle East and North Africa." IMF Departmental Paper 18/11, International Monetary Fund, Washington, DC.
- World Bank. 2021. "Taking Stock of COVID-19 Labor Policy Responses in Developing Countries." JobsWatch COVID-19 Brief (March 3), World Bank, Washington, DC.
- World Economic Forum. 2019. *The Global Competitiveness Report 2019*.

### 3. La COVID-19 et les perspectives du secteur des entreprises

*Après avoir été durement touchées par la crise de la COVID-19, les entreprises non financières de la région Moyen-Orient et Asie centrale (MOANAP) connaissent une reprise inégale. Malgré le soutien des pouvoirs publics et les ajustements importants des coûts opérés par les entreprises, les secteurs à forte intensité de contacts, les entreprises présentant déjà des vulnérabilités, les petites entreprises et celles qui ne disposent pas d'une connectivité numérique suffisante ont été les principales victimes de la pandémie. Bien que les risques de liquidité et de solvabilité aient été jusqu'à présent contenus pour le secteur des entreprises dans son ensemble, les tensions sur la liquidité devraient rester aiguës pour ces entreprises vulnérables, mais les problèmes de solvabilité ne pourront s'aggraver qu'en cas de reprise économique faible ou de retrait prématuré de l'aide publique. Pour le moment, les systèmes bancaires ont résisté grâce aux politiques macrofinancières et à un apport de trésorerie, mais les risques s'accumulent pour ceux qui sont fortement exposés aux entreprises vulnérables. À moyen terme, un test de résistance donne à penser que 15 à 25 % des entreprises de la région pourraient avoir besoin d'être restructurées ou liquidées. Ainsi, jusqu'à ce que la reprise s'installe, une aide ciblée des pouvoirs publics aux entreprises et aux secteurs vulnérables mais viables demeure vitale pour éviter des faillites. En outre, la restructuration rapide des entreprises viables mais insolubles et la liquidation des entreprises non viables contribueraient à une reprise plus forte et plus résiliente. Pour préserver la stabilité financière, les autorités devraient surveiller de près les risques macroprudentiels, maintenir des dispositifs de sécurité financière, et encourager les banques vulnérables à profiter de la période de répit que leur accorde le soutien des pouvoirs publics pour renforcer leurs réserves en vue de parer aux risques futurs.*

#### Une reprise inégale après une crise sans précédent

Le secteur des entreprises non financières de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord,

Établi par Nordine Abidi, Mohamed Belkhir et Sahra Sakha, avec le concours de Mehdi El-Herradi, Moheb Malak et Monica Petrescu et l'excellente qualité de la participation aux travaux de recherche d'Oluremi Akin-Olugbade et Kate Nguyen.

Afghanistan et Pakistan (MOANAP) est entré dans la pandémie avec des fondamentaux plus faibles qu'avant les crises précédentes et par rapport aux entreprises des pays émergents (*Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*, octobre 2020)<sup>1</sup>. En particulier, la croissance des recettes y était plus faible avant la pandémie, la rentabilité inférieure, les liquidités moindres et l'endettement plus élevé. La pandémie a aggravé les difficultés de la région en raison d'une baisse sans précédent des recettes et de la rentabilité des entreprises (graphique 3.1).

#### Après un choc brutal, une reprise régulière mais inégale se profile

Après une baisse historique des recettes au cours du premier semestre de 2020, la levée progressive des mesures d'endiguement a permis à certaines entreprises de la région MOANAP de commencer à se redresser<sup>2</sup>. La deuxième vague de la pandémie, à la fin de 2020, n'a pas interrompu le début de la reprise, car les pays ont adopté une approche différente des confinements, en imposant moins

<sup>1</sup>L'analyse repose essentiellement sur les entreprises cotées en bourse de la base de données de Compustat, qui affiche certaines limites concernant les pays de la région Caucase et Asie centrale (CAC). Ces données sont complétées par les dernières enquêtes sur l'environnement et les performances des entreprises (BEEPS) de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de la Banque européenne d'investissement et de la Banque mondiale ainsi que les enquêtes menées auprès des entreprises sur l'impact de la COVID-19 (ES COVID-19) de la Banque mondiale, qui ont recueilli des informations autour du pic de pandémie sur les entreprises cotées et non cotées en bourse d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Cisjordanie et Gaza, d'Égypte, de Géorgie, de Jordanie, du Kazakhstan, du Liban, du Maroc, de l'Ouzbékistan, de la République kirghize, du Tadjikistan et de la Tunisie. Les données ainsi recueillies sont utilisées pour évaluer si l'impact de la pandémie sur les entreprises dans la région CAC était comparable à celui de la pandémie sur les pays de la région MOANAP et documenter les performances des petites et moyennes entreprises (PME), le rôle atténuateur du passage à l'informatique et l'obtention d'un soutien politique dans l'ensemble des deux régions.

<sup>2</sup>Au cours du premier semestre 2020, la contraction médiane du chiffre d'affaires des entreprises de la région MOANAP (calculée sur la base des entreprises cotées en bourse à partir des données de Compustat) et celle indiquée par les grandes entreprises des pays de la région CAC (calculée sur la base des enquêtes BEEPS-ES COVID-19) étaient, pour l'essentiel, identiques, à savoir équivalentes à 18 % (en glissement annuel).

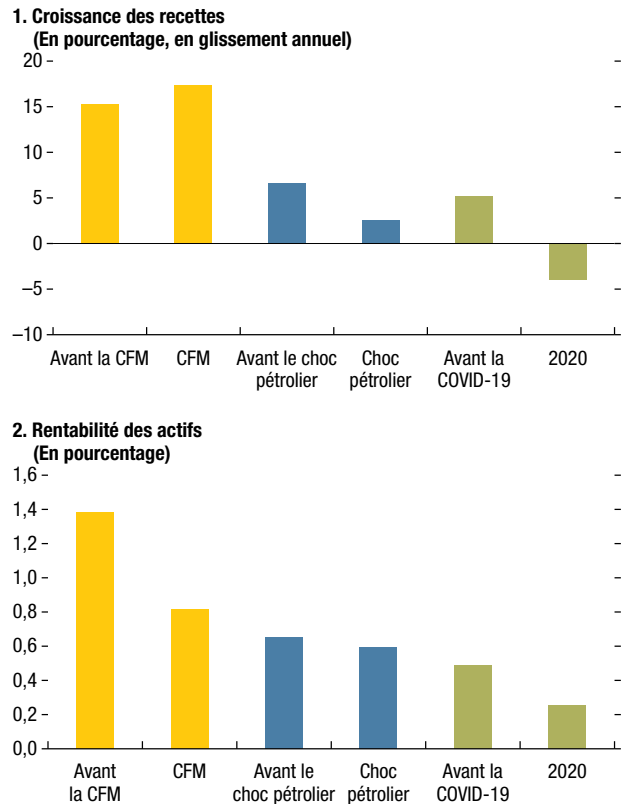
de restrictions pour le travail et les voyages. Au premier trimestre de 2021, la croissance des recettes et la rentabilité du secteur des entreprises étaient revenues aux niveaux antérieurs à la pandémie. Cependant, toutes les entreprises non financières n'ont pas bénéficié de la reprise de la même manière, et une divergence croissante apparaît entre les différents groupes d'entreprises.

La reprise des entreprises dans les pays exportateurs de pétrole est en retard sur celle des pays importateurs de pétrole. Bien que les chiffres d'affaires des exportateurs de pétrole se soient contractés d'environ la moitié de la baisse enregistrée par les importateurs de pétrole au cours du premier semestre de 2020, les recettes et la rentabilité des importateurs de pétrole s'étaient redressées plus rapidement à la fin de 2020 et ont continué de progresser au cours du premier trimestre de 2021, à l'instar des tendances observées dans d'autres pays émergents (graphique 3.2, page 1). Cet écart de performance reflète : i) la prévalence des entreprises des secteurs à forte intensité de contacts durement touchés parmi les exportateurs de pétrole (20 % de plus que parmi les importateurs de pétrole) ; et ii) la perte importante de travailleurs expatriés — en particulier dans les secteurs à forte intensité de contacts — dans les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), main-d'œuvre qui représentait 70 % de leur population active avant la pandémie et qui doit encore être reconstituée (chapitre 2).

Les entreprises des secteurs à forte intensité de contacts ont subi tout le poids de la pandémie et doivent encore se rétablir. Au cours du premier semestre de 2020, les recettes de ces secteurs se sont davantage contractées que celles des secteurs à faible intensité de contacts (-11 % et -7 % respectivement, en glissement annuel ; graphique 3.2, page 2). Au premier trimestre de 2021, les recettes des secteurs à faible intensité de contacts s'étaient considérablement redressées (18 % en glissement annuel), et la rentabilité avait dépassé les niveaux d'avant la pandémie. Dans le même temps, la croissance des recettes dans les secteurs à forte intensité de contacts a continué de baisser.

Les entreprises dont les fondamentaux étaient plus faibles et les petites entreprises ont été plus durement touchées.

**Graphique 3.1. Croissance des recettes et rentabilité par rapport à des crises précédentes**

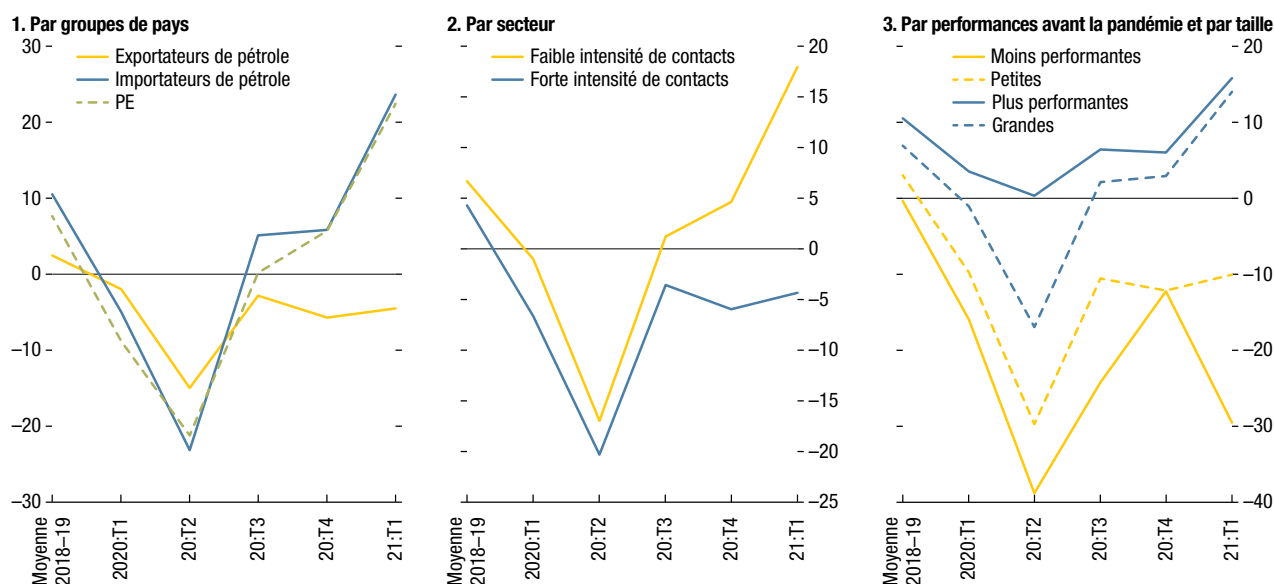


Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.  
 Note : Les résultats sont basés sur des sociétés non financières qui ont publié des rapports annuels en 2020. Le moment avant chaque crise correspond à deux ans avant la survenue de l'épisode en question, et la période avant la COVID-19 représente les valeurs médianes de 2018-19. La croissance des recettes est le taux de croissance en glissement annuel des ventes trimestrielles. Le rendement des actifs correspond à 100 fois le ratio du revenu net avant opérations exceptionnelles sur les actifs. L'échantillon comprend des entreprises des pays suivants : Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Maroc, Oman, Pakistan, Qatar et Tunisie. CFM = crise financière mondiale.

- L'écart de performance entre les entreprises plus performantes et moins performantes avant la pandémie, classées en fonction de leur rentabilité de 2018-19 (quartile supérieur et inférieur, respectivement), s'est creusé à la fin de 2020 (graphique 3.2, page 3)<sup>3</sup>. En effet, les entreprises moins performantes ont vu leurs recettes s'effondrer au cours du premier semestre de 2020, alors que, dans le groupe des entreprises plus performantes, l'entreprise médiane n'a pas connu de contraction. Au

<sup>3</sup>Les entreprises les plus performantes avant la pandémie sont entrées elles aussi dans la crise avec des réserves de liquidités et des parts de capitaux propres importantes.

**Graphique 3.2. Performances en matière de croissance des recettes selon des groupes d'entreprises**  
(En pourcentage, en glissement annuel)



Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.

Note : Les secteurs à forte intensité de contact comprennent les services, le commerce de détail, les soins de santé et les transports ; ceux à faible intensité de contact comprennent les biens de consommation durables et non durables, l'industrie manufacturière, les produits chimiques, l'équipement d'entreprise, les télécommunications et les services de gaz, d'eau et d'électricité. Les entreprises sont classées selon leurs performances antérieures à la pandémie, sur la base de leur rentabilité moyenne en 2018-19 (quartiles inférieur et supérieur de la distribution de la rentabilité). PE = pays émergents.

premier trimestre de 2021, si les entreprises moins performantes ont continué de subir une forte baisse (-30 % en glissement annuel), les entreprises plus performantes se sont nettement redressées avec une croissance de 16 %.

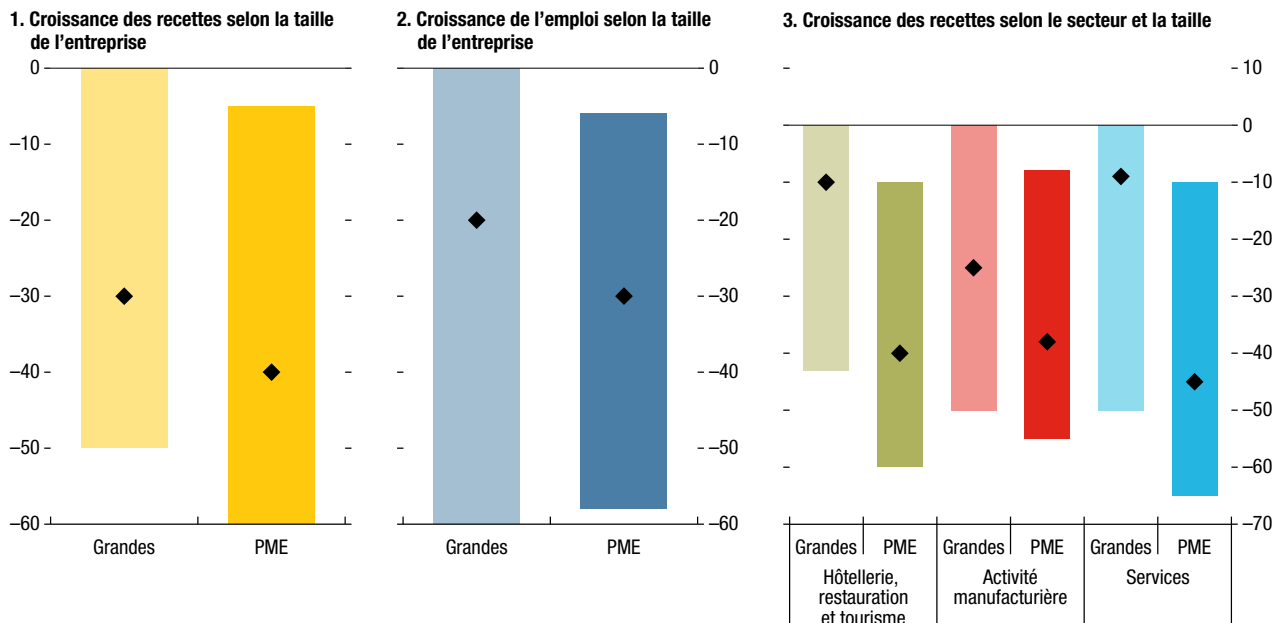
- Les recettes des petites entreprises cotées en bourse se sont contractées de près du double de celles des grandes entreprises au cours du premier semestre de 2020<sup>4</sup>. Au premier trimestre de 2021, elles continuaient de se contracter (-11 % en glissement annuel), alors que les grandes entreprises se redressaient nettement avec une croissance de 14 % (graphique 3.2, page 3).
- En outre, les PME de la région MOAC (à savoir les entreprises non cotées en bourse de moins de 250 salariés) ont été fortement touchées dans les secteurs clés riches en emplois. Leurs pertes de recettes et d'emplois au plus fort de la pandémie étaient légèrement

plus importantes que celles des grandes entreprises (graphique 3.3, pages 1 et 2). Mais leurs recettes ont chuté de 40 à 45 % dans les secteurs des services, de l'hôtellerie et du tourisme, contre une contraction d'environ 10 % pour les grandes entreprises (graphique 3.3, page 3). De même, l'écart entre les pertes d'emplois était plus prononcé dans ces secteurs, où les emplois des PME ont diminué de 32 % contre 20 % pour les grandes entreprises. La crise a davantage frappé ces entreprises parce qu'elles sont en général moins diversifiées, qu'il est plus difficile de réduire leurs effectifs (elles sont donc plus vulnérables à une baisse de la demande) et que les banques ont tendance à faire preuve de plus d'agressivité en leur accordant moins de prêts en période de crise (voir Joseph, Kneer et van Horen, 2021).

La reprise des entreprises publiques prend du retard. Elles sont entrées dans la crise avec une position plus faible (avec une croissance des recettes de 2,5 %, soit environ la moitié de celle de l'entreprise privée médiane de la région MOANAP), mais leurs

<sup>4</sup>Les petites (ou grandes) entreprises, selon l'échantillon d'entreprises cotées en bourse de Compustat, sont celles dont l'actif total est inférieur (ou supérieur) à l'actif total médian (particulier à chaque pays) en 2019.

**Graphique 3.3. Performances des entreprises par taille et par secteur au plus fort de la crise**  
(En pourcentage, en glissement annuel)



Sources : Enquête sur l'environnement commercial et les performances des entreprises (BEEPS) et enquêtes de suivi relatives à la COVID-19 auprès des entreprises ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres représentent les fourchettes interquartiles et les marqueurs représentent la médiane. Les petites et moyennes entreprises emploient moins de 250 personnes, tandis que les grandes entreprises en emploient 250 ou plus. La croissance de l'emploi correspond à la variation en pourcentage entre le nombre d'employés à temps plein en 2019 et celui en 2020. La croissance des recettes est une estimation qui correspond à la diminution signalée des ventes en 2020 par rapport à 2019. Les estimations pour 2020 se basent sur les conditions qui prédominaient au plus fort de la pandémie, lorsque la plupart des enquêtes ont été menées.

recettes ont moins diminué (-6 % en glissement annuel) que celles de l'entreprise privée médiane (-19 %) au cours du premier semestre de 2020 — ce qui traduit probablement le soutien de l'État et sa présence dans le secteur des services publics, qui a été confronté à une demande plus persistante. Au premier trimestre de 2021, cependant, les recettes des entreprises publiques continuaient de se contracter (-3,5 %), alors que celles des entreprises privées s'étaient fortement redressées (10 %).

En revanche, les entreprises disposant d'une connectivité numérique ont pu en partie atténuer l'impact de la pandémie. Selon une analyse de régression, les entreprises de la région MOAC ayant investi dans les technologies numériques avant la pandémie ont connu une baisse plus faible de leurs ventes au pic de la pandémie d'environ 4 points de pourcentage par rapport à celles qui n'avaient pas investi dans ce secteur (graphique 3.4 ; voir Abidi, El-Herradi et Sakha (2021) et détails à l'annexe en ligne 3.1)).

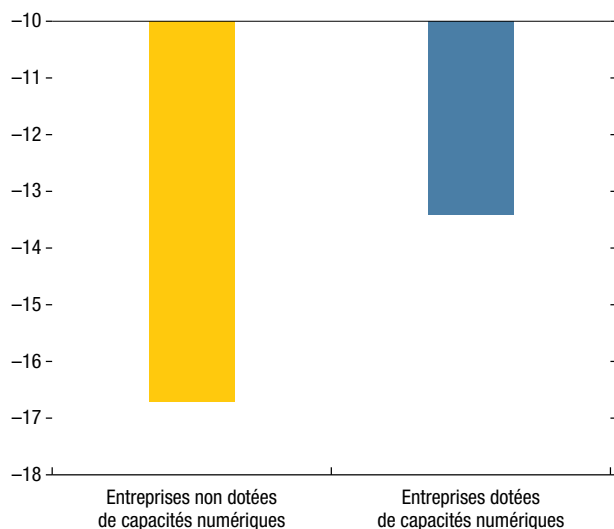
### Le soutien des pouvoirs publics et l'ajustement des coûts ont aidé les entreprises à surmonter le choc

Le soutien des pouvoirs publics et la capacité des entreprises à adapter leur modèle et leur fonctionnement économiques pour faire face à la pandémie ont été essentiels pour alléger immédiatement les pressions sur les liquidités, empêcher les faillites et faciliter la reprise naissante. Les pays de la région ont déployé un ensemble de mesures budgétaires, monétaires et macrofinancières pour soutenir les entreprises. Les reports d'impôt, les programmes de chômage technique et les subventions salariales sont les formes de soutien public considérées comme les plus courantes dans la région pendant la pandémie. Les baisses des taux directeurs, les aides de trésorerie et les programmes de garantie de prêts ont contribué à réduire les coûts d'emprunt. Dans l'ensemble, 34 % des entreprises appartenant à un échantillon de pays de



**Graphique 3.4. Numérisation et résilience des entreprises**

(Diminution des ventes en 2020, en pourcentage, au plus fort de la pandémie)



Sources : Abidi, El-Herradi et Sakha (2021, à paraître) ; calculs des services du FMI.  
 Note : L'échantillon comprend les pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Cisjordanie et Gaza, Égypte, Géorgie, Jordanie, Kazakhstan, Liban, Maroc, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan et Tunisie. L'analyse empirique se base sur les données de 2019–20. Une entreprise est considérée comme dotée de capacités numériques si elle disposait d'un site web et avait adopté une technologie informatique étrangère avant la pandémie. L'utilisation d'une technologie informatique étrangère sert de mesure indirecte de la qualité de la numérisation (par exemple l'existence d'un système de paiement) et de la détermination des entreprises à adopter les technologies (diffusion des capacités numériques). L'indice des capacités numériques utilisé dans l'analyse de régression est élaboré sur la base d'une analyse en composantes principales. L'analyse de régression neutralise les variables propres à chaque entreprise, notamment son âge et sa taille.

la région MOAC indiquent qu'elles ont bénéficié d'au moins un type de soutien public<sup>5</sup>. Cependant, les PME y ont eu un accès limité, 33 % d'entre elles ayant bénéficié d'au moins un type de soutien public contre 48 % pour les grandes entreprises (graphique 3.5).

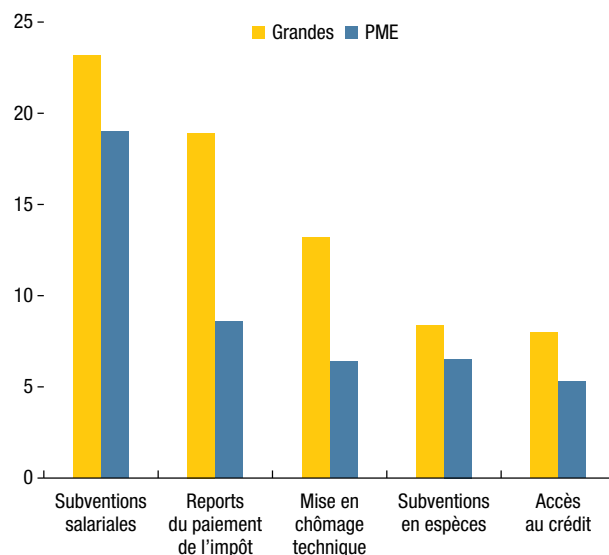
Pour l'entreprise médiane de la région MOANAP, les états financiers mettent en évidence l'importante contribution du soutien des pouvoirs publics au cours de l'année 2020.

- Les paiements d'impôt sur le revenu (des impôts à payer au titre des activités de 2019) se sont contractés de 12 % et les taux d'imposition effectifs ont diminué de 2 points de pourcentage en 2020. La plus forte baisse des paiements d'impôt observée concerne

<sup>5</sup>Ce pourcentage se fonde sur un échantillon limité de 3 511 entreprises interrogées dans le cadre des enquêtes BEEPS et ES-COVID-19, couvrant six pays de la région MOAC.

**Graphique 3.5. Les PME ont reçu moins d'aides publiques que les grandes entreprises**

(En pourcentage des PME et des grandes entreprises)



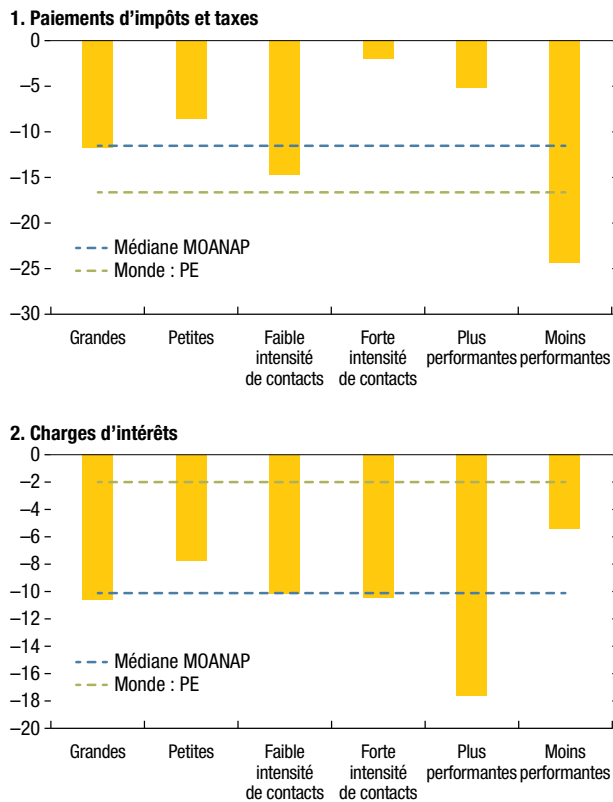
Sources : Enquête sur l'environnement commercial et les performances des entreprises (BEEPS) et enquêtes de suivi relatives à la COVID-19 auprès des entreprises ; calculs des services du FMI.

Note : Les PME sont définies comme des entreprises qui emploient moins de 250 personnes, tandis que les grandes entreprises en emploient 250 ou plus. Il est demandé aux entreprises si elles ont bénéficié de l'un ou l'autre des mécanismes d'appui suivants de la part des autorités locales ou nationales : report du paiement de l'impôt, accès au crédit, subventions en espèces, subventions salariales, mise en chômage technique, exonérations fiscales, et autres mesures. Nous avons conservé les cinq mesures les plus fréquentes. PME = petites et moyennes entreprises.

les entreprises les moins performantes avant la pandémie (-24 %). La baisse des taux d'imposition effectifs a été plus prononcée chez les importateurs de pétrole (-3 points de pourcentage) que chez les exportateurs de pétrole (-0,2 point de pourcentage). Toutefois, la contraction des paiements d'impôt et des taux d'imposition effectifs a été inférieure à celle enregistrée par l'entreprise médiane des pays émergents (graphique 3.6, page 1).

- Les charges d'intérêts des entreprises ont diminué de 10 %, cette baisse étant plus importante chez les exportateurs de pétrole que chez les importateurs de pétrole (-13 % contre -8 %, respectivement). En comparaison, la baisse des charges d'intérêts dans l'entreprise type des pays émergents n'a été que d'environ 2 % (graphique 3.6, page 2).
- Les emprunts nets en 2020, en pourcentage des actifs de 2019, ont connu une hausse de

**Graphique 3.6. Les mesures d'aide publique ont contribué à alléger les pressions sur les liquidités en 2020**  
(Variation en pourcentage, en glissement annuel)

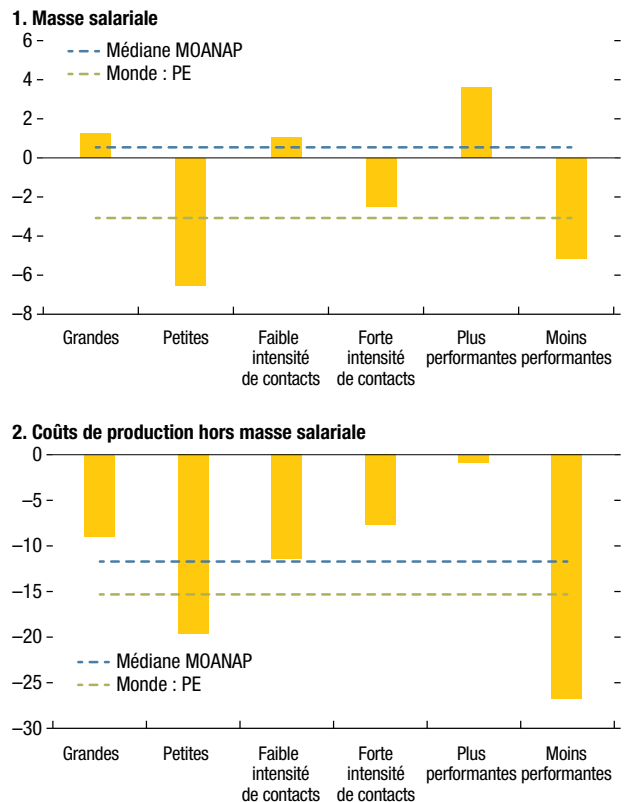


Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI. Note : Les secteurs à forte intensité de contact comprennent les services, le commerce de détail, les soins de santé et les transports ; ceux à faible intensité de contact comprennent les biens de consommation durables et non durables, l'industrie manufacturière, les produits chimiques, l'équipement d'entreprise, les télécommunications et les services de gaz, d'eau et d'électricité. Les entreprises sont classées selon leurs performances antérieures à la pandémie, sur la base de leur rentabilité moyenne en 2018–19 (quartiles inférieur et supérieur de la distribution de la rentabilité). Les petites (grandes) entreprises sont définies comme celles dont le total des actifs est inférieur (supérieur) au total des actifs du pays médian en 2019. Les données sur le paiement de l'impôt proviennent de la situation des flux de trésorerie et comprennent donc le paiement de l'impôt en 2020 sur des passifs accumulés sur la base des opérations de 2019. PE = pays émergents.

3 points de pourcentage, soit un peu moins que l'augmentation de 4 points de pourcentage pour l'entreprise médiane des pays émergents.

Les pressions sur les liquidités ont également été contenues par la réduction importante des coûts de production et l'utilisation accrue des technologies numériques (graphique 3.7). Environ 35 % des entreprises interrogées dans le cadre des enquêtes sur l'environnement et les performances des entreprises et de l'enquête menée auprès des

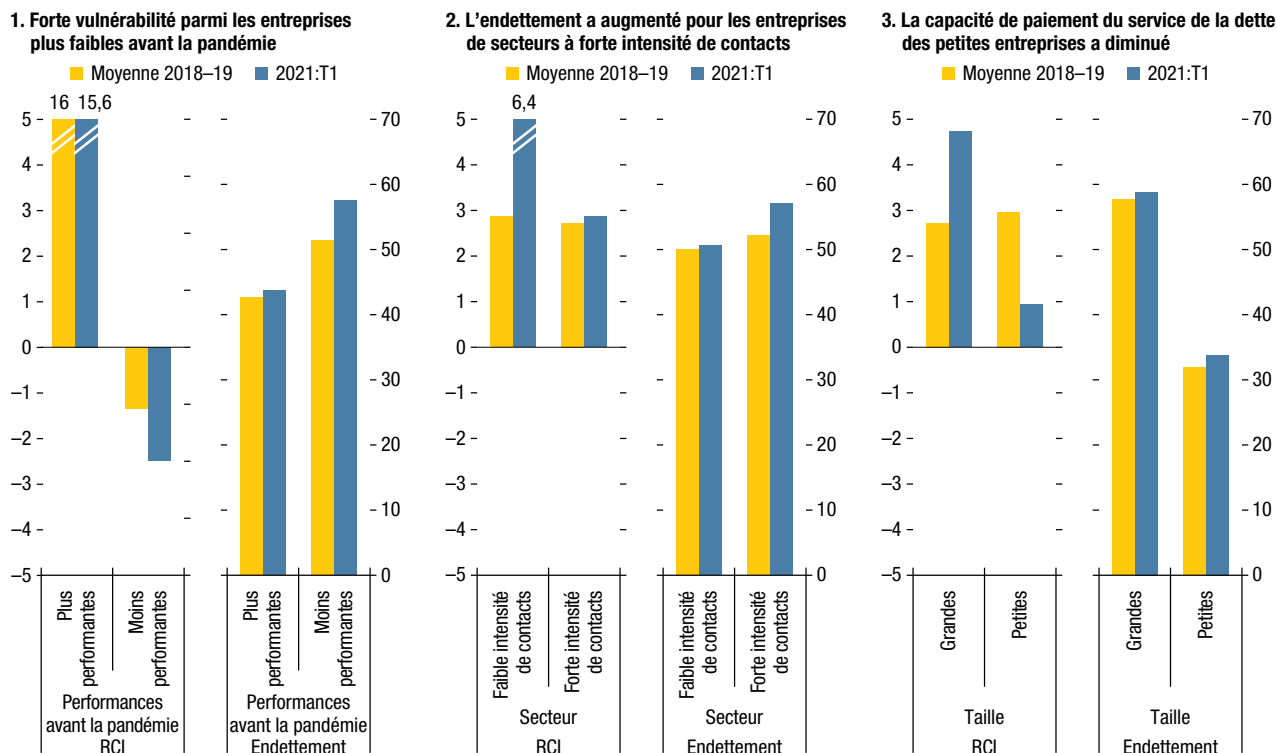
**Graphique 3.7. La réduction des coûts de production a contribué à limiter les pressions sur les liquidités en 2020**  
(Variation en pourcentage, en glissement annuel)



Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI. Note : Les secteurs à forte intensité de contact comprennent les services, le commerce de détail, les soins de santé et les transports ; ceux à faible intensité de contact comprennent les biens de consommation durables et non durables, l'industrie manufacturière, les produits chimiques, l'équipement d'entreprise, les télécommunications et les services de gaz, d'eau et d'électricité. Les entreprises sont classées selon leurs performances antérieures à la pandémie, sur la base de leur rentabilité moyenne en 2018–19 (quartiles inférieur et supérieur de la distribution de la rentabilité). Les petites (grandes) entreprises sont définies comme celles dont le total des actifs est inférieur (supérieur) au total des actifs du pays médian en 2019. PE = pays émergents.

entreprises sur l'impact de la COVID-19 ont augmenté le nombre de leurs activités numériques ou en ont lancé, et 30 % ont modifié leur processus de production pour faire face à la pandémie. Fin 2020, les dépenses non salariales des entreprises ont été réduites de 10 % et la masse salariale est restée globalement inchangée. Cette dernière cache toutefois des différences marquées entre exportateurs et importateurs de pétrole : la masse salariale des premiers s'est contractée de 5 %, alors que celle des seconds a augmenté de 3 %, ce qui témoigne de la baisse de l'emploi des expatriés dans les pays membres du CCG.

**Graphique 3.8. Poches de vulnérabilité selon des groupes d'entreprises**  
(En pourcentage)



Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.

Note : Les performances avant la pandémie (entreprises les moins ou les plus performantes) sont calculées sur la base des quartiles inférieur et supérieur de la distribution de la rentabilité sur la période 2018-19. Les secteurs à forte intensité de contact comprennent les services, le commerce de détail, les soins de santé et les transports ; ceux à faible intensité de contact comprennent les biens de consommation durables et non durables, l'industrie manufacturière, les produits chimiques, l'équipement d'entreprise, les télécommunications et les services de gaz, d'eau et d'électricité. Les petites (grandes) entreprises sont définies comme celles dont le total des actifs est inférieur (supérieur) au total des actifs du pays médian en 2019. RCI = ratio de couverture des intérêts, soit le ratio des recettes avant intérêts et impôt sur les dépenses d'intérêts ; endettement = dette totale en proportion des actifs.

### Les préoccupations en matière de liquidité et de solvabilité ont augmenté pour un sous-ensemble d'entreprises

La COVID-19 a rendu certaines entreprises plus vulnérables que d'autres. Les entreprises les moins performantes avant la pandémie sont entrées dans la crise avec une capacité de service de la dette réduite (avec un ratio de couverture des intérêts [RCI] négatif) et une charge de la dette élevée (graphique 3.8, page 1). Malgré la forte réduction de leurs coûts de production et le soutien des pouvoirs publics, les risques de « zombification<sup>6</sup> »,

<sup>6</sup>La « zombification » fait référence à un état dans lequel les bénéfices d'une entreprise deviennent insuffisants pour couvrir son coût de capital. Banerjee et Hofmann (2020) entendent par entreprises « zombies » celles qui ne sont plus rentables mais qui restent sur le marché plutôt que de se faire racheter ou d'être déclarées en faillite. Ces entreprises ont tendance à être plus petites, moins productives et plus endettées, et elles investissent moins dans le capital physique et incorporel.

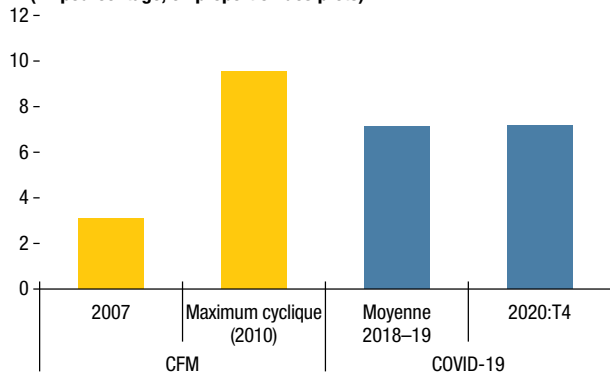
de liquidité et de solvabilité ont augmenté pour ces entreprises. En revanche, les entreprises plus performantes avant la pandémie — et qui ont bien résisté au cours de la pandémie — ne font face qu'à de faibles pressions de liquidité et de solvabilité.

Les entreprises des secteurs à forte intensité de contacts ont été en mesure d'ajuster leurs coûts de production en 2020, mais pas autant que les entreprises des secteurs à faible intensité de contacts. Ces mesures ont été efficaces pendant la phase aiguë de la crise, mais elles n'ont permis de remédier qu'à des manques de liquidités à court terme, compte tenu de la persistance des vents contraires auxquels étaient confrontés les secteurs à forte intensité de contacts. En conséquence, l'endettement, déjà élevé avant la pandémie, a nettement augmenté (de 51 à 57 % au premier trimestre de 2021 ; graphique 3.8, page 2). Or le fort endettement dans une période de faibles bénéfices accroît les risques de solvabilité.

### Graphique 3.9. Tendances récentes en ce qui concerne les prêts non performants et le provisionnement des pertes sur prêts

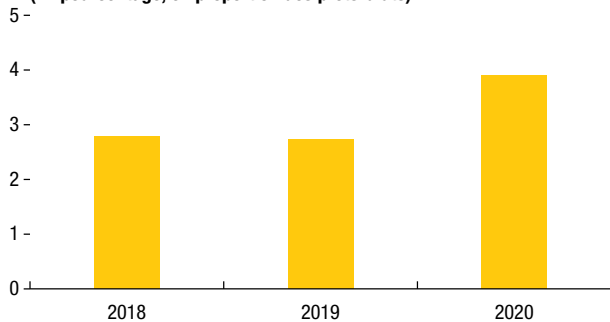
#### 1. Prêts non performants

(En pourcentage, en proportion des prêts)



#### 2. Provisionnement des pertes sur prêts

(En pourcentage, en proportion des prêts bruts)



Sources : autorités nationales ; calculs des services du FMI.  
Note : CFM = crise financière mondiale.

Les petites entreprises ont été touchées de plein fouet par la pandémie, ont eu moins accès au soutien des pouvoirs publics, et doivent faire face à une reprise qui prendra plus de temps. La faiblesse de leurs bénéficiaires, leur moindre capacité à assurer le service de la dette et leur accès restreint au crédit pourraient exacerber davantage les risques de liquidité et de solvabilité (graphique 3.8, page 3).

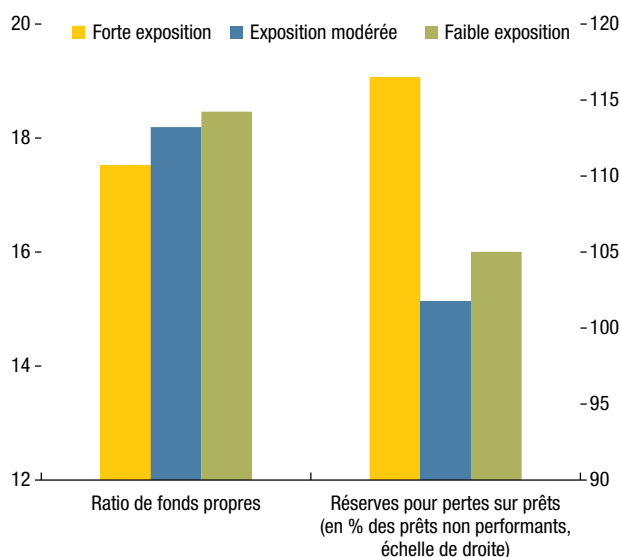
### Les systèmes bancaires de la région ont fait preuve de résilience, mais les risques s'accumulent de manière inégale

La politique macrofinancière et les aides de trésorerie ont doté les systèmes bancaires de la région MOAC des moyens de résister jusqu'à présent au choc de la pandémie. Le soutien rapide — notamment les mesures visant à alléger le

fardeau du service de la dette et celles permettant aux banques de faire face aux pressions grâce à l'assouplissement de leurs volants macroprudentiels et la modification des critères de classification des prêts (pour interrompre ou retarder la comptabilisation des prêts improductifs) — a protégé la stabilité financière jusqu'à présent. Les prêts improductifs sont restés globalement stables, pour s'établir en moyenne aux alentours de 7½ % du total des prêts. Cette situation contraste avec la dynamique observée lors des crises précédentes, notamment la crise financière mondiale, durant laquelle les prêts improductifs ont augmenté rapidement (graphique 3.9, page 1). Toutefois, le provisionnement des pertes sur prêts en 2020 a été plus élevé qu'en 2019, en partie à cause des exigences réglementaires, signe que les banques perçoivent les risques à venir et constituent des réserves contre une détérioration potentielle de la qualité des actifs lorsque le soutien des pouvoirs publics est retiré (graphique 3.9, page 2).

Malgré cette résilience enregistrée jusqu'à présent, les risques pour la stabilité financière s'accumulent de manière inégale, en raison des vulnérabilités d'avant la pandémie, de l'exposition au secteur des entreprises (en particulier aux secteurs à forte intensité de contacts qui sont durement touchés), et de l'assouplissement des politiques qui ont retardé la comptabilisation des prêts improductifs. Les banques les plus exposées sont entrées dans la crise avec des prêts non performants plus élevés et des ratios d'adéquation des fonds propres et de liquidité plus faibles, ces réserves se détériorant légèrement en 2020 ; elles pourraient donc être plus susceptibles au risque cependant atténué par un provisionnement supérieur en matière de prêts improductifs (graphique 3.10). En outre, les systèmes bancaires les plus exposés aux secteurs à forte intensité de contacts ont connu une augmentation de ces prêts au cours de la pandémie, ce qui témoigne des performances plus faibles des entreprises de ces secteurs. Si cette exposition est la plus élevée dans les pays membres du CCG, le risque n'en menace pas moins de manière disproportionnée les pays à faible revenu, qui sont entrés dans la pandémie avec des prêts improductifs élevés et des réserves budgétaires et extérieures limitées dans le contexte d'une exposition importante aux secteurs à forte intensité de contacts.

**Graphique 3.10. Volants de fonds propres et provisionnement selon le niveau d'exposition des entreprises**  
(En pourcentage)



Source : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.

## Les perspectives des entreprises dans un contexte d'incertitude élevée

Les entreprises de la région ont certes peut-être évité la pire, mais une crise sanitaire prolongée et une marge de manœuvre limitée pourraient exacerber les risques de liquidité et de solvabilité, ce qui aurait des retombées sur le secteur financier. Malgré les conditions de financement favorables actuelles, la pandémie a laissé en héritage une capacité de service de la dette réduite et un surendettement accru dans un sous-ensemble d'entreprises important, ce qui, si on n'y porte pas remède, pourrait faire courir des risques d'instabilité financière et inaugurer une période prolongée de faibles résultats économiques. Des bénéfices médiocres et un retrait prématuré et généralisé de l'aide publique peuvent exposer de plus en plus les entreprises vulnérables à des difficultés de liquidité et de solvabilité, ce qui pourrait déclencher une vague de faillites dans la région. Dans ce contexte, il est essentiel d'évaluer les problèmes de liquidité et de solvabilité à court et moyen terme ainsi que le degré de viabilité et de « zombification » du secteur des entreprises de la région.

À l'aide d'outils de test de résistance adaptés au contexte de la région, la présente section expose les projections des indicateurs de liquidité, de solvabilité et de viabilité des entreprises sur la période 2021–23

à partir de scénarios de croissance du PIB réel et de soutien des pouvoirs publics<sup>7</sup>. L'analyse estime des régressions de données de panel sur la base d'un échantillon d'entreprises cotées en bourse de la région MOANAP et s'appuie sur des indicateurs utilisés dans l'évaluation des vulnérabilités des entreprises (soldes de trésorerie, ratio de couverture des intérêts et capitaux propres) pour mesurer l'ampleur des risques de liquidité et de solvabilité (voir l'annexe en ligne 3.2 pour les détails)<sup>8</sup>. Ces indicateurs sont utilisés pour construire deux mesures : « l'entreprise à risque » et « la dette à risque ». Une entreprise à risque élevé est le signe de vulnérabilités omniprésentes en matière de liquidité et de solvabilité. Une dette à risque élevé indique qu'une grande partie de la dette de l'entreprise court un risque de défaut de paiement si les risques de liquidité et de solvabilité se matérialisent.

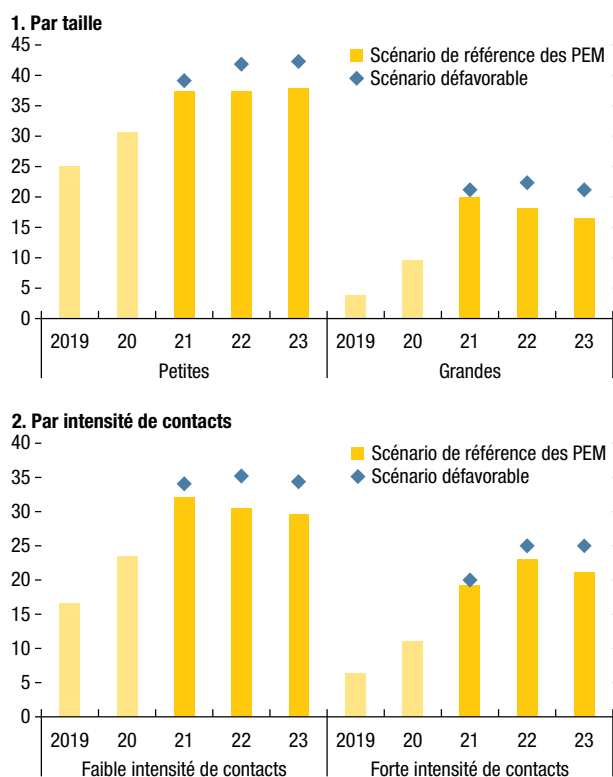
## Les tensions sur la liquidité devraient rester aiguës pour les petites entreprises

Les tensions sur la liquidité — mesurées en fonction des soldes de trésorerie négatifs prévisionnels — devraient rester sensiblement élevées à moyen terme et pourrait être encore exacerbées dans le scénario défavorable, c'est-à-dire en cas de croissance économique faible et de retrait du soutien des pouvoirs publics. Entre 38 et 42 % des petites entreprises seraient confrontées à des pénuries de liquidités et devraient emprunter dans le scénario de référence comme dans le scénario défavorable, contre 25 % avant la pandémie (graphique 3.11,

<sup>7</sup>Les outils de test de résistance ont été élaborés dans le contexte du Rapport sur la stabilité financière dans le monde du FMI et par Tresselt et Ding (2021). La présente section envisage deux scénarios : i) un scénario de référence, dans lequel la croissance du PIB réel augmente conformément aux prévisions des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, le soutien des pouvoirs publics aux entreprises n'enregistrant aucune modification par rapport à 2020 ; et ii) un scénario défavorable, dans lequel la croissance du PIB réel serait inférieure d'un écart-type (de la distribution de la croissance) aux projections des *Perspectives de l'économie mondiale*, et dans lequel le soutien des pouvoirs publics est retiré à l'ensemble des entreprises (dans un souci de simplification) à partir de 2022, par le biais d'une hausse présumée des taux d'intérêt effectifs des entreprises de 200 points de base (par rapport aux taux de 2020) et des taux d'imposition effectifs à leurs niveaux de 2019.

<sup>8</sup>L'échantillon d'entreprises cotées en bourse de la région MOANAP comprend des exportateurs de pétrole (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar) et des importateurs de pétrole (Égypte, Jordanie, Maroc, Pakistan et Tunisie). Les pays de la région CAC en sont exclus, en raison des données limitées de Compustat en la matière.

**Graphique 3.11. Entreprise à risque : proportion des entreprises connaissant des besoins de liquidité (solde de trésorerie en dessous de zéro)**  
(En pourcentage)

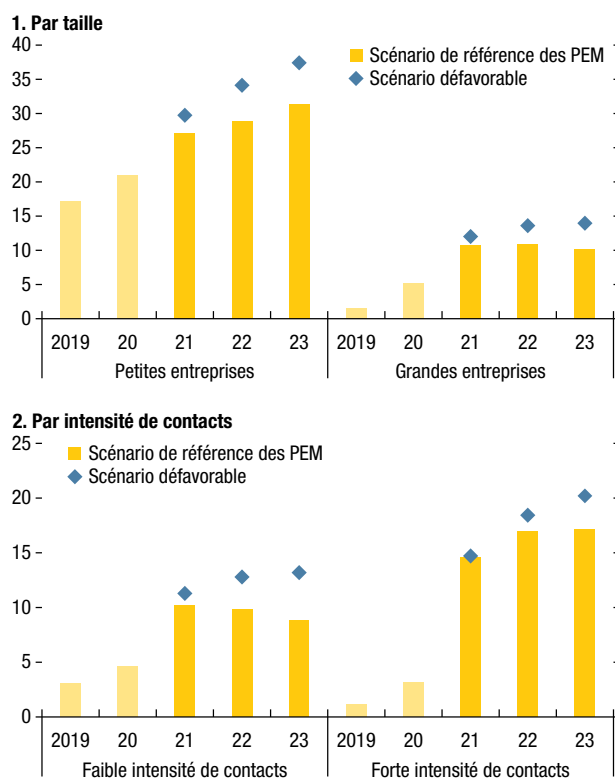


Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.  
Note : Les petites (grandes) entreprises sont définies comme celles dont le total des actifs est inférieur (supérieur) au total des actifs du pays médian en 2019. Les secteurs à forte intensité de contacts comprennent les services, le commerce de détail, les soins de santé et les transports ; ceux à faible intensité de contacts comprennent les biens de consommation durables et non durables, l'industrie manufacturière, les produits chimiques, l'équipement d'entreprise, les télécommunications et les services de gaz, d'eau et d'électricité.  
PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

plage 1). Ainsi, près de 31 % (scénario de référence) et 37 % (scénario défavorable) de la dette des petites entreprises pourraient les contraindre à un défaut de paiement d'ici à 2023 si les risques de liquidité se matérialisent (graphique 3.12, page 1). En revanche, les perspectives des grandes entreprises en matière de liquidité sont plus sereines que celles des petites entreprises, du fait de situations de trésorerie plus solides avant la pandémie.

Alors que les besoins de liquidité devraient rester supérieurs aux niveaux prépandémiques dans l'ensemble des secteurs à faible intensité de contacts et à forte intensité de contacts (graphique 3.11, page 2), signe des lourdes conséquences de la pandémie sur les activités à intensité de contacts,

**Graphique 3.12. Dette à risque : proportion de la dette détenue par des entreprises connaissant des problèmes de liquidité**  
(En pourcentage de la dette totale)



Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.  
Note : Les petites (grandes) entreprises sont définies comme celles dont le total des actifs est inférieur (supérieur) au total des actifs du pays médian en 2019. Les secteurs à forte intensité de contacts comprennent les services, le commerce de détail, les soins de santé et les transports ; ceux à faible intensité de contacts comprennent les biens de consommation durables et non durables, l'industrie manufacturière, les produits chimiques, l'équipement d'entreprise, les télécommunications et les services de gaz, d'eau et d'électricité.  
PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

la part des entreprises à forte intensité de contacts confrontées à des besoins de liquidité devrait plus que tripler (ou quadrupler) pour atteindre 21 % (ou 25 %) d'ici à 2023, contre un faible niveau prépandémique de 6 % dans le scénario de référence (ou défavorable). Pareille situation entraînerait une forte augmentation de la dette à risque des secteurs à forte intensité de contacts, soit jusqu'à 20 % de leur dette globale (graphique 3.12, page 2). Dans les secteurs à faible intensité de contacts, la part des entreprises exposées à un risque d'illiquidité doublerait à moyen terme, passant de 17 % pour se situer entre 30 et 34 % dans le cadre des scénarios de référence et défavorable, respectivement. Alors que la part des entreprises à risque serait supérieure dans les secteurs à faible intensité de contacts,

la dette à risque serait plus importante dans les secteurs à forte intensité de contacts (de 17 à 20 % contre 9 à 13 % dans les secteurs à faible intensité de contacts), signe de l'augmentation rapide des besoins de liquidité et d'emprunt de certaines entreprises à forte intensité de contacts durement touchées par le choc de la pandémie.

## Mais les préoccupations en matière de solvabilité restent modérées

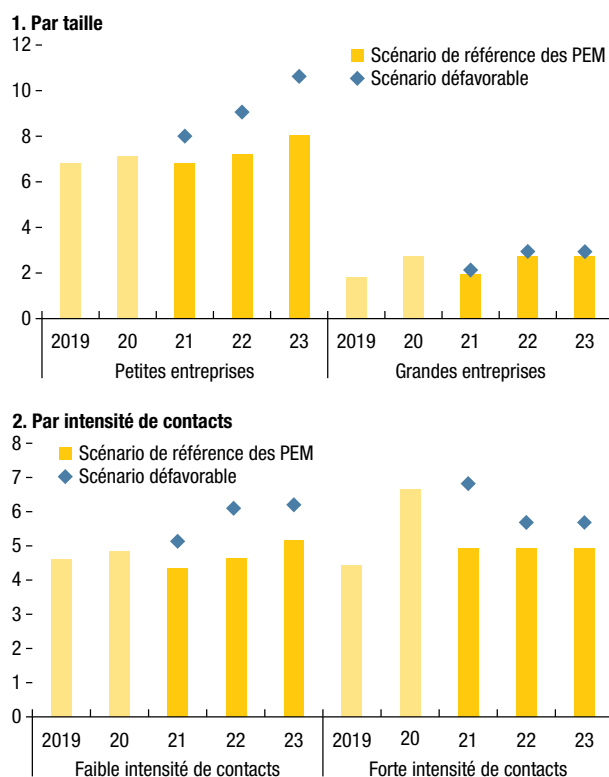
Le risque d'insolvabilité des petites entreprises ne serait exacerbé que dans des conditions défavorables. La part des petites entreprises insolubles (celles dont les capitaux propres sont négatifs) passerait de 7 % avant la pandémie pour atteindre de 8 à 11 % en 2023 dans le cadre des scénarios de référence et défavorable, respectivement (graphique 3.13, page 1). La part des grandes entreprises affichant des capitaux propres négatifs, qui était déjà plus faible avant la pandémie, devrait rester faible et stable à moyen terme, ce qui témoigne d'une couverture en capitaux propres plus solide avant la pandémie et d'une plus grande capacité de générer des bénéfices par rapport aux petites entreprises.

La position en capitaux propres de l'ensemble des secteurs à intensité de contacts serait résiliente à moyen terme (graphique 3.13, page 2). Après une forte augmentation en 2020, la part des entreprises insolubles dans les secteurs à forte intensité de contacts diminuerait pour retrouver les niveaux pré-pandémiques dans le scénario de référence. Dans des conditions défavorables, cette part resterait légèrement supérieure aux niveaux pré-pandémiques dans tous les secteurs, signe de l'impact supplémentaire sur la rentabilité. Certaines entreprises continueraient à accumuler des pertes au point d'entamer leurs fonds propres et d'être déclarées insolubles.

## Des préoccupations en matière de restructuration et de liquidation voient le jour

Les responsables de la politique économique sont confrontés au dilemme de choisir entre les entreprises qui devraient compter sur le financement par le marché, recevoir une aide de l'État, faire l'objet d'une

**Graphique 3.13. Entreprise à risque : proportion des entreprises connaissant des problèmes de solvabilité (fonds propres en dessous de zéro)**  
(En pourcentage)



Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.  
Note : Les petites (grandes) entreprises sont définies comme celles dont le total des actifs est inférieur (supérieur) au total des actifs du pays médian en 2019. Les secteurs à forte intensité de contacts comprennent les services, le commerce de détail, les soins de santé et les transports ; ceux à faible intensité de contacts comprennent les biens de consommation durables et non durables, l'industrie manufacturière, les produits chimiques, l'équipement d'entreprise, les télécommunications et les services de gaz, d'eau et d'électricité.  
PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

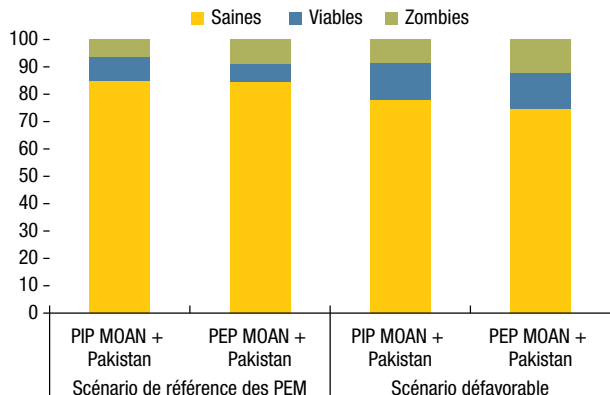
restructuration ou d'une liquidation. Pour éclairer une telle évaluation, la présente section effectue un tri des entreprises en fonction de leur viabilité<sup>9</sup>. Une entreprise viable est une entreprise qui a la capacité de générer des bénéfices avant intérêts et impôts qui font plus que couvrir ses charges d'intérêts (RCI supérieur à 1) dans des « conditions économiques normales »<sup>10</sup>. Les entreprises sont classées en trois groupes : 1) les entreprises « saines » sont celles dont

<sup>9</sup>Le présent chapitre adopte une définition de la viabilité qui s'inspire de l'édition d'avril 2021 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde du FMI, de Tresselt et Ding (2021), et de Banerjee et Hofmann (2020).

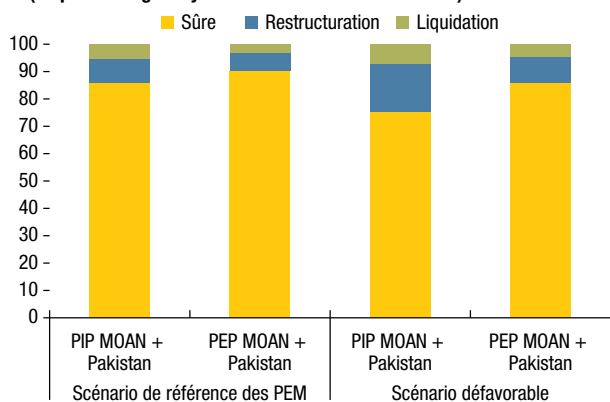
<sup>10</sup>L'évaluation de la viabilité repose sur l'hypothèse selon laquelle, une fois que la pandémie aura disparu, l'activité et les structures économiques reviendront à leur état pré-pandémique — autant dire qu'aucun changement structurel ne rendra non rentable de manière permanente une entreprise autrement rentable.

### Graphique 3.14. Évaluer la viabilité des entreprises

#### 1. Tri des entreprises : proportion moyenne en 2022–23 (En pourcentage)



#### 2. Composition de la dette (En pourcentage moyen de la dette totale en 2022–23)



Sources : S&P Global Market Intelligence ; Compustat ; calculs des services du FMI.  
Note : PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; PEP MOAN + Pakistan = pays exportateurs de pétrole de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, plus le Pakistan ; PIP MOAN + Pakistan = pays importateurs de pétrole de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, plus le Pakistan.

le RCI avant et après la pandémie est supérieur à 1 ; 2) les entreprises « viables » sont celles dont le RCI était supérieur à 1, mais qui ont été en difficulté après la pandémie (RCI inférieur à 1) ; et 3) les « entreprises zombies » sont celles dont la capacité de service de la dette avant et après la pandémie est compromise (RCI inférieur à 1)<sup>11</sup>.

De nombreuses entreprises sont saines et cette catégorie représente 85 % des entreprises, tant dans

<sup>11</sup>Selon des études récentes (Hong, Igan et Lee, 2021), on entend par entreprises zombies des entreprises dont le RCI est inférieur à 1 et d'un certain âge pour s'assurer que les jeunes entreprises, qui n'ont pas encore généré de bénéfices, ne sont pas classées comme zombies. La présente analyse envisage uniquement le RCI pour identifier les entreprises zombies, car elle se fonde sur un échantillon d'entreprises cotées en bourse, qui sont généralement en activité depuis plusieurs années.

les pays importateurs de pétrole que dans les pays exportateurs de pétrole dans le scénario de référence (environ 10 points de pourcentage de moins dans des conditions défavorables ; graphique 3.14, page 1). Cela implique que, dans le pire des cas, respectivement 75 et 86 % de la dette des entreprises serait sûre (risque de crédit faible) dans les deux groupes de pays (graphique 3.14, page 2).

Néanmoins, 15 % des entreprises (jusqu'à 25 % dans des conditions défavorables) devraient être soit restructurées, soit liquidées dans les deux groupes de pays.

- Les entreprises viables qui pourraient avoir besoin d'une restructuration de leur dette représentent 9 et 6 % des entreprises dans les pays importateurs de pétrole et les pays exportateurs de pétrole, respectivement, dans le scénario de référence (14 et 13 %, respectivement, dans le scénario défavorable). Dans le pire des cas, cela impliquerait que 17 et 10 % de la dette des entreprises dans les pays importateurs de pétrole et dans les pays exportateurs de pétrole, respectivement, devrait faire l'objet d'une restructuration.
- Une part notable des entreprises considérées comme zombies pourrait avoir besoin d'être liquidée si d'autres objectifs stratégiques et sociaux de l'entreprise ne sont pas pris en compte. Cela représente 6 et 9 % des entreprises dans les pays importateurs de pétrole et dans les pays exportateurs de pétrole, respectivement, dans le scénario de référence (9 et 12 %, respectivement, dans le scénario défavorable)<sup>12</sup>.

### Des mesures pour la reprise et au-delà

Si, dans l'ensemble, les vulnérabilités des entreprises ont diminué, les risques accrus auxquels sont exposés certains groupes d'entreprises nécessitent cependant la mise en œuvre d'un éventail de

<sup>12</sup>Ces pourcentages sont comparables aux parts d'entreprises zombies dans les pays avancés et les pays émergents indiquées par Tresselt et Ding (2021) : 12 à 13 % et 9 à 11 %, respectivement. Ils font également état de parts comparables de dette à liquider, soit environ 5 à 8 % dans les pays avancés et 5 à 6 % dans les pays émergents.



mesures bien conçues et ciblées pour éviter la matérialisation de ces risques, situation qui aggraverait les séquelles de la crise.

Les décideurs publics doivent faire preuve de souplesse et de prudence quant au retrait prématuré de l'aide publique aux entreprises certes vulnérables, mais viables, étant donné l'incertitude qui plane sur l'évolution de la pandémie et les risques accrus de liquidité (chapitre 1). Les mesures doivent cibler progressivement les entreprises qui en ont besoin — c'est-à-dire celles qui sont en difficulté mais viables —, telles que les petites entreprises et celles des secteurs à forte intensité de contacts.

À moyen terme, l'action des pouvoirs publics doit favoriser la réaffectation des ressources vers les entreprises viables et permettre une reprise résiliente. Les grandes entreprises des pays dont les marchés de capitaux fonctionnent bien doivent être incitées à lever des fonds pour renforcer leurs bilans. Les petites et moyennes entreprises insolvable mais viables devraient, en premier recours, faire appel à leurs propriétaires et actionnaires pour leur recapitalisation. Si elles ne sont pas en mesure de lever des capitaux, l'aide de l'État pourra s'avérer nécessaire. Des apports de fonds propres pourraient être utilisés à des fins de restructuration, car ils peuvent infléchir la courbe de l'insolvabilité, fournir des liquidités qui font cruellement défaut et, en même temps, atténuer le problème du surendettement. Les fonds souverains, quand ils sont disponibles, pourraient constituer le moyen par lequel les autorités injectent des fonds propres dans les entreprises si ce soutien est assorti de garanties appropriées en matière de transparence, de responsabilité et de bonne gouvernance afin d'éviter une mauvaise utilisation des ressources publiques (Moniteur des finances publiques, avril 2020). Dans les pays dont la marge budgétaire est limitée ou inexistante, les autorités pourraient envisager des mesures dont le coût budgétaire est moindre (par exemple la conversion de la dette garantie en actions).

Si certains pays de la région ont amélioré leurs cadres d'insolvabilité (par exemple les Émirats arabes unis), les dirigeants doivent cependant faire des efforts supplémentaires pour renforcer de tels cadres afin de faciliter la restructuration des entreprises viables

mais en difficulté et la liquidation des entreprises non viables. Des réformes sont nécessaires pour simplifier les procédures, accroître l'expertise et la capacité des tribunaux et des administrateurs de l'insolvabilité, et améliorer les procédures de redressement, en incitant les investisseurs à fournir des capitaux aux entreprises en difficulté, en permettant des accords extrajudiciaires entre les débiteurs insolvable et les créanciers (Demmou *et al.*, 2021), et en mettant en place des mécanismes de restructuration avec une intervention limitée des tribunaux (par exemple les restructurations hybrides telles que mises en œuvre avec succès en Géorgie ; Liu, Garrido et DeLong, 2020). Les mécanismes de restructuration conçus pour les PME peuvent contribuer à améliorer leur taux de survie et le taux de recouvrement des créances (Diez *et al.*, 2021). Des réformes sont nécessaires pour simplifier les complexités procédurales et les procédures judiciaires pour les micro- et petites entreprises (Groupe de la Banque mondiale, 2018 ; CNUDCI, 2021).

La persistance des piètres résultats des entreprises publiques renforce la nécessité de réformes de la gouvernance et de la gestion des risques budgétaires, axées sur l'amélioration des résultats et de la communication de ces entreprises, ainsi que sur la surveillance et l'évaluation des risques budgétaires par les pouvoirs publics (par exemple, comme le Maroc l'a fait avec succès ; FMI, 2021). L'uniformisation des règles du jeu entre les entreprises publiques et les entreprises privées — notamment par la restructuration de la dette, le redressement et la liquidation des entreprises publiques — peut contribuer à stimuler la concurrence et à renforcer la productivité.

L'accélération de la connectivité numérique des entreprises permet non seulement d'accroître la résilience face aux chocs futurs, mais aussi d'augmenter la productivité et la compétitivité (Sorbe *et al.*, 2019). Les réseaux à haut débit, la réduction des obstacles à l'entrée sur le marché et au commerce numérique, le financement des start-ups innovantes et le renforcement des systèmes de paiement électronique sont autant de facteurs importants qui permettraient d'accroître la productivité. L'amélioration des services financiers numériques et l'investissement dans les technologies financières peuvent également contribuer aux efforts

déployés dans la région pour développer l'inclusion financière, en particulier pour les entreprises confrontées à des obstacles plus importants à l'accès au crédit, telles que les PME (FMI, 2019).

Après la fin de l'assouplissement des volants macroprudentiels et des règles de classification des prêts, une augmentation tardive des prêts improductifs sera probablement observée. Si l'on n'y remédie pas, elle pourrait menacer la stabilité financière et, dans certains cas, nécessiter des ressources budgétaires à des fins de recapitalisation, ce qui renforcerait encore le lien entre banques

et émetteurs souverains. Les autorités doivent surveiller de près ces risques, procéder à un retrait bien calibré de l'aide publique et inciter les banques vulnérables à profiter de la période de répit offerte par le soutien des pouvoirs publics pour renforcer leurs réserves contre les risques à venir. À moyen terme, les efforts devraient également porter sur le développement des marchés de capitaux et des marchés des créances sinistrées pour aider les entreprises viables à renforcer davantage leurs bilans et faciliter la restructuration des entreprises par le biais des mécanismes du marché.

## Bibliographie

- Abidi, Nordine, Mehdi El-Herradi, and Sahra Sakha. 2021. "Digitalization and Resilience: Firm-level Evidence During the COVID-19." IMF Working Paper, forthcoming.
- Banerjee, Ryan, and Boris Hofmann. 2020. "Corporate Zombies: Anatomy and Life Cycle." BIS Working Paper 882, Bank for International Settlements, Basel, Switzerland.
- Demmou, Lilas, Sara Calligaris, Guido Franco, Dennis Dlugosch, Müge Adalet McGowan, and Sahra Sakha. 2021. "Insolvency and Debt Overhang Following the COVID-19 Outbreak: Assessment of Risks and Policy Responses." OECD Economics Department Working Paper 1651, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Díez, Federico J., Romain Duval, Jiayue Fan, José Garrido, Sebnem Kalemlı-Özcan, Chiara Maggi, Soledad Martinez-Peria, and Nicola Pierri. 2021. "Insolvency Prospects among Small and Medium Enterprises in Advanced Economies: Assessment and Policy Options." IMF Staff Discussion Note 2021/002, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hong, Gee Hee, Deniz Igan, and Do Lee. 2021. "Zombies on the Brink: Evidence from Japan on the Reversal of Monetary Policy Effectiveness." IMF Working Paper 21/44, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2019. "Financial Inclusion of Small and Medium-Sized Enterprises in the Middle East and Central Asia." IMF Departmental Paper 19/02, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2021. "State Owned Enterprises in Middle East, North Africa, and Central Asia: Size, Costs, and Challenges." IMF Departmental Paper 21/019, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Joseph, Andreas, Christiane Kneer, and Neeltje van Horen. 2021. "All You Need Is Cash: Corporate Cash Holdings and Investment after the Global Financial Crisis." CESifo Working Paper 9053, Center for Economic Studies and the ifo Institute, Munich.
- Liu, Yan, José Garrido, and Chanda DeLong. 2020. "Private Debt Resolution Measures in the Wake of the Pandemic." Special Series on COVID-19 (May 27), International Monetary Fund, Washington, DC.
- Sorbe, Stephane, Peter Gal, Guiseppe Nicoletti, and Christina Timiliotis. 2019. Digital Dividend: Policies to Harness the Productivity Potential of Digital Technologies. OECD Economic Policy Paper 26, OECD Publishing, Paris.
- Tresselt, Thierry, and Xiaodan Ding. 2021. "Global Corporate Stress Tests—Impact of the COVID-19 Pandemic and Policy Responses." IMF Working Paper 2021/212, International Monetary Fund, Washington, DC.
- UNCITRAL (United Nations Commission on International Trade Law). 2021. "Draft Text for a Simplified Insolvency Regime: Note by the Secretariat." Working Group V, 58th Session (May 3–7), United Nations Commission on International Trade Law, New York. <https://undocs.org/en/A/CN.9/WG.V/WP.172>.
- World Bank Group. 2018. *Saving Entrepreneurs, Saving Enterprises: Proposals on the Treatment of MSME Insolvency*. Washington, DC: World Bank Group.

**MOAN, Afghanistan et Pakistan : principaux indicateurs économiques, 2000–22***(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)*

	Moyenne 2000–17	2018	2019	2020	Projections	
					2021	2022
<b>MOAN<sup>1</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,5	1,4	1,0	-3,2	4,1	4,1
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	5,5	2,6	2,9	-2,9	3,6	3,6
Solde du compte des transactions courantes	7,4	3,8	1,2	-2,4	2,1	2,2
Solde budgétaire global	1,8	-2,1	-3,2	-8,3	-4,5	-3,9
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	7,1	9,7	6,8	10,4	12,9	8,8
<b>Pays exportateurs de pétrole de la région MOAN</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,6	0,6	0,1	-4,3	4,6	4,0
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	5,8	2,1	2,7	-3,9	3,8	3,3
Solde du compte des transactions courantes	10,1	6,3	3,1	-1,8	3,7	3,7
Solde budgétaire global	3,6	-0,9	-2,3	-8,6	-3,9	-3,3
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,6	8,0	5,6	8,4	11,2	8,4
<b>Pays exportateurs de pétrole de la région MOAN, hors pays affectés par des conflits et Iran</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,9	2,2	1,5	-5,9	2,7	4,6
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	6,4	3,4	3,3	-5,6	4,2	3,7
Solde du compte des transactions courantes	11,9	6,6	3,9	-2,5	4,9	5,1
Solde budgétaire global	5,3	-1,0	-1,9	-9,5	-2,7	-1,4
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	3,2	2,2	-0,9	1,3	3,7	3,3
<b>Dont : Conseil de coopération du Golfe (CCG)</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,4	2,0	1,0	-4,8	2,5	4,2
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	6,2	1,7	2,7	-3,9	3,8	3,4
Solde du compte des transactions courantes	13,6	8,6	5,8	-0,4	6,0	6,3
Solde budgétaire global	6,8	-1,5	-1,5	-8,8	-1,8	-0,4
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	2,6	2,2	-1,5	1,2	2,8	2,4
<b>Pays importateurs de pétrole de la région MOAN<sup>1</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,1	3,5	3,3	-0,6	3,0	4,3
Solde du compte des transactions courantes	-3,9	-7,5	-6,7	-4,7	-5,1	-4,5
Solde budgétaire global	-6,6	-7,3	-6,9	-7,1	-7,0	-6,4
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	8,2	14,3	9,8	15,2	17,1	9,8
<b>MOANAP<sup>1,2</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,5	1,9	1,2	-2,9	4,1	4,1
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	5,4	2,9	2,8	-2,6	3,6	3,6
Solde du compte des transactions courantes	6,8	2,9	0,8	-2,3	1,9	1,8
Solde budgétaire global	1,3	-2,4	-3,6	-8,2	-4,7	-4,1
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	7,1	8,9	6,7	10,4	12,4	8,8
<b>Pays importateurs de pétrole de la région MOANAP<sup>1,2</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,2	4,1	2,9	-0,6	3,3	4,2
Solde du compte des transactions courantes	-2,8	-6,6	-5,8	-3,5	-3,8	-4,1
Solde budgétaire global	-5,9	-6,8	-7,4	-7,3	-7,0	-6,4
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	8,1	10,4	8,6	13,5	14,3	9,4
<b>Monde arabe<sup>1</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,6	2,8	2,3	-4,5	4,4	4,5
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	5,7	3,5	3,2	-3,9	3,8	3,9
Solde du compte des transactions courantes	8,1	3,5	1,3	-3,2	2,5	2,7
Solde budgétaire global	2,6	-2,1	-2,8	-9,2	-3,7	-2,6
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	...	...	...	...	...	...

Sources : autorités nationales ; calculs et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>Les données relatives à la période 2011–22 excluent la République arabe syrienne.<sup>2</sup>Les données relatives à la période 2021–22 excluent l'Afghanistan.

Note : Les données pour les pays suivants se rapportent aux exercices budgétaires : Afghanistan (21 mars/20 mars jusqu'en 2011 et 21 décembre/20 décembre par la suite), Iran (21 mars/20 mars), et Égypte et Pakistan (juillet/juin).

Les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) sont les suivants : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

Pays exportateurs de pétrole de la région MOAN : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Koweït, Libye, Oman, Qatar et Yémen.

Pays exportateurs de pétrole de la région MOAN, hors pays affectés par des conflits et Iran : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iraq, Koweït, Oman et Qatar.

Pays du CCG : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar.

Pays importateurs de pétrole de la région MOAN : Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Mauritanie, République arabe syrienne, Somalie, Soudan et Tunisie.

MOANAP : MOAN, Afghanistan et Pakistan.

Les pays importateurs de pétrole de la région MOANAP sont les suivants : pays importateurs de pétrole de la région MOAN, Afghanistan et Pakistan.

Monde arabe : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Cisjordanie et Gaza, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen.

**CAC : principaux indicateurs économiques, 2000–22***(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)*

	Moyenne 2000–17	2018	2019	2020	Projections	
					2021	2022
<b>CAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	7,0	3,9	3,8	-2,2	4,3	4,1
Solde du compte des transactions courantes	0,0	0,2	-2,3	-3,4	-0,9	-1,4
Solde budgétaire global	1,4	2,0	0,6	-5,4	-2,8	-1,5
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	9,1	8,0	6,7	7,5	8,5	7,5
<b>Pays exportateurs de gaz et de pétrole de la région CAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	7,1	3,8	3,4	-1,8	4,1	3,9
<i>dont croissance hors secteur pétrolier<sup>1</sup></i>	7,4	3,1	3,6	-2,1	4,0	4,1
Solde du compte des transactions courantes	1,1	1,3	-1,7	-3,4	-0,3	-0,9
Solde budgétaire global	2,0	2,5	0,9	-5,3	-2,5	-1,3
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	9,5	8,9	7,1	7,8	8,4	7,8
<b>Pays importateurs de gaz et de pétrole de la région CAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	6,0	5,1	6,1	-4,7	5,7	5,2
Solde du compte des transactions courantes	-8,6	-7,5	-6,7	-4,0	-5,5	-5,6
Solde budgétaire global	-2,4	-1,4	-1,3	-6,2	-4,7	-3,2
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,5	2,6	3,8	5,2	9,1	6,2

Sources : autorités nationales ; calculs et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>Agrégat pour l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Turkménistan. Les données relatives au PIB hors secteur pétrolier ne sont pas disponibles pour l'Ouzbékistan.

Note : Pays exportateurs de gaz et de pétrole de la région CAC : Azerbaïdjan, Kazakhstan, Ouzbékistan et Turkménistan.

Pays importateurs de gaz et de pétrole de la région CAC : Arménie, Géorgie, République kirghize et Tadjikistan.

**MOAC : principaux indicateurs économiques, 2000–22***(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)*

	Moyenne 2000–17	2018	2019	2020	Projections	
					2021	2022
<b>MOAC<sup>1,2</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,7	2,2	1,5	-2,8	4,1	4,1
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	5,5	3,0	2,9	-2,6	3,7	3,7
Solde du compte des transactions courantes	6,3	2,7	0,5	-2,4	1,7	1,5
Solde budgétaire global	1,4	-2,0	-3,2	-8,0	-4,5	-3,8
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	7,2	8,8	6,7	10,0	11,9	8,6
<b>Pays exportateurs de pétrole de la région MOAC</b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,9	0,9	0,4	-4,1	4,5	4,0
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	6,0	2,3	2,8	-3,6	3,9	3,4
Solde du compte des transactions courantes	9,5	6,0	2,8	-1,9	3,6	3,5
Solde budgétaire global	3,7	-0,5	-2,0	-8,3	-3,8	-3,1
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	6,7	7,6	5,4	8,0	10,5	8,0
<b>Pays émergents et pays à revenu intermédiaire de la région MOAC<sup>1</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,3	4,6	3,3	-0,6	3,6	4,2
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	4,5	4,7	3,4	-0,5	3,6	4,3
Solde du compte des transactions courantes	-3,2	-6,8	-5,8	-3,4	-3,5	-3,9
Solde budgétaire global	-6,0	-6,9	-7,3	-7,6	-7,2	-6,5
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	7,4	7,8	6,6	8,0	8,2	7,7
<b>Pays en développement à faible revenu de la région MOAC<sup>2</sup></b>						
PIB réel (croissance annuelle)	4,5	2,1	3,0	-1,5	3,4	4,4
<i>dont croissance hors secteur pétrolier</i>	2,6	-0,6	0,2	-5,0	0,6	3,3
Solde du compte des transactions courantes	1,7	-5,4	-5,6	-5,0	-7,4	-7,4
Solde budgétaire global	-2,2	-2,1	-3,1	-3,5	-3,3	-2,9
Inflation (moyenne annuelle ; en pourcentage)	12,9	24,9	19,5	39,1	49,2	19,7

Sources : autorités nationales ; calculs et projections des services du FMI.

<sup>1</sup>Les données relatives à la période 2011–22 excluent la République arabe syrienne.<sup>2</sup>Les données relatives à la période 2021–22 excluent l'Afghanistan.

Note : Les données pour les pays suivants se rapportent aux exercices budgétaires : Afghanistan (21 mars/20 mars jusqu'en 2011 et 21 décembre/20 décembre par la suite), Iran (21 mars/20 mars), et Égypte et Pakistan (juillet/juin).

Les 32 pays et territoires MOAC sur lesquels porte le présent rapport sont divisés en trois groupes distincts, en fonction de leurs recettes d'exportation et de leur niveau de développement : 1) pays exportateurs de pétrole (PEP MOAC) ; 2) pays émergents et pays à revenu intermédiaire (PE&amp;PRI MOAC) ; 3) pays en développement à faible revenu (PDFR MOAC).

Le groupe PEP MOAC comprend les pays suivants : Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Kazakhstan, Koweït, Libye, Oman, Qatar et Turkménistan.

Le groupe PE&amp;PRI MOAC comprend les pays suivants : Arménie, Cisjordanie et Gaza, Égypte, Géorgie, Jordanie, Liban, Maroc, Pakistan, République arabe syrienne et Tunisie.

Les pays du groupe PDFR MOAC sont les suivants : Afghanistan, Djibouti, Mauritanie, Ouzbékistan, République kirghize, Somalie, Soudan, Tadjikistan et Yémen.

